

Septembre 2024



Les tonnelettes  
**ENSOLEILLÉES**

**BILAN DE LA CONCERTATION  
PREALABLE VOLONTAIRE**



**Du 22 mai au 30 juin 2024**

Commune de Thizay  
Communauté de communes Champagne Boischauts  
Commune d'Issoudun  
Communauté de commune du Pays d'Issoudun

**willing**

**GLHD**  
*Le territoire au service*



# Table des matières

Avertissement.....	3
En résumé.....	4
I. Le projet agrivoltaïque des Tonnelettes Ensoleillées (Rappel des présentations effectuées par GLHD lors de la concertation).....	5
a) La genèse du projet.....	5
b) Un projet agrivoltaïque aux ambitions multiples.....	7
c) Le site de l'étude.....	7
d) Le calendrier du développement du projet.....	8
e) Le projet agricole.....	9
II. La volonté d'une large concertation sur le territoire.....	10
a) Une concertation préalable volontaire intégrée à la conception du projet.....	10
b) La concomitance entre les élus et un dialogue continu avec les acteurs et les représentants du territoire.....	11
c) La volonté d'une large concertation citoyenne avec le territoire.....	13
III. Le dispositif de concertation déployé.....	21
a) Deux journées d'information en porte-à-porte.....	21
b) L'atelier « Transition agricole et usages locaux ».....	22
c) Un porte-à-porte paysager.....	23
d) La visite de site - atelier « Insertion paysagère et biodiversité ».....	24
e) La permanence d'information et de participation.....	25
f) Les registres de la concertation.....	25
g) Le site internet de la concertation.....	26
IV. Les grands enseignements de la concertation.....	27
a) Les grands chiffres de la participation et de la mobilisation sur le territoire.....	27
b) Une concertation et une information appréciée, qui a permis au territoire de se projeter et de poser ses questions.....	29
c) Une opportunité confirmée, pour un projet adapté au territoire et qui semble avoir peu d'impacts en local.....	31
d) Un territoire historiquement agricole et un projet qui permet de renouer avec des pratiques anciennes.....	35
e) Une opportunité et de très nombreuses idées pour renforcer la biodiversité sur le territoire grâce au projet.....	38
f) Un site d'étude peu fréquenté et sur lequel on observe peu d'usages de loisirs.....	41
g) Un site peu visible du territoire et une demande de masque contrastée.....	42
h) Des interrogations sur les bénéfices pour la commune et une demande que le projet puisse participer à la réduction des coûts de l'électricité.....	45
VI. Le continuum d'information et de concertation sur le territoire.....	47

a) Un projet enrichi par la concertation et des engagements pour les suites du projet.....	47
b) Une information qui va se poursuivre tout au long du projet.....	48
<b>Annexes.....</b>	<b>49</b>
ANNEXE 1 : Délibération du conseil municipal de Thizay.....	50
ANNEXE 2 : Courrier de la commune d'Issoudun.....	52
ANNEXE 3 : Lettre d'information du projet agrivoltaïque des Tonnelettes Ensoleillées.....	53
ANNEXE 4 : Avis de concertation affiché en Mairie de Thizay et au siège de la Communauté de communes Champagne Boischaux.....	57
ANNEXE 5 : Communiqué de presse de lancement de la concertation.....	59
ANNEXE 6 : Affiche d'annonce des rendez-vous de la concertation.....	61
ANNEXE 7 : Articles parus dans la presse régionale.....	62
ANNEXE 8 : Compte-rendu du porte-à-porte d'information des 22 et 23 mai 2024.....	66
ANNEXE 9 : Compte-rendu du porte-à-porte paysager du 7 et 8 juin 2024.....	75
ANNEXE 10 : Compte-rendu de l'atelier « Transition agricole et usages locaux » du 5 juin 2024.....	80
ANNEXE 11 : Compte-rendu de la Visite-atelier « Insertion paysagère et biodiversité » du 12 juin 2024.....	95
ANNEXE 12 : Compte-rendu paysager de la visite-atelier « Insertion paysagère et biodiversité » du 12 juin 2024.....	114
ANNEXE 13 : Compte-rendu de la permanence d'information du 28 juin 2024.....	120
ANNEXE 14 : Tableau de l'ensemble des contributions de la concertation.....	122

## *Avertissement*

Ce bilan de concertation a été rédigé par le cabinet Willing, en sa qualité de tiers garant de la concertation.

Il comprend un rappel des éléments présentés par GLHD lors de la concertation, le contexte du projet, le dispositif mis en place et les grands enseignements de la concertation.

La dernière partie, rédigée par GLHD, donne à voir la prise en compte de la concertation et les évolutions qui pourraient être apportées au projet.

**willing**

## En résumé

Au cœur de la champagne Berrichone, entre Thizay et Issoudun, un collectif d'agriculteurs, motivé par la recherche d'une solution collective aux défis qui se dressent devant eux, **s'est engagé dans une aventure novatrice**. Francis TISSIER, Louis et Denis BILLARD et Cédric LEXTERIAT ont entrepris d'explorer une voie qui allie tradition agricole et innovation énergétique : l'agrivoltaïsme.

Avec un marché économique exigeant et fluctuant, **ces agriculteurs font face à des contraintes agricoles de plus en plus importantes** : terres peu productives, prix volatils, présence de cailloux importante et charges en constante augmentation. Ils ressentent une perte d'autonomie et peinent à transmettre leurs exploitations dans ce contexte difficile.

C'est face à ces constats que l'idée de **l'agrivoltaïsme émerge comme une solution prometteuse**. En combinant leur exploitation traditionnelle avec la production d'énergie solaire, ils voient une opportunité de **répondre à plusieurs enjeux simultanément**. L'agrivoltaïsme pourrait aider à mieux appréhender les aléas climatiques, à mutualiser les ressources et à pérenniser leurs exploitations tout en engageant une transformation profonde de leurs pratiques culturales.

C'est ainsi que **le projet des Tonnelettes Ensoleillées prend forme**, avec une réflexion poussée sur une nouvelle production agricole sous les panneaux photovoltaïques, **notamment des semences florales**. Cette approche novatrice vise à limiter l'évapotranspiration, à apporter de l'ombrage aux cultures et **à garantir un filet de sécurité en termes de recettes, tout en combinant les activités de production végétale et d'énergie renouvelable**. Les réflexions sur le changement de cultures sont orientées par un manque de production locale de certaines espèces, ainsi que la mise en place d'une zone favorable à la biodiversité avec des plantes mellifères.

Pour concrétiser leur projet, les agriculteurs du collectif **se font accompagner par GLHD**, un spécialiste français habitué à développer des dynamiques collectives et territoriales.

En tant que maîtrise d'ouvrage, **GLHD mène, en parallèle, des études techniques préalables** sur le long terme, afin d'éviter les enjeux environnementaux, des sols, de paysage et du patrimoine.

Les modalités de la concertation préalable volontaire organisée par GLHD en tant que maître d'ouvrage du projet agrivoltaïque des Tonnelettes Ensoleillées ont pour objet d'associer le public afin que le projet soit pleinement intégré dans le paysage et les usages du territoire. Le cabinet indépendant Willing, en sa qualité de tiers garant de la concertation, est en charge des échanges et du recueil des contributions du public.

Ce présent bilan retrace les **grands enseignements de la concertation**, qui s'est déroulée en mai et juin 2024. Le **dispositif de concertation et d'information mis en place a permis au territoire de se projeter** et de poser leurs questions. Il a également permis d'enrichir et de **confirmer l'opportunité d'un projet** qui est perçu pour les participants comme adapté au territoire et avoir peu d'impacts en local.

De plus, **le site du projet s'avère peu visible** pour les riverains et usagers. Il est également peu fréquenté et ne fait l'objet que de peu d'usages (chasse, promenade...). Lors des différents temps de concertation, les participants ont **mentionné leur attachement à ce territoire rural et agricole**. Ils voient dans le **projet l'opportunité de renouer avec des pratiques anciennes et de renforcer la biodiversité** sur le territoire grâce aux modalités du projet.

## I. *Le projet agrivoltaïque des Tonnelettes Ensoleillées (Rappel des présentations effectuées par GLHD lors de la concertation)*

### a) La genèse du projet

Face à un **marché économique exigeant et fluctuant**, les agriculteurs du territoire sont confrontés à des contraintes croissantes : terres peu productives, prix volatils et charges en constante augmentation.

En 2023, les 4 agriculteurs qui composent le collectif Berry Terre de Soleil se sont orientés vers l'agrivoltaïsme, qui **combine production agricole et énergétique sur une même parcelle**. L'agrivoltaïsme leur apparaissant comme une solution prometteuse pour faire face à ces contraintes.

Ce projet **innovant, au service du maintien de l'agriculture** sur le territoire, se fera en intégrant les enjeux de préservation de la ressource en eau, de réintroduction de biodiversité, de protection des espèces menacées. Accueillir un projet agrivoltaïque contribue également au renouvellement des pratiques culturelles et constitue un moyen de diversifier les revenus des exploitations.

Pour se lancer dans cette innovation, les agriculteurs ont choisi de se **faire accompagner par un spécialiste français des projets agrivoltaïques** : Green Lighthouse Développement (GLHD). L'équipe GLHD conçoit des projets dans les règles de l'art pour soutenir les agriculteurs face aux **pressions exogènes qu'ils rencontrent**. **La priorité est donc de concilier innovation agricole, transition énergétique, préservation de la biodiversité et exigences sociétales.**

Son parti pris est **d'associer le projet à une réflexion citoyenne** pour lui donner une vocation locale grâce à des retombées territoriales. **Début 2023, GLHD a engagé de premières études exploratoires lancées sur une zone d'étude initiale de 80 hectares**. Ces diagnostics permettent d'analyser et prendre en compte les enjeux locaux, de définir le projet agricole d'après les contraintes locales et d'animer une concertation sincère auprès de tous les publics concernés.

Courant 2024, la commune d'Issoudun et la communauté de communes du Pays d'Issoudun ont rendu une délibération en faveur du projet et un courrier d'intérêt au projet ([cf. annexe 1 et 2](#)).



**Agriculteurs du collectif Berry Terre de soleil :  
Francis Tissier, Louis Billard, Cédric Lexteriat et Denis Billard**

## Les motivations des agriculteurs



**Louis**, curieux et avide de nouveauté, voit dans l'agrivoltaïsme une opportunité de **relever les défis qui s'imposent à notre agriculture**. Pour lui, ce projet représente bien plus qu'une simple source d'énergie renouvelable ; c'est l'occasion de **consolider son installation en tant que jeune exploitant** agricole. Il est convaincu que ce projet, bien intégré dans notre paysage, va apporter des bénéfices tangibles à nos communes.

**Francis**, quant à lui, aborde l'agrivoltaïsme comme une **perspective d'avenir pour assurer une transmission** viable de son exploitation et préparer la transition vers des pratiques plus durables. Sensible aux préoccupations environnementales croissantes, il voit dans ce projet une opportunité de contribuer à la lutte contre la pollution agricole tout en garantissant la pérennité de nos activités.



**Denis**, qui souhaite transmettre son exploitation à la nouvelle génération, partage le désir de **diversifier ses productions** et de participer activement à la production d'énergie renouvelable. Ce projet, au-delà de ses aspects économiques, rassemble les agriculteurs autour d'une **vision commune de l'agriculture**, renforçant ainsi les liens au sein de notre communauté agricole locale.

Enfin, **Cédric** nous invite à réfléchir à de **nouvelles pratiques agricoles** adaptées aux réalités actuelles. Son approche novatrice, axée sur la combinaison des cultures, incarne le potentiel de l'agrivoltaïsme à **transformer nos exploitations en modèles de résilience et de durabilité**.



**Le projet agrivoltaïque des Tonnelettes Ensoleillées incarne la volonté d'un groupe d'agriculteurs engagés de transformer leurs défis en opportunités, en contribuant à façonner un avenir durable pour leur territoire.**

## b) Un projet agrivoltaïque aux ambitions multiples

Le projet agrivoltaïque des Tonnelettes Ensoleillées permet de **répondre aux contraintes agricoles concrètes du collectif** tout en offrant des avantages significatifs pour l'avenir du territoire.

L'agrivoltaïsme constitue **une solution pour la résilience des exploitations** confrontées à des événements climatiques récurrents. La présence des panneaux sur les parcelles **permet de limiter l'évapotranspiration** en fournissant de l'ombre aux plantes, offrant ainsi une protection supplémentaire contre les effets néfastes du vent, de la grêle et des écarts de température, tout en réduisant les dommages causés par les conditions météorologiques extrêmes.

La **présence de cailloux et les champs superficiels**, souvent rencontrés dans la région, constituent également des défis pour les agriculteurs. Ces terres sont intégrées à la **réflexion collective sur la transition agricole**, dans le cadre du projet **et sur la résilience face aux sécheresses et aux conditions difficiles**

Le projet **participe activement à la transition énergétique** du territoire. Il contribue également à l'engagement vers une agriculture plus durable en favorisant des pratiques agricoles respectueuses de l'environnement et en préservant la biodiversité.

Pour les agriculteurs en fin de carrière, l'agrivoltaïsme **sécurise la transmission des exploitations en garantissant un revenu fixe supplémentaire**, ce qui rend ces exploitations plus attractives pour de potentiels repreneurs. Cette diversification permet de **réduire la dépendance aux revenus agricoles** et de sécuriser les exploitations face aux fluctuations du marché. Elle permet également une transition vers des cultures plus adaptées aux caractéristiques du sol.

### POURQUOI LE PROJET PORTE LE NOM DES TONNELETTES ENSOLEILLÉES ?

« Les Tonnelettes » font référence au lieu-dit de la zone d'étude. Elles évoquent les terres exploitées depuis des siècles et sont le symbole d'un attachement fort à ce patrimoine agricole. Le mot « Ensoleillées » exprime cette conviction que le **soleil est une source d'énergie inestimable**, à la fois pour nos cultures et pour la production d'électricité.

Ce choix de nom met en lumière cet **engagement en faveur d'une agriculture respectueuse** de l'environnement, et d'une **préservation du patrimoine et de la mémoire locale**. Il évoque aussi les « pierriers » typiques du territoire. Ces pierriers, constitués de pierres extraites des champs environnants, sont des **éléments emblématiques de ce paysage rural**. Ils symbolisent la résilience et l'ingéniosité des ancêtres. Construites pour abriter les vigneronnes des intempéries et leur fournir un refuge, ces cabanes témoignent du lien étroit entre l'Homme et la terre.

## c) Le site de l'étude

Le projet est situé sur les **communes de Thizay et Issoudun**, respectivement sur la **Communauté de Communes de Champagne Boischauts et de la Communauté de Communes du Pays d'Issoudun**

La zone d'étude représente une **surface de 80 hectares** qui permettrait d'envisager une **puissance de 40 MWh**.



**Cartographie du projet agrivoltaïque des Tonnelettes Ensoleillées**

## d) Le calendrier du développement du projet

**Le projet a été initié fin 2022** avec les agriculteurs, pour une **mise en service à horizon 2027**.

Fin 2023 – début 2024 se sont déroulées les études techniques sur le territoire, qui ont permis de lancer la concertation, pour **un dépôt des permis de construire prévu en septembre 2024**.



A partir du dépôt des permis de construire les dates sont données à titre indicatif

## e) Le projet agricole

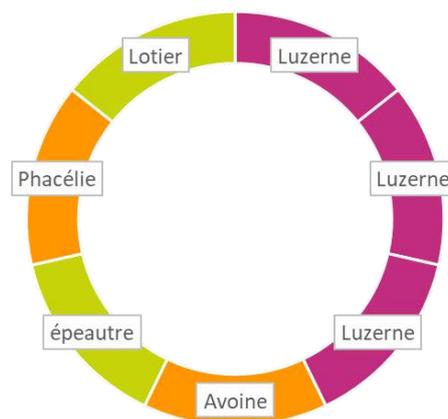
**Les terres concernées par le projet sont classées 2**, elles présentent de bonnes potentialités, toutefois restreintes la profondeur du profil (peu de terre, la roche mère est très proche et amène des cailloux en surface) et la réserve utile. Il s'agit de terres très séchantes, nécessitant une irrigation.

Sur le volet agricole, **une étude préalable a été réalisée par PC Consult** aux côtés du collectif d'agriculteurs. Elle est composée d'un état initial agricole et d'une analyse des impacts du projet sur l'économie agricole.

**Les objectifs du projet agricole recherchés sont multiples :**

- Assurer un revenu durable à l'exploitant
- Garantir des rendements satisfaisants
- Accroître la biodiversité avec les insectes pollinisateurs, et leurs prédateurs
- Protéger les ressources en eau en réduisant le besoin d'eau et en la quantité d'intrants

Le projet agricole porté par les agriculteurs **prévoit une rotation de cultures diversifiées**, incluant légumineuses, céréales, plantes carbonées et semences florales.



**Premières réflexions en cours autour des rotations  
(Etudes en cours – projet agricole non définitif)**

Cette **rotation favorisera la fertilité du sol et la biodiversité locale**, en attirant les insectes pollinisateurs et le petit gibier. Le projet agricole doit garantir un revenu stable pour les exploitants et assurer des rendements agricoles satisfaisants. Une vigilance particulière se porte également sur la préservation des ressources en eau, en réduisant les besoins en irrigation et en intrants.

Les panneaux solaires apporteront **un service à l'activité agricole**, l'ombre générée protégera les cultures sensibles, comme le sarrasin, d'un ensoleillement excessif qui pourrait brûler les fleurs et nuire à la fécondation. Les technologies utilisées permettent une meilleure gestion des aléas climatiques impactant pour les cultures (sécheresse, grêle, gel).

## II. La volonté d'une large concertation sur le territoire

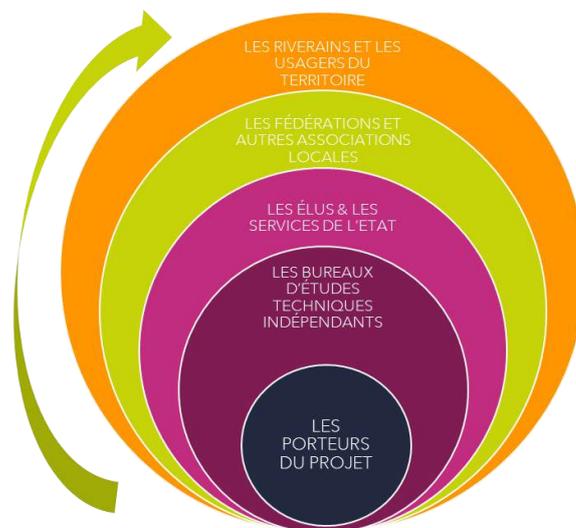
### a) Une concertation préalable volontaire intégrée à la conception du projet

En France, l'élaboration d'un projet agrivoltaïque est soumise à de nombreuses évaluations dès les phases en amont de réflexion. **GLHD est très attaché à cette démarche d'amélioration continue, progressive et itérative.** Elle permet d'éclairer tout à la fois le porteur du projet et les différentes parties prenantes : élus, services de l'État, associations, habitants du territoire, riverains en proximité du projet.

L'objectif est **d'identifier très tôt les enjeux et d'imaginer les meilleures solutions à mettre en œuvre pour les prendre en compte.** GLHD pense aussi que ce processus, qui dure en moyenne 5 ans, doit s'inscrire dans une mise en place exemplaire des principes d'information et de participation de tous les publics concernés. Le dispositif de présentation, d'explication et de questionnement qui est mis en place de manière continue doit **permettre aux publics d'acquérir un niveau de connaissance suffisant sur l'agrivoltaïsme, leur permettant de se familiariser avec le projet.**

Au-delà de la présentation du projet aux acteurs du territoire, la démarche progressive et itérative sert à enrichir un projet au fur et à mesure des contributions recueillies auprès des différents publics. Ces cercles d'acteurs aux expertises complémentaires sont sollicités selon une temporalité étudiée que l'on organise en 3 grandes phases de concertation :

- **Une concertation en amont avec des publics dits institutionnels** (élus, représentants de l'État et de l'interprofession) - **Mai 2023 à été 2024**
- **Une concertation technique avec des publics experts** pour dessiner un projet en adéquation avec son environnement naturel, agricole et économique (bureaux d'études indépendants, représentants opérationnels de la profession agricole, etc.) - **Mars 2023 à mai 2024**
- **Une concertation citoyenne** pour présenter aux riverains et aux usagers le projet tel qu'il a déjà été enrichi afin de recueillir leurs questionnements, commentaires et propositions pour l'améliorer et le finaliser. - **Mai et juin 2024**



**Une concertation qui englobe la totalité des acteurs du territoire**

## b) La concomitance entre les élus et un dialogue continu avec les acteurs et les représentants du territoire

### La concertation comme enrichissement des études techniques

Le projet agrivoltaïque des Tonnelettes Ensoleillées est **soumis à une étude d'impact sur l'environnement**. Cette analyse englobe divers aspects, tels que l'impact sur le milieu naturel, le paysage, les aspects humains et physiques.

Le projet agrivoltaïque des Tonnelettes Ensoleillées, accompagné par GLHD, s'appuie sur l'expertise de plusieurs bureaux d'études :

- **PC Consult** a la charge de l'étude préalable agricole, incluant un état initial agricole et une analyse des impacts économiques du projet dans les filières concernées.
- **ADEV Environnement** réalise les relevés environnementaux, notamment l'étude d'impact sur l'environnement.
- **ADORIS Projet** intervient sur les relevés topographiques.
- **Skyray**, bureau d'étude électrique, est chargé de la réalisation du plan de l'installation photovoltaïque.
- **L'atelier Mathilde Martin**, paysagiste, travaille sur l'insertion paysagère du projet. Un porte-à-porte paysager a notamment été réalisé avec les habitants, facilitant la projection dans leur environnement futur.
- **Willing**, cabinet de concertation indépendant, assure la bonne information et la participation du territoire.
- **Ideo Point Com**, réalise la charte graphique et des éléments de communication du projet.

La collaboration entre GLHD et les différents bureaux d'étude a permis de **couvrir de manière exhaustive les aspects techniques, environnementaux, agricoles, et paysagers du projet**. Les habitants du territoire ont également pu contribuer largement à l'enrichissement du projet.

### Des rencontres complémentaires avec le territoire

En parallèle, des **rencontres avec les acteurs du territoire ont eu lieu**. À travers leur diversité, elles ont permis d'informer les décideurs locaux et représentants institutionnels du territoire des avancées du projet, notamment en termes d'études environnementales et agricoles, de conception de la solution technique et d'appréciation de la démarche de concertation chez les habitants. Les échanges avaient également comme objectif de les **inviter à prendre part eux aussi à l'amélioration du projet**.

**Une dizaine d'acteurs a été rencontrée** en amont de la concertation et une fois celle-ci commencée :

- **Présentation au Conseil Municipal de Thizay**, le 12 mai 2023 avec Roland BREGÉON, Philippe AUBRUN, Sébastien DUGOT, Charles NIKOLOV, Françoise ETIENNE, Jean-François AUFRERE, Léonie DAVANT : présentation du projet, de l'agrivoltaïsme et du projet de Condé en cours, présentation de la zone d'étude.
- **Présentation en mairie d'Issoudun** avec André Laignel (Maire), Fanny Riès, Dominique Rouillet (adjoints), le 30 juin 2023 : présentation du projet, de l'agrivoltaïsme et de la zone d'étude. Le dispositif de concertation envisagé a également été présenté.

- **Présentation du projet au Président de la Communauté de Communes Champagne Boischauts** et à son directeur général des services, Olivier Gardette, le 3 avril 2024 : présentation des projets GLHD dans la communauté de communes et des modalités de concertation des projets en cours.
- **Présentation du projet en Comité Technique pôle Transition Énergétique (DDT36)**, le 18 avril 2024 : présentation de GLHD et du projet (genèse, projet agricole, projet énergétique, contraintes et servitudes, avancement des études).
- **Rencontre avec les chasseurs de l'Indre** : Société de chasse communale et Association de la Fontaine à la Biche, le 16 mai 2024 : Présentation de GLHD et du projet à venir, premiers échanges autour de la thématique biodiversité.
- **Rencontre avec l'association Brive-Thizay**, le 3 juin 2024 : Présentation de GLHD et du projet à venir, présentation du dispositif de concertation sur le territoire.

### **Une réunion de présentation du dispositif de concertation**

En amont de la concertation active, GLHD et le **collectif d'agriculteurs à l'initiative du projet ont souhaité présenter le projet et le dispositif de concertation déployé aux élus et acteurs du territoire.**

Organisée le 23 mai 2024 à la salle communale de Thizay, la réunion de présentation du dispositif de concertation préalable volontaire du projet agrivoltaïque des Tonnelettes Ensoleillées a réuni une dizaine de participants.

Les objectifs de ce temps d'information étaient de présenter la genèse et les caractéristiques du projet au public, avant de répondre aux questions qu'il suscitait.

Cette première rencontre s'est déroulée à l'issue des deux journées de porte-à-porte, elle a permis d'informer les participants des modalités de la phase active de concertation lancée le jour même.



**Réunion de présentation du dispositif de concertation le 23 mai 2024 à Thizay**

## c) La volonté d'une large concertation citoyenne avec le territoire

### *Une concertation exemplaire sur le modèle de la concertation réglementaire*

GLHD, en accord avec la volonté du collectif d'agriculteurs, a **initié sincèrement et de manière volontaire cette démarche de co-construction** avec le territoire. GLHD considère en effet que la rencontre de tous les acteurs constitue une opportunité d'enrichissement pour le projet.

Elle a été réalisée avec un **niveau d'exigence comparable à celui d'une concertation réglementaire**. Organisée du **22 mai au 30 juin 2024** sur le périmètre des communes de Thizay et Issoudun, cette première phase de concertation citoyenne a permis de présenter le projet aux habitants et aux usagers du territoire afin de recueillir leurs questionnements, commentaires et contributions, en particulier sur la question des usages locaux et de l'intégration paysagère.

**GLHD a fait appel au cabinet Willing, un tiers indépendant** garantissant l'impartialité et la neutralité de l'initiative pour animer l'information et la concertation autour du projet. Les éléments ainsi récoltés lors de cette phase de concertation permettront d'enrichir significativement le dossier qui sera présenté ultérieurement à l'administration.

### *Le dispositif de la concertation citoyenne*

- L'objet de la concertation : informer, expliquer et débattre

GLHD et le collectif d'agriculteurs ont pris l'initiative **d'organiser une concertation volontaire selon des modalités qu'ils fixent librement** (article L121-17 et L. 121-16 du code de l'environnement).

Les modalités de la concertation préalable volontaire organisée par GLHD en tant que maître d'ouvrage du projet agrivoltaïque des Tonnelettes Ensoleillées ont pour objet d'associer le public afin que le projet s'intègre dans le territoire.

- Le périmètre de la concertation

Le dispositif de concertation préalable volontaire a été déployé dans les communes de **Thizay et d'Issoudun**, qui font parties **de la Communauté de Communes de Champagne Boischauts et de la Communauté de Communes du Pays d'Issoudun**.

Une attention particulière a été accordée au **renforcement du dispositif de concertation à proximité immédiate du projet**, à Thizay et au Sud d'Issoudun, en impliquant activement les habitants, les usagers et les exploitants locaux.

Plusieurs **dispositifs complémentaires ont été mis en place pour informer et associer le public** (affichages, ateliers, porte-à-porte, visite de site, registres, permanence d'information et de participation, formulaire de participation à distance via le site internet, Intramuros). **La pluralité des moyens déployés vise à garantir un accès facilité** à l'information pour tous les participants et favorise leur expression à tout moment dans le cadre de la concertation.

Le dispositif de concertation a débuté par un **temps de porter à connaissance**, en amont des ateliers, pour présenter et expliquer le projet et annoncer la concertation. Les habitants ont pu **prendre connaissance** du projet via :

- Un **avis de concertation** affiché en mairie de Thizay et au siège de la Communauté de communes Champagne Boischaux le 7 mai 2024 (cf. [annexe 4](#))
- Une **lettre d'information**, distribuée à l'ensemble des habitants en proximité du projet le 17 mai 2024 (cf. [annexe 3](#))
- Un site internet dédié au projet et à la concertation : <https://www.tonnelettes-enseleillees.fr>, ouvert le 17 mai 2024
- Un **communiqué de presse** à destination de la presse locale de l'Indre, partagé le 22 mai 2024 (cf. [annexe 5](#))
- Une **distribution de flyers et affichettes en boîte à lettres** pour annoncer la visite de site et la permanence en mairie de Thizay, quelques jours avant la visite-atelier du 12 juin 2024

### ZOOM SUR LA DIFFUSION DE LA LETTRE D'INFORMATION EN AMONT DE LA CONCERTATION

Le 17 mai, la semaine précédant le lancement de la concertation et le porte-à-porte, **169 plaquettes ont été distribuées dans les boîtes aux lettres de la zone d'influence du projet** ([Bourg de Thizay, Jean Varenne, Issoudun : les Terres Rouges, les Charmelons, une partie de la Grelleterie Sud]).

Ce boitage a permis **d'informer sur le projet et ses modalités et la tenue de la concertation** : annoncer le porte-à-porte et les différentes dates des temps de concertation, présenter le projet et l'agrivoltaïsme.



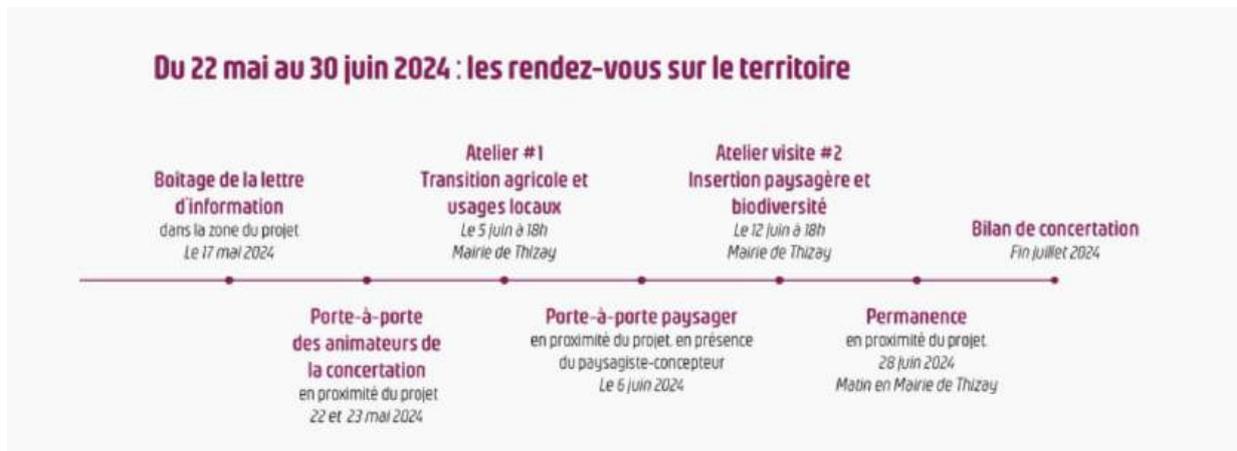
**Cartographie synthétique de la distribution des plaquettes**

À la suite du porter à connaissance, une **phase de concertation active** s'est organisée. Les habitants du territoire ont pu **contribuer au projet** par différents moyens :

- Un dispositif de **porte-à-porte d'information** et de recueil des premières réactions, les 22 et 23 mai 2024, en présence du tiers garant de la concertation.
- Un **atelier thématique intitulé « Transition agricole et usages locaux »**, le 5 juin 2024 pour recueillir l'expertise d'usage des habitants du territoire.
- Un **porte-à-porte paysager**, organisé le 6 juin en présence de Mathilde Martin, paysagiste du projet.
- Une **visite de site-atelier participatif intitulé « Insertion paysagère et biodiversité »** pour permettre aux citoyens de s'approprier le site du projet, de se projeter dans leur futur environnement et de travailler collectivement l'insertion paysagère du projet et la question du suivi de la biodiversité.
- **Deux registres de concertation** mis à disposition en mairie de Thizay ainsi qu'au siège de la Communauté de communes Champagne Boischaux, permettant aux habitants de contribuer par écrit

à tout moment. Les contributions pouvaient également être directement transmises au représentant de la maîtrise d'ouvrage, par courrier ou courriel.

- Une **permanence d'information et de participation**, organisée à la salle communale de Thizay le 28 juin pour clôturer la phase active de concertation et permettre aux citoyens de poser leurs questions et partager leurs contributions.
- **Un formulaire de participation disponible** sur le site internet du projet et permettant de poser des questions ou de contribuer à tout moment.
- **Un courriel dédié** au projet, mis en place pour contacter la maîtrise d'ouvrage : tonnelettes-ensoleillees@glhd.fr.
- **Une adresse postale**, indiquée sur la plaquette d'information et le site internet.



**Calendrier des rendez-vous de la concertation sur le territoire**

## Les outils d'information et de participation



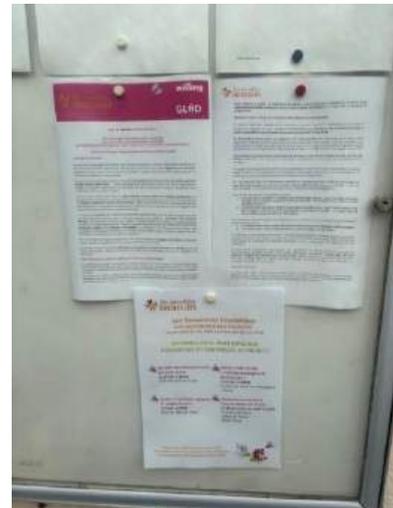
### La lettre d'information

Une plaquette présentant le projet a été distribuée aux habitants proches du projet (Bourg de Thizay, Jean Varenne, Issoudun : les Terres Rouges, les Charmelons, une partie de la Grelleterie Sud) le 17 mai 2024. Elle a également servi de support pour les actions de porte-à-porte, les 22 et 23 mai 2024 (cf. annexe 3).

### L'avis de concertation

Affiché à la mairie de Thizay et au siège de la Communauté de Communes Champagne Boischaux.

L'avis de concertation a permis d'informer les habitants sur le projet et les modalités de la concertation préalable avant qu'elle ne débute le 22 mai 2024 (cf. annexe 4).



### Les registres de concertation

Les registres de concertation, disponibles du 22 mai au 30 juin 2024 à la mairie de Thizay et au siège de la Communauté de Communes Champagne Boischaux permettaient aux personnes le souhaitant de s'exprimer librement.



## Le relais de la commune dans le porter à connaissance de la concertation

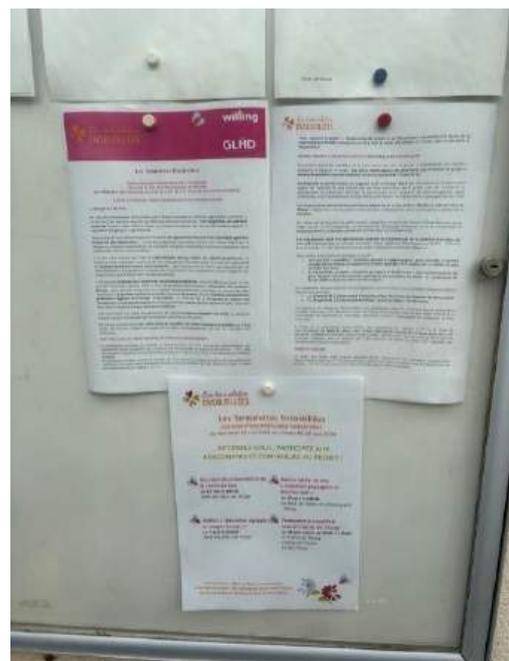
La mairie de Thizay et la communauté de communes Champagne Boischauts ont également **facilité la diffusion de la concertation** et des différents événements associés.

Les informations ont été **relayées par un affichage physique** des temps de concertation en mairie et au siège de la communauté de communes, une publication a également été faite sur **le site Intramuros de la commune de Thizay**.

De plus, les élus ont pu échanger oralement avec les riverains sur les différents événements à venir. Ce **relais a permis de mieux atteindre les habitants et les riverains dans leur quotidien**.

La commune d'Issoudun et la communauté de communes du Pays d'Issoudun ont rendu un courrier d'intention favorable **et une lettre d'intérêt pour l'organisation de la concertation sur son territoire**.

La **commune de Thizay a très largement contribué au relais et à l'annonce de la concertation** des différents temps de participation, en mettant à disposition **son affichage municipal, son affichage numérique mais aussi en accueillant les différents temps d'ateliers**.



**Dépôt de la lettre d'information, avis de concertation et affiche des différents temps de concertation à la Mairie de Thizay et au siège de la Communauté de communes Champagne Boischauts**



Du 22 mai au 30 juin 2024

Dans le cadre du projet agrivoltaïque « Les Tonnelettes ensoleillées » plusieurs temps de



Le collectif d'agriculteurs Berry Terre de Soleil vous invite à un atelier sur l'insertion paysagère et la biodiversité.



Le collectif d'agriculteurs Berry Terre de Soleil vous invite à un atelier sur l'insertion paysagère et la biodiversité.

Au programme :

-Visite de site : départ de Villesageon à 18h et visite du site du projet puis

-Atelier insertion paysagère en salle des fêtes de Thizay vers 19h

Nous vous attendons nombreux pour donner toutes vos idées et contributions autour du projet.

**Affichage digital paru sur la plateforme Intramuros de la commune de Thizay en amont des rendez-vous de la concertation**

### Un projet qui intéresse la presse

La presse quotidienne locale s'est intéressée au projet et a contribué à sa diffusion ainsi qu'à celle de la concertation sur le territoire. Durant la concertation, deux articles ont été publiés dans la *Nouvelle République* pour la commune de Thizay. Une journaliste de la *Nouvelle République* a assisté à l'atelier « Transition agricole

et usages locaux > le 5 juin 2024, ainsi qu'à la visite de site et atelier participatif « Insertion Paysagère et Biodiversité » le 12 juin 2024.

Le collectif d'agriculteurs et les chefs de projet de GLHD ont répondu aux questions de la journaliste pour approfondir la compréhension du projet et la méthodologie de développement concerté.

Le 5 juin, le projet a été présenté dans l'édition de midi de la radio locale France Bleu Berry et l'atelier du 5 juin a été annoncé, permettant de toucher une audience plus large que le seul projet, à l'échelle départementale.

Le 13 juin 2024, la Nouvelle République a publié un **article couvrant divers aspects du projet** (genèse, collectif d'agriculteurs, principe de l'agrivoltaïsme) et les modalités de la concertation volontaire. **Un encart annonçant la visite de site et l'atelier participatif du 12 juin** avait également été publié le 11 juin 2024.

Le 19 juin 2024, **un article rendant compte de la visite de site du 12 juin et annonçant la permanence d'information du 28 juin** a été publié dans la Nouvelle République. Le contenu portait notamment sur les acteurs présents lors de la visite, les enjeux d'insertion paysagère autour du projet ou encore les impressions des riverains présents lors de la visite.

17/06/2024 14:00 Entre Issoudun et Thizay, dans l'Indre, quatre agriculteurs se lancent dans l'agrivoltaïque

< Thizay 36

**Entre Issoudun et Thizay, dans l'Indre, quatre agriculteurs se lancent dans l'agrivoltaïque**

ABONNÉS Cet article est réservé aux abonnés numériques.

PUBLIÉ le 13/06/2024 à 16:57 | Mis à jour le 15/06/2024 à 16:40



Il y a quatre exploitants thizayais à vouloir diversifier leur culture, tout en combinant énergie renouvelable.

© (Photo NR, Alice Rogez)

**À cheval entre les deux communes, 80 ha de terrain sont actuellement à l'état agrivoltaïque. Il permettra d'installer de nouvelles cultures à l'ombre de panneaux photovoltaïques.**

Au cœur de la Champagne Berrichonne, quatre exploitants ont décidé de se lancer dans l'aventure de l'agrivoltaïque photovoltaïque sur un terrain commun, alliant ainsi tradition agricole et production énergétique.

► **À LIRE AUSSI**, En quête de demain : la future de l'agrivoltaïsme gagne la Sologne

C'est en découvrant un projet similaire sur la commune de Condat que François Tisser, Cédric Lestelot, Louis et Di Trossaudon qu'on s'est intéressés à l'agrivoltaïque et tout est arrivé à l'heure et à l'opportunité, nous avons à Tisser. « Nous ne nous sommes pas très peu auparavant, il y a aussi une aventure humaine derrière ce projet »

« Une aventure humaine derrière le projet »

Installé à cheval entre Issoudun et Thizay, le futur projet agrivoltaïque regroupe quatre parcelles limitrophes approuvées de 80 ha, aménagé à l'avenir, pour une puissance électrique envisagée à 40 MWc.

► **À LIRE AUSSI**, Dans l'Indre, les agriculteurs de plus en plus tentés par l'agrivoltaïsme

Baptiste Les Tonnelettes ensoleillées - en référence aux vignes auparavant plantées ici - le terrain, sec et calcaire, possède une qualité agronomique faible. « Nous sommes sur des sols très secs et calcaires, avec peu de réserve utile en eau, détaille Cédric Lestelot. Nous cherchons aussi à diversifier dans notre production, en gardant des cultures historiques et en nous orientant sur des cultures que nous ne sommes pas habitués à faire avec des semences locales, potagères et maraîchères. »



Également sur la site de GLHD, les porteurs de projets ont rencontré les riverains et citoyens du projet des Tonnelettes Ensoleillées.

© (Photo NR, Alice Rogez)

Les cultures seront donc protégées par l'ombre des panneaux, permettant ainsi d'éviter l'évaporation rapide des sols, tout en préservant, voire en renouvelant, la biodiversité grâce aux insectes pollinisateurs et leurs prédateurs. Les installations photovoltaïques protégeront les plantations du vent, de la grille ou des câbles de températures et éviteront au maximum les événements climatiques.

► **À LIRE AUSSI**, À Condat, dans l'Indre, un projet agrivoltaïque de 160 hectares

« Comme nous ne sommes pas payés des terres à haute rentabilité, ça nous permet aussi un

CONTACT : sylvain@tonnelettes.com | info@tonnelettes.com | 06 10 10 10 10

en bref

AGRICULTURE

Visite du futur projet agrivoltaïque à Thizay

Entre les communes de Thizay et d'Issoudun, quatre agriculteurs se sont lancés dans une aventure mêlant tradition agricole et innovation énergétique : la production agricole installée sous des panneaux photovoltaïques. Intitulé Tonnelettes Ensoleillées, le projet est à ses prémices. Une visite du site est organisée mercredi 12 juin, à 18h, au bout de l'allée Villesangeon à Thizay.

Articles de presse parus sur le projet dans la presse locale, les 11, 13 et 19 juin 2024.

Les articles parus dans la presse locale au sujet du projet agrivoltaïque des Tonnelettes Ensoleillées sont disponibles en annexes (cf. annexe 7).

### III. Le dispositif de concertation déployé

#### a) Deux journées d'information en porte-à-porte

**La phase active de concertation a débuté par un temps d'information en porte-à-porte.**

L'objectif de cette démarche était de **s'assurer que les riverains aient bien connaissance du projet** en cours d'élaboration et puissent poser leurs questions ou faire part de leurs premières contributions. Ces deux journées ont été organisées les 22 et 23 mai 2024, en proximité du projet.

Le périmètre du porte-à-porte intégrait, notamment pour la commune de Thizay, l'ensemble des habitations de Jean Varenne, La Folie, La Crué et de La Sarrauderie. Du côté d'Issoudun, les quartiers des Terres Rouges, des Charmelons et une partie de la Grelleterie Sud (en partie) ont été parcourus.

**Une attention toute particulière a été portée aux habitations en proximité du site et en potentielle visibilité du projet** (une seconde visite a été effectuée sur cette zone le second jour). Deux binômes ont été déployés, intégrant un chef de projet GLHD et un membre du cabinet garant de la concertation.

Les équipes en charge du porte-à-porte ont « frappé à la porte » **de 97 habitations. Ces visites ont permis d'échanger avec 44 riverains et 53 avis de passage** ont également été déposés lorsque les riverains étaient absents.



La tournée s'est déroulée sur **2 jours, le 22 et le 23 mai 2024**. Le porte-à-porte a ciblé **les habitations les plus proches de la zone d'étude du projet**.

- Jean Varenne
- La Folie
- La Crué
- Issoudun les Terres Rouges
- Issoudun les Charmelons,
- Issoudun Grelleterie Sud (en partie)

Une **attention toute particulière a été portée aux habitations en proximité** du site et en potentielle visibilité du projet (**une seconde visite a été effectuée sur cette zone le second jour**).

***Le périmètre des deux journées de porte-à-porte d'information***



Le porte-à-porte s'est déroulé en deux équipes, qui sont allées à la rencontre des riverains du projet.

Il a permis d'informer le territoire sur le projet, de répondre aux questions et d'enrichir le projet et la connaissance du territoire.

Il s'articulait autour d'une rapide présentation du projet, d'un temps de réponses aux questions des riverains et d'un court questionnaire sur la connaissance du projet et les enjeux du territoire.

**97** habitations  
visitées

**44** échanges avec  
les habitants

**53** avis de passage  
déposés

#### **Les résultats du porte-à-porte d'information des 22 et 23 mai 2024**

Chaque entretien débutait par **une présentation du responsable de projet GLHD, détaillant son rôle dans le projet**. Les habitants étaient ensuite questionnés sur leur connaissance du projet. En fonction des réponses obtenues, le projet était soit présenté en détail, soit la parole était donnée aux habitants pour poser des questions ou exprimer leurs impressions.

En conclusion, les animateurs réitéraient les modalités et les dates de la concertation, encourageant ainsi les habitants à y participer activement. Sur la totalité des habitants rencontrés, **quasiment tous les interviewés avaient bien connaissance de la démarche, notamment via la plaquette ou par le bouche-à-oreille**.

Le compte-rendu détaillé du porte-à-porte est disponible en annexes ([cf. annexe 8](#)).

### **b) L'atelier « Transition agricole et usages locaux »**

Organisé le 5 juin 2024 de 18h00 à 20h00, à la salle des fêtes de Thizay, l'atelier « Transition agricole et usages locaux » était à destination des riverains, et usagers du territoire (chasse, randonnée, VTT, agriculteurs...).

Ce premier temps de concertation avait été conçu comme un **temps mixte, avec un temps de plénière et un temps d'atelier en petits groupes**. Le temps de plénière avait à la fois pour objectif de présenter le projet agrivoltaïque des Tonnelettes Ensoleillées et de répondre aux questions des participants. Le temps participatif visait à recueillir **l'expertise des habitants sur la question des usages du territoire et de la transition agricole**.

Plusieurs moyens ont été mis en œuvre pour annoncer l'évènement :

- L'avis de concertation et l'affiche posée en mairie de Thizay et à la Communauté de Communes le 7 mai 2024
- La plaquette boitée à une centaine de personnes sur le périmètre autour du projet le 17 mai 2024
- Le site internet du projet, ouvert le 17 mai 2024

- Un communiqué de presse adressé à la presse locale de l'Indre, le 22 mai 2024
- Le porte-à-porte qui s'est déroulé sur le territoire le 22 et 23 mai 2024
- L'affichage numérique sur le site Intramuros de la commune, quelques jours en amont de la réunion

Ce premier temps de concertation a réuni des riverains ainsi que deux représentants de la fédération départementale de chasse de l'Indre (FDC 36).

Le **travail mené sur la cartographie du site et de sa zone d'influence a permis d'appréhender les usages actuels**. À travers une connaissance approfondie de la zone, les participants ont identifié les points d'attention critiques et les opportunités de synergies à exploiter en lien avec le projet envisagé. Des contributions ont notamment été recueillies en lien avec le sujet de la chasse et de la circulation des animaux sur le territoire.

Cet atelier a mis en exergue un **intérêt et une curiosité des riverains et usagers pour le projet**. Les membres de la Fédération Départementale de Chasse présents ont également joué un rôle moteur durant la phase participative.



*Atelier sur le territoire du 5 juin*

Cette rencontre a donné lieu à un compte-rendu détaillé ([cf. annexe 10](#)).

### **c) Un porte-à-porte paysager**

Un porte-à-porte paysager, organisé le 6 juin 2024 a permis de rencontrer et échanger avec les habitants concernés par une potentielle visibilité sur le projet depuis leur lieu d'habitation. Mathilde Martin, paysagiste du projet, et les chefs de projet de GLHD ont visité 10 habitations préalablement identifiées, incluant Jean-Varenne, La Crue, La Folie, la Pointe route de Thizay/route de Vouillon, et la rue Arthur Rimbaud. Ce temps de concertation avait pour objectif de travailler la question de l'insertion paysagère du projet en intégrant avis et contributions des riverains.

L'évènement avait été annoncé par plusieurs moyens :

- La plaquette boîtée à une centaine de personnes sur la zone autour du projet le 17 mai 2024
- Le site internet du projet, ouvert le 17 mai 2024
- Le porte-à-porte qui s'est déroulé sur le territoire le 22 et 23 mai 2024

Les échanges avec les habitants proches du site ont permis d'identifier les zones de visibilité et de comprendre leurs volontés concernant les aménagements paysagers futurs dans leur environnement immédiat. Des contributions ont notamment été recueillies sur les questions de visibilité et l'implantation de haies. Des demandes de photomontages ont également été formulées pour mieux visualiser l'intégration du projet (cf. [annexe 11](#)).

### **d) La visite de site - atelier « Insertion paysagère et biodiversité »**

Organisé le 12 juin 2024 sur le site du projet, puis à la salle des fêtes de Thizay, la visite de site-atelier « Insertion paysagère et biodiversité » avait pour objectif de faciliter la projection des habitants du territoire dans leur environnement futur et de les faire contribuer au sujet de l'insertion paysagère du projet.

À l'occasion de la promenade autour du site, plusieurs points de vue ont été visités, permettant aux participants de percevoir divers aspects du projet (visibilité, biodiversité, qualité des terres agricoles, hauteurs des panneaux). Cette visite a aidé les riverains à mieux comprendre les impacts du projet sur leur environnement et à se rassurer à ce sujet. Mathilde Martin, paysagiste du projet, était présente pour accompagner les participants et répondre à leurs questions. Des outils de visualisation 3D ont facilité la projection des habitants sur le futur du projet.

Ensuite, l'atelier cartographique participatif a permis aux habitants de formuler des recommandations paysagères, en particulier concernant le masquage et les zones de transparence autour du projet. La question des haies cynégétiques et des éléments de biodiversité a également été largement discutée.

La réunion a été annoncée via plusieurs moyens :

- L'avis de concertation et l'affiche posée en mairie de Thizay et à la Communauté de communes le 7 mai 2024
- La plaquette boîtée sur la zone autour du projet en amont de la concertation le 17 mai 2024
- Le site internet du projet, ouvert le 17 juin 2024
- Un communiqué adressé à la presse locale sur le territoire, transmis le 22 mai 2024
- Une annonce numérique sur le site Intramuros de la commune, la semaine précédant la visite atelier
- Une annonce en presse, parue dans la Nouvelle République le 11 juin 2024
- Une cinquantaine de flyers et affiches sur le territoire, quelques jours avant la réunion



**Photos de la visite de site du 12 juin 2024,  
outil de visualisation mis à disposition des habitants lors de la visite.**

La visite / atelier a donné lieu à un compte-rendu détaillé ([cf. annexe 10](#))

### e) La permanence d'information et de participation

Deux permanences d'information ont été organisées le 28 juin 2024 de 8h30 à 13h à la salle communale de Thizay. GLHD et le cabinet Willing, tiers garant de la concertation étaient présents pour répondre aux questions restantes des habitants qui n'auraient pas pu bénéficier du porte-à-porte ou assister aux différents temps de concertation ouverts au public. Deux riverains se sont présentés lors des permanences.

La permanence d'information a donné lieu à un compte-rendu détaillé ([cf. annexe 11](#))

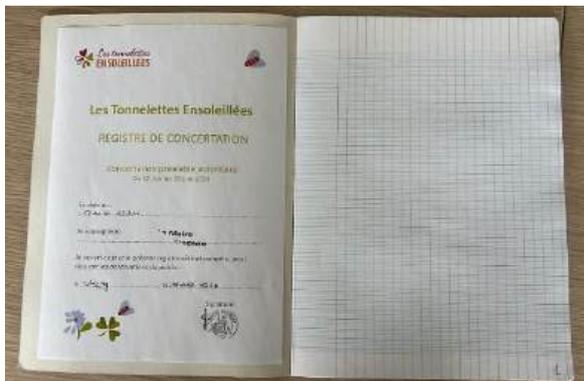


**Affichage dans le bourg de Thizay et le quartier de Jean Varenne**

### f) Les registres de la concertation

Deux registres de concertation ont été mis à disposition du public en mairie de Thizay ainsi qu'au siège de la Communauté de communes Champagne Boischauts, permettant de contribuer de manière écrite.

Aucune participation ou question n'a été relevée via cet outil de concertation.



Registres de concertation déposés en mairie de Thizay et au siège de la Communauté de Communes Champagne Boischauts

## g) Le site internet de la concertation

Un site internet dédié au projet agrivoltaïque des Tonnelettes Ensoleillées a été ouvert au public à partir du 17 mai : [tonnelettes-enseleillees.fr](http://tonnelettes-enseleillees.fr).

**Ce site présente la genèse du projet, ses ambitions, la philosophie de GLHD dans le développement des projets, l'avancée des études techniques.**

Une section dédiée à la concertation citoyenne permet de prendre connaissance du dispositif et des différents temps de participation. Les documents relatifs à la concertation (avis de concertation, communiqué de presse, plaquette du projet) y sont disponibles.

**Les comptes-rendus des événements, et ce bilan de concertation seront également publiés.** Les habitants peuvent également poser leurs questions et contribuer via un formulaire de contact, courriel ou courrier postal communiqués sur le site internet.

Durant la phase d'annonce et de concertation active, le site internet a enregistré plus de **200 pages vues** pour plus d'une **cinquantaine d'utilisateurs uniques**.

Un **pic de fréquentation** a été observé entre le 18 mai et le 26 mai, période de porter à connaissance et de lancement de la concertation. Le nombre de visiteurs et de vues a également augmenté entre le 7 et le 17 juillet, consécutivement aux temps participatifs sur le territoire.



Extraits visuels du site internet du projet agrivoltaïque des Tonnelettes Ensoleillées

## IV. Les grands enseignements de la concertation

### a) Les grands chiffres de la participation et de la mobilisation sur le territoire

#### 6 temps d'information et de participation

**2 temps thématiques** dont une visite de site autour de la transition agricole et des usages sur le territoire, de l'insertion paysagère et de la biodiversité.

Près de **300 personnes informées** du projet et du dispositif de concertation déployé sur le territoire (en cumulé)

Environ **97 participants** et personnes rencontrées en cumulé

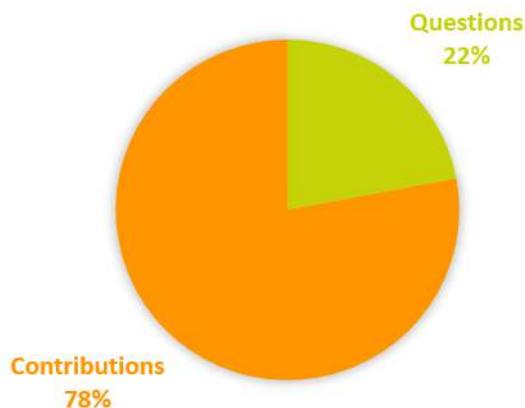
Environ **150 plaquettes diffusées** sur le territoire

Près de **500 participations** cumulées (cf. annexe 12) :

- **110 questions** posées
- **389 contributions** sur le projet
- **4 grands sujets** de participation
- **7 thématiques** évoquées dans les contributions

**100% des habitants** qui se trouvent dans la zone d'influence du projet ont été touchés par une action d'information-concertation (plaquette, porte-à-porte, réunion, permanence...)

#### RÉPARTITION ENTRE QUESTIONS POSÉES ET CONTRIBUTIONS



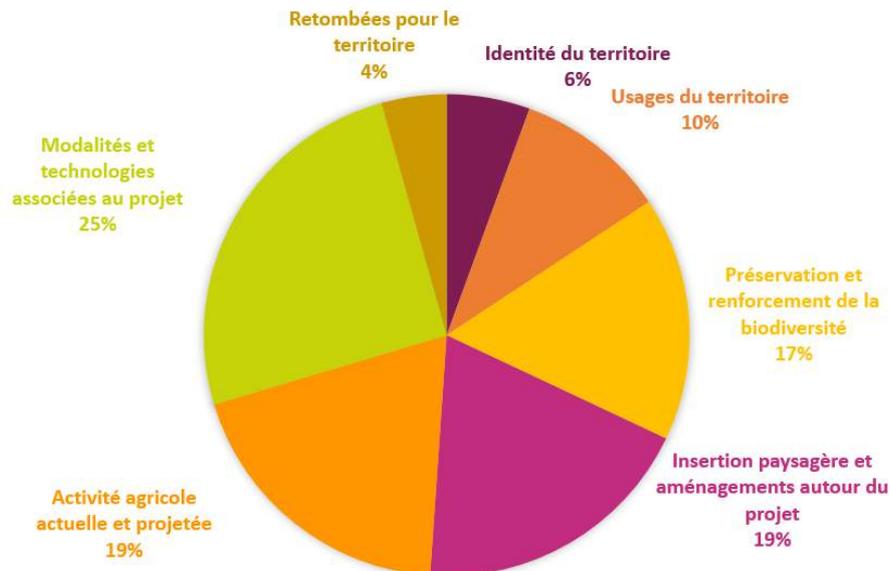
De très **nombreuses questions ont été posées** sur le projet, ses modalités, le projet agricole, tout au long de la concertation, **signe d'une curiosité du territoire pour le projet.**

#### 4 GRANDS SUJETS DE PARTICIPATION



Les contributions de la concertation traitent de **4 grands sujets** : l'opportunité du projet, la concertation, le contexte autour du projet et le projet. Plus des **trois quarts des contributions recueillies sont relatives au projet et à ses modalités et ont contribué à enrichir le projet en cours.**

#### REPARTITION DES THEMATIQUES CONCERNANT LE PROJET



**Quatre thématiques ont été très largement abordées** : la question du projet agricole, celle de l'insertion paysagère, de la biodiversité. La thématique des technologies associées au projet a été également largement plébiscitée, mais davantage sous forme de questions.

## b) Une concertation et une information appréciée, qui a permis au territoire de se projeter et de poser ses questions

La **concertation menée sur le territoire a été très favorablement accueillie** par les usagers et les riverains. Elle leur a notamment permis de **s'informer, de poser leurs questions**, mais aussi de mieux se projeter dans leur environnement futur, notamment grâce à la visite de site.

### Une large information appréciée du territoire

Les personnes rencontrées sur le territoire ont plusieurs fois évoqué la concertation. Ils apprécient cette pratique, qui est nouvelle pour certains : « *C'est bien de faire participer les habitants, je crois qu'on ne le voyait pas trop avant* », « *Ce que vous appelez concertation, c'est pour informer les gens ?* ».

Ils ont à plusieurs reprises remercié GLHD pour cette information et se sont montrés **sensibles à la démarche de proximité**, notamment à l'occasion du porte-à-porte d'information : « *C'est intéressant, je vous remercie d'être passés et de m'avoir prévenu* », « *C'est bien de venir nous voir à domicile* », « *Je n'étais pas trop au courant, mais maintenant on sait* ».

Plusieurs personnes ont questionné GLHD afin de **savoir si cette concertation était obligatoire** et si elle s'inscrivait dans le cadre d'une enquête publique : « *C'est obligatoire cette enquête ?* », « *Vous demandez l'avis des locaux, c'est obligatoire ?* », « *Est-ce qu'il y a une enquête publique ?* ».

Ils **apprécient l'information large et l'écoute** offerte aux habitants en amont de la réalisation du projet : « *La concertation c'est très important [...] il faut qu'ils puissent être informés* », « *Ce n'est pas plus mal d'informer le territoire en amont du permis de construire* ». Plusieurs participants ont également mentionné **l'importance d'une information adressée à tous les publics**, prenant différentes formes et permettant à chacun de s'exprimer : « *On a plusieurs moyens pour s'informer dans la commune* », « *S'il y a des gens opposés, ils viendront aux réunions* », « *La concertation c'est très important, les gens ont le droit de penser ce qu'ils veulent, mais il faut qu'ils puissent être informés* ».

Lors du porte-à-porte, les animateurs ont interrogé les personnes rencontrées afin de savoir si elles avaient bien reçu la lettre d'information du projet et si elles souhaitaient participer à la concertation. La **quasi-totalité des personnes rencontrées a confirmé avoir reçu la plaquette d'information sur le projet** : « *J'ai bien lu la plaquette* », « *Je vous remercie de m'avoir informé* », « *On a bien eu la plaquette dans notre boîte à lettres* », « *J'ai parcouru la plaquette* ».

**Près d'un tiers des participants s'est également dit intéressé pour participer aux différents temps de concertation**. Cet engouement illustre la pertinence d'avoir mis en place des temps variés sur le territoire : « *Je vais essayer d'aller à une réunion* », « *Je me rendrai disponible pour le porte-à-porte paysager* », « *Je pourrai me rendre disponible pour l'atelier du 5 juin* », « *J'ai prévu de venir aux ateliers* », « *Je participerai aux ateliers* ».

Plusieurs personnes rencontrées se sont également **proposées spontanément de relayer l'information et le dispositif** de concertation auprès de leur entourage : « *Si je croise quelqu'un, je lui en parlerai* », « *Je vais en parler à mon fils, il sera intéressé* ».

### Une vraie curiosité pour le projet

Tout au long de la concertation, **110 questions ont été posées** sur le projet, témoignant d'une véritable curiosité du territoire autour du projet.

Ces questions portaient notamment sur :

- La **localisation** du projet, sa **superficie** : « C'est où exactement ? », « Ça se situe où exactement ? », « Où se situe le projet ? », « Quelle est la surface du projet ? »
- Le **projet agricole** envisagé : « Qu'envisagez-vous de faire avec les semences qui seront plantées ? », « Ils peuvent continuer à cultiver avec les panneaux ? », « Quelle serait la culture sur ces parcelles ? », « On peut continuer à travailler la terre avec les panneaux ? On peut planter quoi ? »
- Les **panneaux** (taille des panneaux, hauteur, **type de panneaux**, recyclage des panneaux...) : « Les panneaux ont une durée de vie de combien de temps ? », « Comment sont recyclés les panneaux ? », « Les panneaux s'inclinent d'eux-mêmes ? », « À quelle distance sont les panneaux les uns des autres ? », « À quelle hauteur sont les panneaux ? »
- Des **modalités du projet** (calendrier, distances autour du projet...) : « Le projet est déjà acté ? », « Avez-vous signé avec les propriétaires terriens ? », « Comment est intégré l'AgriPV au niveau de la PAC ? », « Y a-t-il une distance réglementaire entre les projets AgriPV et éolien ? », « Avez-vous des obligations de distance par rapport aux routes ? »
- La **production électrique du projet** (distribution, bénéfices pour les riverains) : « Où le projet sera-t-il raccordé ? », « Avez-vous déjà réservé les places sur les postes sources ? », « Qui récupère l'électricité ? », « Qui va bénéficier du projet : la commune ou la communauté de communes ? »

Les personnes rencontrées tout au long des temps de concertation ont été sensibles au fait que les agriculteurs et GLHD puissent répondre à ces questions en toute transparence.

### Une connaissance et un concernement différenciés sur le projet

Lors du porte-à-porte, près de trois quarts des personnes rencontrées (77,8%) **a déclaré avoir connaissance du projet** et près de la moitié (57,1%) a déclaré connaître le principe de l'agrivoltaïsme ou en avoir déjà entendu parler. Certains des **interlocuteurs semblaient toutefois confondre agrivoltaïsme et photovoltaïque**, notamment en raison d'un projet existant déjà à Saint-Aoustrilleen proximité de la zone d'étude.

Toutefois, après explication des modalités de l'agrivoltaïsme, une majorité des personnes rencontrées juge la **conciliation entre agriculture et production d'énergies renouvelables intéressante** : « **Le principe de l'agrivoltaïsme est intéressant** », « **C'est bien, on produit de l'énergie renouvelable en maintenant l'activité agricole** ».

En fonction de leur proximité avec la zone d'étude, les personnes rencontrées avaient une **connaissance du projet et un concernement distinct** : une bonne voire très bonne connaissance du projet en proximité de la zone d'étude, un intérêt plus limité sur la zone plus urbaine en proximité d'Issoudun : « **C'est vraiment loin de chez nous, on n'est pas directement concernés** », « **Je ne suis pas concerné, je me sens trop loin** », « **Je n'ai pas très envie de m'impliquer** », « **Je ne me pose pas plus de questions que ça** ». Quelques-uns se sont même questionnés ou ont été **surpris d'être intégrés au dispositif** de concertation : « **L'atelier, c'est pour nous ? On peut venir ?** ».

Si les habitants les plus en proximité de la zone d'étude semblaient **davantage connaître le projet et le principe de l'agrivoltaïsme** (environ 1/3 des personnes rencontrées), c'est également parce qu'elles étaient en

contact avec les agriculteurs du projet : « Francis m'avait expliqué le principe », « Je connais les agriculteurs à l'initiative du projet », « Je connais bien Cédric, c'est notre voisin », « Louis et Michel sont venus il y a 15 jours ».

### ZOOM SUR LA VISITE DE SITE

Lors de la concertation, une **visite de site a été organisée, en amont de l'atelier sur l'insertion paysagère du projet et les questions de biodiversité.**

Cette visite de site a réuni plus de 25 participants, qui ont pu à la fois **visiter le site actuel du projet, mais aussi se projeter grâce à une application de réalité augmentée** proposée par GLHD. Le format de cette visite de site a été très apprécié par les participants. Elle leur a permis de mieux appréhender le site d'étude et l'insertion du projet : « C'est bien, ça m'a permis de découvrir un site que je ne connaissais pas sur la commune », « Ça aide à mieux comprendre cette visite », « Avec la topographie, on se rend vraiment mieux compte », « On a eu des explications, ça permet de comprendre ce qu'il se passe. »

Les participants se sont montrés **sensibles aux projections** permises par l'application de GLHD, qui permet de se rendre compte de l'insertion du projet, de la hauteur des panneaux : « C'est vraiment impressionnant ces images [en parlant de l'application GLHD] », « On voit vraiment comment les panneaux vont évoluer du matin au soir avec le film [en parlant de l'application] », « C'était le top du top cette visite, je pensais que les panneaux étaient beaucoup plus hauts ».

## c) Une opportunité confirmée, pour un projet adapté au territoire et qui semble avoir peu d'impacts en local

### Un projet unanimement soutenu par les habitants du territoire

Lors de la concertation, la quasi-totalité des personnes rencontrées **[96%] s'est exprimée en faveur ou s'est montrée neutre vis-à-vis du projet** : « Moi je suis pour le projet », « Je suis pour les panneaux », « Le principe de l'AgriPv est bien », « Je suis tout à fait pour », « Ça me paraît tout à fait intéressant », « J'aimerais savoir comment faire pour dire que je suis pour ».

Plusieurs **arguments viennent pour les participants de la concertation, étayer ce soutien** : le fait que le projet soit dans un territoire qui se prête à ce type de démarche, sa participation à la transition écologique du territoire, les difficultés actuelles des agriculteurs...

Par ailleurs, le **principe de l'agrivoltaïsme a été compris et très apprécié des participants**. La double activité combinatoire sur une même parcelle a séduit les habitants du territoire : « Le principe de l'agrivoltaïsme est intéressant », « C'est bien, on produit de l'énergie renouvelable en maintenant l'activité agricole », « Il y a aussi un projet sans agriculteurs à la malterie, je trouve que c'est bien, ça fait marcher l'énergie et l'agriculture et je pense qu'il n'y a pas de contre-indication avec l'agriculture et la nourriture ».

Plusieurs participants, **très enthousiastes**, se sont également montrés sceptiques sur l'éventualité d'une opposition au projet : « C'est bénéfique à plusieurs points de vue », « Ce projet, c'est le top du top [...] C'est que du plus », « Mon rêve c'est d'avoir un projet comme ça vers chez moi ».

**Seules deux personnes rencontrées se sont déclarées opposées au projet**. La première semblait opposée à toute installation de projet d'énergies renouvelables sur le territoire, elle a déclaré être « gênée par toute cette industrialisation ». La seconde a indiqué qu'elle était contre les énergies renouvelables, « L'écologie, je vous

avoue que ça commence à me saouler grave, il y a beaucoup trop d'abus», « Je n'appelle pas ça de l'écologie, mais de l'agrobusiness».

### Un projet dans un territoire rural qui se prête à ce type de démarche

**88.9% des personnes interrogées estiment que le projet est adapté à leur territoire.** Plusieurs arguments dans ce sens ont été abordés :

- **La localisation du site, hors de la ville et dans un territoire rural :** « On est un peu en cul-de-sac sur la ville qui est au bout, l'emplacement du projet est bien vu, ça ouvre des portes à de nouveaux aménagements », « Il n'y a pas grand-chose autour, on est plutôt sur des zones de forêts, donc je supporte ce projet si ça peut les aider, que si ça ne dénature pas le territoire et n'a pas de répercussions sur le voisinage », « C'est en pleine nature, ça ne gêne pas », « Ce n'est pas dérangeant », « Je ne trouve pas ça mal adapté au territoire ».
- **Sa localisation, sur des terres peu propices à l'agriculture :** « C'est bien, on peut le mettre sur ce type de sols », « Le projet est adapté au territoire étant donné la qualité du sol sur ces parcelles », « C'est bien de le faire sur de mauvaises terres », « Ce sont des terres caillouteuses ».
- Le fait de son **éloignement vis-à-vis des habitations** et de sa **visibilité limitée sur le territoire** : « Je ne verrai pas beaucoup les panneaux, seulement une partie », « Personne ne sera gêné visuellement », « On ne verra rien, vraiment rien », « Ça se voit très peu ».

### Un projet innovant qui participe à la transition énergétique du territoire

Le projet a souvent été caractérisé comme un **projet qui s'inscrit dans l'air du temps et dans les innovations** : « Bien pour l'avenir », « Il faut vivre avec son temps », « C'est peut-être bien, l'avenir nous le dira ».

La question de l'opportunité du projet et notamment son **impact favorable sur la transition énergétique** du territoire a été plusieurs fois abordée : « On sait bien qu'on a besoin d'énergie et de mixité énergétique », « Je suis pour la transition énergétique / solaire », « Ces projets c'est l'avenir, le pétrole il n'y en aura pas toujours ».

Les participants se sont **questionnés sur la participation directe de ce projet à la transition écologique de leur territoire** : « C'est bien par contre de savoir l'origine de l'énergie et de savoir d'où vient notre électricité qu'on paye », « L'énergie produite profitera-t-elle au territoire ou partira-t-elle pour les autres communes ? ». La question du prix de l'électricité pour les usagers du territoire a également été abordée.

### Une compréhension des enjeux actuels pour le milieu agricole et un bon accueil de leur projet de diversification

Les riverains semblent **peu concernés par le projet à titre individuel**, ils évoquent avec empathie un projet bénéfique pour les agriculteurs et qui permettrait de les soutenir financièrement et d'assurer la pérennité des exploitations.

De nombreuses personnes ont mentionné les **difficultés actuelles des agriculteurs** : « La déprise agricole est énorme en France, on le vit moins dans le Berry, mais en Haute-Vienne ou en Creuse on observe une vraie déprise agricole, si l'on veut maintenir les agriculteurs il faudra trouver des solutions pour qu'ils puissent

*gagner leur vie. La présence des agriculteurs est nécessaire pour pouvoir vivre en milieu rural», « Le grain ne se vend pas très cher».*

Les participants **semblaient connaître les agriculteurs du projet, directement ou indirectement, et les apprécier** : *« Je connais les agriculteurs à l'initiative du projet », « Je connais bien Cédric, c'est notre voisin », « Ce sont les agriculteurs locaux qui sont à l'initiative du projet », « Je suis copain avec les agriculteurs du projet ».*

Ils **considèrent que ce projet pourrait contribuer au maintien de l'activité agricole et faciliter la transmission des exploitations**. Le projet apportera également un soutien à de jeunes agriculteurs fraîchement installés : *« Ça va être loin de chez nous, ce sont des agriculteurs que je connais, Denis n'est pas très vieux, c'est un projet surtout pour son fils Louis », « On s'est vu avec Cédric. Les agriculteurs ont plein d'idées : ils méritent vraiment ! le bio, l'agrivoltaïsme... C'est très bien ».* Les participants mentionnent également *« Un impact positif sur l'avenir du territoire et le maintien de l'activité agricole ».*

Ils **soutiennent le projet des agriculteurs** qu'ils jugent intéressant, porteur pour eux et qui permet de concilier agriculture et énergie : *« C'est bien, on produit de l'énergie renouvelable en maintenant l'activité agricole », « Je trouve ça intéressant, d'autant plus s'il y a de la culture », « On a besoin de développer l'agriculture avec des parcs comme ça », « C'est bien, ça permet de cultiver en dessous ».*

Les habitants ont également mentionné les **retombées financières pour les agriculteurs**, qui selon eux, leur permettront d'envisager plus aisément l'avenir et la pérennité de leur exploitation agricole : *« C'est bien pour les agriculteurs ce projet, c'est une nouvelle manière d'appréhender leurs cultures, c'est une entrée économique », « Ça va permettre aux agriculteurs de mieux gagner leur vie ? », « C'est bien que de jeunes agriculteurs se mettent dans ce projet, c'est positif pour leur avenir », « Les agriculteurs sont jeunes, ils s'entendent et vont de l'avant ».*

De nombreux participants ont également été **sensibles au projet agricole innovant des agriculteurs** et à leur volonté de réintroduire des semences qui n'existent plus sur le territoire et de limiter les intrants : *« Le projet agricole est très intéressant, car ce type de plantation n'existe plus en proximité », « On dit que le projet c'est pour des fleurs », « C'est surtout important et intéressant de limiter les intrants ».*

### **Un point de vigilance concernant le maintien de l'activité agricole dans le territoire**

Deux participants ont émis des **réserves sur le principe de conciliation entre agriculture et production d'énergie**. Ils ont évoqué la raréfaction des terres agricoles et la baisse de production sur le territoire craignant à l'avenir des effets sur l'indépendance agricole : *« On pourrait être autosuffisants en récolte, mais on vend à l'extérieur et on rachète, car on préfère faire des panneaux », « J'ai du mal à comprendre comment on va importer des céréales et on va perdre des terres agricoles pour faire des panneaux solaires ».*

Ils craignent **que le projet énergétique prenne le pas sur le projet agricole** : *« On dit que le projet c'est pour des fleurs, mais on ne sait pas ce qui se fera vraiment dessous », « On a besoin de terres agricoles », « On s'étend de plus en plus et on va chasser les agriculteurs », « À force de mettre des panneaux, on a plus de place pour la culture ».*

Ils souhaiteraient que le projet puisse **s'établir exclusivement sur des terres peu productives et difficilement cultivables** : *« Il faut trouver des sols qui ne sont pas aptes à l'agriculture », « Pas de panneaux sur les terres productives », « Pas idéal en pleine campagne, il y a des sols plus adaptés que les sols cultivables, sinon il n'y aura plus de terres agricoles ».*

### Un projet « privé » qui concerne peu

De nombreuses personnes se sont déclarées neutres vis-à-vis du projet. Elles se sentent **peu concernées**, notamment pour les habitants les plus éloignés de la zone d'étude qui estiment que le projet n'est pas une contrainte pour eux : « Ne nous dérange pas, pas de contrainte pour nous », « Je ne suis ni pour ni contre, il n'y a pas que du noir ou du blanc dans le monde », « Je ne suis pas concerné, je me sens trop loin », « Je n'ai pas d'avis en particulier, on en voit pas mal de ce genre de projets dans le coin », « Ce n'est pas dérangeant », « Ça ne me touche pas, il faut des projets comme ça, c'est bien qu'il y en ait qui en fassent ».

Quelques habitants, notamment en proximité d'Issoudun, ont même concédé **un manque d'intérêt pour le projet** : « J'ai bien eu connaissance du projet, ça ne m'intéresse pas et ça ne me dérange pas », « On verra bien, sur le moment cela ne m'intéresse pas », « Je suis neutre, qu'est-ce que cela peut bien me faire ? », « Ça ne m'intéresse pas et ça ne dérange pas, s'ils veulent le faire, ils le font ».

D'autres riverains considèrent tout simplement qu'ils ne sont pas **concernés, car il s'agit d'un projet privé** : « Le propriétaire fait ce qu'il veut chez lui », « On est libres de faire ce que l'on veut si ça ne dérange pas les autres », « Chacun fait ce qui lui semble le mieux pour lui », « Le droit de propriété est sacré ».

### Un projet levier pour la biodiversité

Lors de la concertation, les participants ont, à de très nombreuses reprises, mentionné que le projet pouvait être **considéré comme une opportunité pour la biodiversité locale** : « Le projet pourrait servir à renforcer la biodiversité », « Le projet va permettre de réintroduire de la faune », « Si vous avez une culture de plantes, il y aura moins de traitements, c'est un bienfait pour la biodiversité ».

En effet, la clôture du projet peut offrir une protection contre les prédateurs, transformant le site en un espace de biodiversité protégé tout en restant ouvert à la petite faune, notamment les perdrix : « C'est intéressant comme utilisation, cela peut amener de la cache pour les animaux ». À ce titre, le projet pourrait être envisagé comme une « oasis, avec une diversité culturelle accrue, offrant un refuge aux oiseaux dans un espace clôturé et non chassé ».

Pour ces participants, le projet agricole revêt un « intérêt particulier en raison de pratiques agricoles anciennes qui ne se font plus aujourd'hui ».

### Un territoire marqué par les projets éoliens

Les personnes rencontrées sur le territoire ont quasi toutes mentionné **l'historique du territoire avec les projets éoliens**. Un projet en cours à proximité de Thizay a également été évoqué : « Il y a un projet éolien prévu pas loin », « Les éoliennes vont laisser une trace indélébile dans l'esprit des gens », « Je sais déjà qu'il y a un projet éolien et que les gens sont contre ».

De nombreux habitants ont **comparé le projet agrivoltaïque au projet éolien**, une opposition significative à l'éolien a été observée : « Les éoliennes c'est vrai que les gens en ont un peu marre », « Je sais qu'il y a eu des invectives par rapport à l'éolien, C'était une source de tensions », « Vous seriez venus pour des éoliennes, je ne vous aurais pas reçu comme ça », « Les éoliennes, on n'est pas pour ».

Les personnes interrogées mentionnent notamment **l'omniprésence de projets éoliens sur le territoire et le département** : « Il y a beaucoup d'éoliennes », « Quand on va vers Issoudun, on a l'impression que les éoliennes

sont dans la ville», « Je vous avoue que les panneaux, je ne dis pas non. Les éoliennes c'est un massacre, partout où l'on regarde on en voit».

Elles déplorent la **forte visibilité** de ces éoliennes sur le territoire et leur impact sur le paysage et l'identité du territoire : « Les éoliennes gâchent le paysage, il y en a de trop », « C'est mieux que les éoliennes qui clignotent partout comme à Noël ».

De nombreuses comparaisons ont été faites avec l'insertion des projets agrivoltaiques qu'ils apprécient davantage, car moins visibles et offrant davantage de sécurité : « C'est mieux que les grandes éoliennes », « Il n'y a pas de béton comme avec les éoliennes », « C'est bien mieux que les éoliennes, ça ne clignote pas la nuit », « Je préfère ça aux éoliennes », « Ce n'est pas comme les éoliennes. Ça ne fait pas de bruit et il n'y pas de risque qu'une hélice ne se détache comme à Issoudun », « Ça aurait été des éoliennes on les aurait vues, mais pas là ».

Plusieurs habitants ont questionné GLHD sur la **compatibilité entre les projets éoliens et agrivoltaiques**. Ils ont notamment cherché à savoir si la mise en place du projet agrivoltaique pourrait interrompre les projets éoliens en cours : « Y'aura pas d'éolienne grâce à ce projet ? », « Y a-t-il une distance réglementaire entre les projets AgriPV et éoliens ? », « Est-ce que la présence des panneaux empêche les éoliennes ? ».

## d) Un territoire historiquement agricole et un projet qui permet de renouer avec des pratiques anciennes

### Une identité et un paysage agricole fort et à préserver

- Un paysage agricole et rural

Lors des différents temps de concertation, les participants ont mentionné à plusieurs reprises un **paysage typique de la champagne Berrichonne**. Il s'agit de paysages très ouverts « C'est un milieu ouvert, avec la particularité du marais qui est assez atypique en champagne berrichonne, c'est assez remarquable », « Là physiquement on a des éléments dans le paysage ça reste un milieu ouvert, mais on n'est pas quand même dépourvus ».

L'agriculture y est caractérisée par de **grandes cultures** (comme le colza ou le blé) : « Moi il y a quelque chose qui m'a bien parlé, d'un point de vue biodiversité, on est sur de grandes plaines céréalières, mais vous avez présenté des habitats d'intérêt communautaire, il y a peut-être un travail à faire là-dessus », « Une région de grandes cultures », « Les parcelles de Colza, les zones céréalières avec des bottes de paille, c'est des grandes cultures, on oublie les moutons et les chèvres », « C'est de grandes plaines céréalières ici », « C'est des assolements simplifiés, blé, orge, colza, aujourd'hui peut-être de temps en temps ».

Les participants ont également mentionné **une zone de vallées, avec deux rivières qui entourent la zone projet** : « Le site est entre deux vallées, si vous sautez une vallée et que vous passez la nationale, il y a encore une autre vallée et entre les deux ce n'est pas la même largeur, on ne voit pas la vallée d'après », « C'est un fond de vallée typique, les fonds de vallée sont des zones humides, historiquement c'est des zones avec des peupliers », « On est entre deux vallées avec des échanges de population de faune ».

- Une activité agricole qui a forgé le territoire à préserver

Le territoire se caractérise principalement par son **activité et son paysage agricole**. À plusieurs reprises, les participants ont abordé ce paysage et ses caractéristiques, notamment les **pierriers et l'histoire viticole du**

**site d'étude :** « Autrefois, on trouvait des pierriers en fin de parcelle de vigne. Ils ont été enlevés. Des petites parcelles et des plus closes constitueront des zones de protection », « Ici c'est une terre de pierriers, c'était plein de pierriers ici ! C'était plein de pierres que les gens ramassaient et mettaient sur les chemins », « Les arbres que l'on voit sont soutenus par les pierriers. C'est à cet endroit qu'étaient les vignes autrefois ».

### UNE MISE EN VALEUR DE L'IDENTITÉ AGRICOLE DU TERRITOIRE DANS LE LOGO DU PROJET

Lors de la visite de site du 12 juin 2024, Cédric LEXTERIAT, l'un des agriculteurs du projet, a expliqué que le collectif d'agriculteur avait souhaité faire écho à l'histoire agricole du territoire, via l'identité du projet. En effet, le plateau où se situe le projet est nommé « Tonnelettes » en référence aux anciennes parcelles de vignes.

Le nom « Tonnelettes Ensoleillées » retrace le passé viticole et le futur du site avec le projet agrivoltaïque. Le logo du projet intègre des éléments historiques tels que les pierriers (cabanes en pierre utilisées dans les vignes), les abeilles pour la réintroduction de la biodiversité, les couleurs des fleurs et le vert symbolisant les cultures.

Quelques participants ont insisté sur leur **volonté de préserver cette identité agricole** importante sur le territoire : « La priorité c'est de bien garder l'identité du territoire et avoir des objectifs écologiques », « Il faut faire attention à bien préserver le territoire et les zones naturelles. On en manque. Attention à ne pas enlever des haies », « Comment minimiser l'impact du projet sur les terres agricoles environnantes ? ».

Les participants ont également évoqué les modalités pratiques pour poursuivre facilement une pratique agricole sur le territoire, en particulier si quelques zones de haies étaient plantées. Pour les participants : « Il faut mettre les haies à distance de la clôture, pour pouvoir l'entretenir convenablement et laisser circuler les engins d'entretien et les engins agricoles », « Le champ et toutes les haies devront être accessibles en tracteur, à la fois côté droit et gauche ».

### De très nombreuses questions sur la conciliation des activités agricoles et énergétiques

Lors du porte-à-porte et de la visite de site notamment, de **nombreuses questions ont émergé sur la conciliation des deux activités**, sur les cultures prévues sous les panneaux et sur la manière dont les agriculteurs pourraient cultiver ces terres.

Les participants se sont **questionnés sur les modalités de culture et de travail de la terre** et sur la possibilité technique de concilier agriculture et production d'électricité : « C'est vraiment bas. Comment vous allez cultiver dessous ? », « Quand les agriculteurs travailleront les champs, ils pourront du coup mettre les panneaux à la verticale ? ». Certains ont été surpris de cette double activité : « Est-ce qu'il y aura des impacts pour le sol ? », « On peut continuer à travailler la terre avec les panneaux ? ».

S'il semble que le projet ait été bien compris du territoire : « C'est bien. Ça permet de cultiver en dessous », « Je trouve que c'est bien, ça fait marcher l'énergie et l'agriculture et je pense qu'il n'y a pas de contre-indication avec l'agriculture et la nourriture ». De nombreux **questionnements concernaient le projet agricole futur** : « Qu'est-ce qu'on peut cultiver en dessous ? », « Concrètement, qu'est-ce qu'il y aura sur ces champs en dessous ? », « Quelles seront les cultures ? », « Quelle serait la culture sur ces parcelles ? ». Plusieurs participants ont questionné les agriculteurs et GLHD sur les types de cultures envisageables : « On ne pourra pas mettre dessous des grandes / hautes cultures ? ».

Le projet agricole présenté par les agriculteurs et ses **débouchés ont semblé séduire les habitants et riverains**. Ils ont notamment manifesté un intérêt pour les semences prévues : « *Qu'envisagez-vous de faire avec les semences qui seront plantées ?* », « *Quels sont les avantages écologiques de ces plantations ?* ».

Quelques participants ont semblé **remettre en question la possibilité d'une double activité** agricole et énergétique dans le temps et ont posé des questions sur la pérennité des usages agricoles : « *Qu'est-ce qui est prévu si ça devient une jachère avec des panneaux abandonnés ?* », « *Je pensais que les champs n'étaient pas travaillés et qu'à ce titre-là, on pouvait y intégrer un projet agrivoltaïque* ». Ils ont insisté également sur le design du projet, qui doit permettre de poursuivre aisément une activité agricole.

### Un levier pour l'agriculture du territoire

#### ▪ Des terres sèches et difficilement cultivables

Les riverains et habitants du territoire ont régulièrement mentionné la **difficulté historique de travailler les terres** sur lesquelles le projet pourrait s'installer. Il s'agit en effet de terres sèches, drainantes et caillouteuses : « *On a l'impression qu'il y a de l'eau, mais le sol est très drainant naturellement* », « *Ce sont des terres caillouteuses* », « *Y'a pas une seule flaque, même quand il pleut plusieurs jours* », « *Le problème majeur de ce sol, c'est la sécheresse* », « *Il y a très peu de réserve sur ces terres, uniquement 15 à 20 cm de profondeur de terres* ».

Les agriculteurs du projet, lors de la visite de site, ont également présenté la situation du projet. Le plateau argilo-calcaire superficiel qui accueillera le projet est caractérisé par des terres caillouteuses avec une faible capacité de rétention d'eau. Dans 20 à 30 ans, le réchauffement climatique et les sécheresses rendront ces terres encore moins productives.

Ils jugent que **le site du projet est bien choisi au regard des contraintes existantes** : « *Il faut trouver des sols qui ne sont pas aptes à l'agriculture* », « *Ils ont un projet sur la commune, là c'est bien, on peut le mettre sur ce type de sols* », « *C'est bien de le faire sur de mauvaises terres* ».

Pour eux, l'installation de panneaux se justifie du fait de cette terre peu propice, la mise en place des panneaux **pourrait même avoir des bénéfices sur les cultures** : « *Les panneaux sont favorables pour les cultures en dessous. Les gens disent que le terrain n'est pas terrible* », « *C'est un peu ce que l'on recherche ailleurs avec des couverts. On a beaucoup à apprendre sur ces choses-là donc on n'a pas d'a priori sur ce qui peut être fait de bien ou de mal, c'est un test grandeur nature* ».

Ils apprécient notamment que le projet puisse venir aider à **préserver les ressources en eau et éviter la sécheresse, en favorisant la rétention d'eau et l'ombre** : « *Si ça évite d'arroser, c'est pas mal* », « *Ça protège vraiment de la sécheresse* », « *Ça peut aider contre la sécheresse, mais cette année on a eu beaucoup d'eau* », « *Ça fera de l'ombre l'été. Peut-être que des animaux iront se mettre dessous, ça leur fera un abri* ».

#### ▪ Aider à la transmission et à l'installation des jeunes agriculteurs

Les riverains du territoire connaissent bien les agriculteurs du projet, notamment ceux les plus en proximité du site. Ils les apprécient et les soutiennent dans leur projet, y voyant un **véritable levier pour leur activité et une manière d'innover dans leurs pratiques** : « *C'est bien que de jeunes agriculteurs se mettent dans ce projet, c'est positif pour leur avenir* », « *Les agriculteurs sont jeunes, ils s'entendent et vont de l'avant* ».

#### ▪ Un projet qui permet de réinterroger les pratiques agricoles actuelles et de réintégrer des cultures anciennes

Lors de la concertation, les agriculteurs ont présenté le projet comme une **occasion de faire évoluer leurs pratiques et les cultures** qu'ils souhaitent mettre en place : « C'est bien pour les agriculteurs ce projet, c'est une nouvelle manière d'appréhender leurs cultures », « On s'est vu avec Cédric. Les agriculteurs ont plein d'idées : le bio, l'agrivoltaïsme... C'est très bien ».

Le projet devrait permettre de limiter l'usage d'intrants et **d'aller vers une agriculture plus durable** : « Si vous avez une culture de plantes, il y aura moins de traitements, c'est un bienfait pour la biodiversité », « C'est surtout important et intéressant de limiter les intrants », « Je suis pour une agriculture raisonnée et qu'on oublie le colza ». Les agriculteurs ont également expliqué que le projet leur permettrait d'expérimenter de nouvelles cultures moins gourmandes en eau (fenugrec, luzerne, sarrasin).

Les personnes rencontrées lors de la concertation, riverains, usagers ou institutionnels ont tous été très **sensibles au projet agricole qui permet de réintroduire des semences de fleurs sur le territoire** : « Le projet agricole est très intéressant, car ce type de plantation n'existe plus en proximité ».

## e) Une opportunité et de très nombreuses idées pour renforcer la biodiversité sur le territoire grâce au projet

Les participants ont mentionné la présence de faune sur le territoire du projet et dans sa proximité. La zone de Marais présente en proximité du site joue un rôle prépondérant dans l'accueil des animaux (cervidés, sangliers, blaireaux...). Ils mentionnent également une biodiversité typique d'une zone de fond de vallée.

### Une biodiversité historiquement riche

Lors de la concertation, les participants ont mentionné, à proximité du projet, un **espace de marais et une vallée propice à la faune et la flore** : « C'est un milieu ouvert, une région de grandes cultures avec la particularité du marais qui est assez atypique en champagne berrichonne, c'est assez remarquable », « C'est un fond de vallée typique, les fonds de vallée sont des zones humides, historiquement ce sont des zones avec des peupliers, c'est inondable, il n'y a pas de cultures ».

Ces zones étaient historiquement **très riches en oiseaux** : « Sur ces terres il y avait du perdreau », « Quand j'étais enfant, on voyait des oiseaux », « Ici, il y avait beaucoup de perdrix autrefois », « Sur les alentours d'Issoudun, on est sur des populations naturelles de perdrix, c'est encore dans l'esprit de tout le monde. Dans les années 1900, on avait de gros enjeux autour du Geai à l'échelle de la région agricole. De mémoire, les gens à la manœuvre ont connu ça donc les sujets de biodiversité redonnent espoir ».

Aujourd'hui, le site semble davantage fréquenté par **du petit gibier** : « Il y a des chevreuils, des lièvres et des faisans par ici », « Les animaux se déplacent plutôt en suivant les vallées. Les sangliers, on en voit beaucoup, parfois des groupes de 15 ou 20 », « Il y a des blaireaux que l'on ne peut plus réguler, c'est une réalité dont il faut tenir compte », « Sur la deuxième vallée vers la forêt de Bommiers, il y a la présence de grands cervidés, ça n'existait pas il y a 15 ans, on sent qu'il y en a de plus en plus ».

Les participants ont également **évoqué la flore et la végétation historique** et actuelle sur le territoire de l'Indre : « Autrefois, on trouvait notamment des poiriers en fin de parcelle de vigne. Ils ont été enlevés. Des petites parcelles et de plus closes constitueront des zones de protection », « Dans mes haies j'ai du fenouillet, du charme ». Ils ont également mis l'accent sur les haies, présentes historiquement sur le territoire : « Autour des champs il y avait des haies », « J'ai replanté des haies, il y a plusieurs essences incontournables ici », « On a conservé les haies sur nos terres ».

## Un attachement à la nature et une mobilisation forte

Cet attachement au territoire se matérialise par une **volonté généralisée de préserver le territoire et les zones naturelles, à une échelle large** : « La priorité c'est de bien garder l'identité du territoire et avoir des objectifs écologiques », « Il faut faire attention à bien préserver le territoire et les zones naturelles. On en manque. Attention à ne pas enlever des haies ».

Les participants ont mentionné un **territoire très actif avec un tissu associatif développé**, voire très développé, qui sait se mobiliser et s'organiser dans le but de préserver la biodiversité : « On a un tissu associatif développé, voire très développé. C'est un endroit où l'on travaille bien », « Une charte existante répertorie les essences locales pour la composition des haies ».

Plusieurs personnes ont mentionné le **rôle prépondérant de la Fédération départementale de chasse de l'Indre (FDC 36) et de la société de chasse communale**, qui organisent des battues, écobuages et autres actions en faveur de la biodiversité : « Les chasseurs sont très actifs dans l'entretien du marais, l'écobuage et d'autres projets comme ça. Il y a des territoires où la mobilisation n'est pas du tout aussi forte. Ici on parle de ça comme si c'était normal. Pour les battues organisées, il y a des interactions avec l'ensemble des acteurs du territoire et notamment les privés autour. Ça fait l'unanimité avec la commune, mais aussi avec tous les privés du territoire », « La fédération départementale mène des actions, on plante des haies localement. On parle souvent du gibier, mais il y a tout un tas d'espèces qui peuvent profiter de ces projets. On travaille surtout pour tous les oiseaux sédentaires et migrateurs de plaine, aujourd'hui la chasse en plaine est limitée ».

## Une opportunité pour renforcer la biodiversité sur le territoire

L'attachement du territoire à la biodiversité s'est notamment traduit par le nombre d'idées et de contributions relatives à la biodiversité pendant la concertation. En effet, ces dernières représentent environ une centaine de contributions.

- **Une opportunité de réintégrer des espèces anciennes (fruitiers, perdrix, petite faune...)**

Les participants ont mentionné la présence d'oiseaux, de faune **sur le site historiquement, le projet pourrait selon eux être une opportunité de réintégrer des espèces**, notamment des espèces anciennes : « Faire revenir les oiseaux ce serait bien », « On ne voit plus d'oiseaux », « Il faudrait essayer de réintégrer de la perdrix ou de la perdrix rouge, autrefois c'était une zone à perdrix rouge », « Le projet va permettre de réintroduire de la faune », « Les zones de panneaux ça peut permettre de réintroduire des oiseaux comme les perdrix », « Il faudrait essayer de réintégrer de la perdrix ou de la perdrix rouge, autrefois c'était une zone à perdrix rouge ».

- **Profiter de la clôture du site projet pour créer des espaces de repos et de vie pour la faune et notamment pour les oiseaux**

La Fédération départementale de chasse a expliqué, lors de la concertation, que la clôture du projet pourrait offrir une protection contre les prédateurs, transformant le site en un espace de biodiversité protégé tout en restant ouvert à la petite faune, notamment les perdrix. Plusieurs participants ont mentionné la possibilité de créer ces zones de repos, comme une « oasis, avec une diversité culturelle accrue, offrant un refuge aux oiseaux dans un espace clôturé et non chassé », « C'est très intéressant le grillage pour la préservation du petit gibier notamment », « C'est intéressant comme utilisation, cela peut amener de la cache pour les animaux », « Les îlots seront comme des oasis, il pourrait y avoir plus de biodiversité que dans des territoires hors de la zone projet. Quand on aménage, c'est comme des zones de repos pour la biodiversité ». Les panneaux pourraient également être un abri : « Ça fera de l'ombre l'été. Peut-être que des animaux iront se mettre dessous, ça leur fera un abri ».

Un travail mené avec la FDC 36 et ses représentants locaux a fait émerger **l'idée d'une volière anglaise** : « Il y a une réflexion sur une volière anglaise, un enclos qui permettrait d'avoir une zone de protection pour la biodiversité », « Faire des volières anglaises sur ces parcelles, ça peut être intéressant ». Les agriculteurs ont confirmé que cette zone était autrefois particulièrement fréquentée par les perdrix et comportait des pierriers. La clôture de la zone permettrait de reconstituer un habitat favorable pour les perdrix.

Pour les participants, et notamment pour les chasseurs, il semble **essentiel de conserver des espaces pour les passages de faune** : « Il faudrait des haies courtes, mais larges, pour que le gibier puisse passer à travers ce corridor », « Des types de passages sécurisés pour la faune peuvent être installés ici » notamment, car : « Il y a des chevreuils, des lièvres et des faisans par ici ».

À la suite de ces réflexions, les discussions ont été très nombreuses sur les **spécificités du grillage à mettre en place** : « Je pourrais vous montrer quel type de grillage utiliser », « Qu'est-ce que vous mettez comme grillage pour clôturer ? », « Les grillages à moutons, c'est du 15x15, cela permet de laisser passer la biodiversité. Il peut aussi y avoir du 20x20 ».

#### ▪ Mettre en place des haies cynégétiques

Les participants ont également évoqué la **question des haies, avec un intérêt porté sur la biodiversité, davantage que sur la question des masques visuels qu'elles constituent**. Les haies cynégétiques pourraient servir à la fois d'ombrage, d'alimentation et de reproduction pour le petit gibier : « Les haies pourraient servir à renforcer la biodiversité », « Il faut planter des haies et qu'elles soient durables », « Des haies pourraient être plantées », « Ne pas avoir des haies qui servent juste de masque, mais avoir des haies nourricières également », « Avoir une haie pour les oiseaux, c'est important ».

Ces haies devraient avoir un **rôle nourricier pour les animaux** : « Les semences de fleurs, c'est bien pour les abeilles », « Les oiseaux pourront se nourrir d'insectes et ça limitera aussi les rapaces ».

Lors de l'atelier sur la biodiversité et l'insertion du projet, les participants ont largement évoqué les **modalités de mise en place de ces haies**, afin qu'elles puissent renforcer la biodiversité. Il semble opportun de privilégier **des haies courtes, partielles, discontinues, mais larges**, qui puissent garantir le passage de la faune et les continuités écologiques : « Il faut éviter de faire des haies trop hautes qui serviraient de perchoirs aux buses », « Il faudrait des haies courtes, mais larges, pour que le gibier puisse passer à travers ces corridors », « Des rangs avec des bandes de haies avec des strates différentes et des essences locales », « Les avantages qu'offrent les haies en trois rangs pour la biodiversité ».

Concernant les espèces, plusieurs participants se sont prononcés **en faveur des espèces locales** (fusain d'Europe, arbres fruitiers...) : « Installer des buis en fin de haies », « Installer des prunelliers sauvages, qui pousseront seuls », « Dans les abrogeons (coins de champs) prévoir du switchgrass ou des espèces mellifères », « Fusain d'Europe, arbres fruitiers ».

À noter que dans le cadre de ces projets d'aménagement, la Fédération Départementale de Chasse suggère une plantation de haies sur plusieurs rangs avec des bandes de haies, des strates différentes et des essences locales.

## f) Un site d'étude peu fréquenté et sur lequel on observe peu d'usages de loisirs

La zone d'étude fait l'objet de très peu d'usages de loisir (chasse, marche...). Il s'agit d'un site avec des usages identifiés, mais dans un périmètre plus élargi. Pour les participants à la concertation, de nouveaux usages pourraient être intégrés au futur site, notamment pédagogiques.

### Un site avec assez peu d'usages de loisirs (notamment chasse et promenade)

Le **site d'étude semble très peu fréquenté**. Les participants ont mentionné qu'il n'y avait **pas de chasse** sur le site : « Il n'y a pratiquement pas d'activité chasse sur l'espace du projet. Ce qui pourrait freiner serait une zone de tir, mais il n'y en a pas, les enjeux de sécurité en proximité d'Issoudun empêchent la présence de chasse », « Peu de chasse sur le site d'étude ». Cette faible fréquentation du site est notamment renforcée par la « Décision du Conservatoire de ne pas ouvrir le marais ».

De même, le site, qui possède un **chemin en son milieu, est peu fréquenté par les marcheurs et pèlerins**, bien qu'il soit en proximité d'une route des Chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle : « Les gens qui suivent le chemin de Saint-Jacques ne passent pas par ici, ils prennent la route et le chemin qui va à Thizay ».

### Des usages un peu plus développés, mais sur un périmètre élargi

#### ▪ Randonnée chemin de Jean Varenne et route de Thizay

Les pèlerins et marcheurs des chemins de Saint-Jacques de Compostelle semblent utiliser les chemins en extérieur du site : « Les marcheurs de la route de Saint-Jacques longent du côté de la route et certains prennent le chemin entre les champs. Les autres prennent par Jean Varenne », « Le passage de Saint-Jacques passe le long du champ ou du côté de la voie ferrée puis les gens vont à Thizay ». Ces usages concernent un nombre réduit de personnes : « 2 à 3 personnes / jour en pleine saison qui viennent de Bourges ».

De même, des **usages de randonnée et de marche existent le long de la voie ferrée située à quelques centaines de mètres du projet**. Cela concerne notamment les habitants de la zone résidentielle d'Issoudun : « Promenade le long de la voie ferrée et à l'intérieur du marais », « Je promène le chien le long de la voie ferrée, mais on ne va jamais jusque-là bas ».

Un autre participant a également mentionné de la marche, randonnée « Chemin de l'AF (Association foncière) Chemin communal qui accueille régulièrement des promeneurs. Les clubs de randonnées d'Issoudun et alentours, ainsi que les Chemins d'Issoudun / Saint-Jacques le fréquentent ».

#### ▪ Des passages de faunes identifiés à prendre en compte lors de la conception

Sur un territoire élargi, les participants ont **identifié plusieurs passages de faune et espèces présentes, notamment du gibier** : « Les animaux se déplacent plutôt en suivant les vallées. Les sangliers, on en voit beaucoup, parfois des groupes de 15 ou 20 », « Zone de gibier avec passage », « Zone de gibier, tout le long de la vallée ».

Quelques participants ont également mentionné des zones de chasse, de tir, à une échelle plus large que celle du projet, notamment des « Zone de tir de chevreuil », « Zone de chasse, de rabat ».

Pour les participants, ces **passages de faune doivent être anticipés** dans la mise en place du projet et notamment dans le design du projet : « J'espère que ça va être clôturé, car il y a beaucoup de passage de

sangliers et de chevreuils», « Il faut donc laisser aux animaux de la place pour circuler et ne pas avoir de grillages en proximité de la route et leur laisser un espace suffisant», « Privilégier une construction en plusieurs îlots avec possibilité de traverser».

### Préserver la circulation sur la zone du site d'étude

- **Une conception en îlots pour privilégier la circulation sur le site d'étude.**

Plusieurs participants ont mentionné la **nécessité de prendre en compte les usages** sur le site d'étude **pour concevoir le design projet et les chemins/accès**: « Comment peut-on intégrer les besoins des clubs de randonnée dans le projet ? », « Comment aménager les passages pour les visiteurs de manière sécurisée ? ».

Ils ont également demandé que le projet puisse être **construit en îlots**, pour garantir la traversée et l'accessibilité, aussi bien des engins agricoles que de : « Privilégier une construction en plusieurs îlots avec possibilité de traverser », « Il sera intéressant de pouvoir traverser le projet pour mieux le voir et de passer dans les zones entre les îlots ».

- **Un chemin en milieu de site d'étude avec des usages à réinventer**

Un **chemin de l'association foncière, situé sur le site du projet, devra être condamné et déplacé dans le cadre du projet** et un cheminement bis doit être prévu : « Chemin qui sera condamné lors du projet. Et il faudra alors passer par le cheminement ». Les participants ont posé plusieurs questions sur le devenir de ce chemin caillouteux : « Comment va évoluer le chemin de l'association foncière ? », « Quels matériaux durables peuvent être utilisés pour la réfection du chemin ? ».

**Ce déplacement du chemin sera l'occasion de l'améliorer** « Pour déplacer le chemin de l'association foncière, il faudra décaisser et remettre de la pierre », « Chemin à refaire avec pierre à rajouter ».

Plusieurs participants ont souhaité que ce déplacement soit aussi l'occasion **d'ouvrir le chemin à la circulation**, et notamment dans un **but pédagogique** « Partie de chemin qui ne va pas bouger avec le projet et sur lequel on pourra circuler », « Prévoir un chemin pédagogique qui pourrait être du long de la route au chemin ».

### g) Un site peu visible du territoire et une demande de masque contrastée

#### Un site peu visible du territoire

- **Un site peu visible du fait de la géographie du territoire**

Pour les participants à la concertation et les personnes rencontrées lors du porte-à-porte, **le projet ne sera pas visible, que cela soit depuis les habitations ou depuis la route** : « Je ne pense pas que j'aurais une vue sur le projet », « Personne ne sera gêné visuellement », « On les verra pas du tout d'ici », « On ne verra rien, vraiment rien », « Ça se voit très peu », « Quand on passe sur la route, on ne voit pas le projet ».

Il en est de même pour la zone de lotissements située sur le communal d'Issoudun : « D'ici, la visibilité ne gêne absolument pas les habitations vers Issoudun, même s'il y a de nouvelles constructions », « Depuis Issoudun, le projet est très atténué ».

**Mathilde Martin, paysagiste-conceptrice, a expliqué que le projet est peu visible** depuis le point d'observation en raison des légers vallons qui absorbent la hauteur des panneaux et créent des masques

visuels. En effet, il semble que la **topographie du site** et du territoire limite cette visibilité, ce qui est confirmé par les participants : « *La perspective seule va suffire pour cacher le projet* », « *Le paysage absorbe largement la visibilité du projet* », « *Vu comme c'est vallonné, on n'a même pas besoin de mettre des haies pour cacher. On ne verra vraiment rien* ».

- **Une prise de conscience de la hauteur des panneaux**

De plus, cette **visibilité est atténuée par la taille des panneaux**. Les panneaux sont donc peu visibles, ce qui a été confirmé par la visite de site : « *Ça ne fait pas haut (en parlant des panneaux)* », « *Je pensais que ça serait beaucoup plus haut que ça* », « *Ce n'est vraiment pas haut 4m en réalité* », « *Ça aurait été des éoliennes on les aurait vues, mais pas là* ».

### UN OUTIL DE VISUALISATION 3D UTILISÉ POUR FACILITER LA PROJECTION

GLHD a souhaité mettre à disposition, lors de la visite de site, via l'application AR LAB, des simulations de l'insertion du projet sur les parcelles, afin de permettre aux personnes présentes de mieux se projeter dans leur futur environnement.

Si ces simulations, qui sont générées en direct sur le territoire ne sont pas contractuelles, elles ont permis aux habitants de se rendre compte de l'insertion du projet dans les sites, et ont été très appréciées par les participants : « *C'est vraiment impressionnant ces images (en parlant de l'application GLHD)* », « *On voit vraiment comment les panneaux vont évoluer du matin au soir avec le film (en parlant de l'application)* », « *C'était le top du top cette visite, je pensais que les panneaux étaient beaucoup plus haut* ».

- **La confirmation d'une visibilité limitée pour les habitations les plus proches du site d'étude**

Mathilde MARTIN, paysagiste-conceptrice, a indiqué que le porte-à-porte paysager avait révélé une **visibilité fortement réduite depuis Issoudun en raison de la distance et de la succession des cultures**, qui agissent comme un écran visuel. Les personnes interrogées lors du porte-à-porte n'ont pas ressenti de gêne visuelle par rapport au projet.

**Seules quelques habitations autour du projet pourraient avoir de la visibilité** sur le projet, et ce de manière assez réduite. Elles ont été visitées par la paysagiste et la chef de projet lors du porte-à-porte paysager, pour confirmer ou non cette visibilité et travailler à l'insertion paysagère du projet. Sur les 12 habitations visitées, la visibilité a été confirmée sur 3 habitations.

Lors de chaque visite, des photos ont été prises dans l'objectif de réaliser un photomontage et évaluer l'impact de la cette visibilité. Les équipes de GLHD ont également travaillé avec les habitants à la mise en place de masques.

Les **riverains semblent avoir été rassurés** de cette prise de contact individuelle et des propositions faites pour GLHD. Ils ont également pu poser leurs questions, notamment sur le chantier (date, impacts sur le bruit...). Finalement, **peu d'habitants se sont montrés volontaires pour que le projet soit masqué depuis chez eux**.

## Des demandes contrastées sur l'insertion paysagère avec des haies qui doivent surtout profiter à la biodiversité

### ▪ Une volonté de masquer le projet pour les uns...

Les participants se sont longuement questionnés sur l'**opportunité ou non d'implanter des zones de haies sur le projet, notamment en abord de route.**

Quelques habitants estiment que « *Les haies pourraient servir à masquer le projet* », « *Les haies autour des champs permettraient de masquer le projet* », « *Des haies pourraient être plantées* », « *S'il y a des haies autour du projet ça ne me pose pas de problème* ».

Deux espaces ont notamment été identifiés, en bordure de route : « *Haie en bordure qui cacherait le projet depuis la route de Vouillon* » et à proximité du hameau de « *La Crué. Terrain en pente, qui descend. Peut-être installer une haie* ».

### ▪ ...une absence de nécessité de masquage pour la grande majorité

Lors de la visite de site, la majorité des participants a estimé qu'il n'y avait pas besoin de haies autour du projet et qu'elles **pourraient être une charge d'entretien** : « *Vu comme c'est vallonné, on n'a même pas besoin de mettre des haies pour cacher* », « *Est-ce que c'est bien utile de planter des haies. On ne voit rien et il faudra les planter et les entretenir* », « *Aucun intérêt à avoir une haie ici* ».

La question de la visibilité depuis la route a également été abordée. Quelques participants ont incité GLHD à « *Se questionner sur l'intérêt de faire des haies, à proximité de la route* ». Au fur et à mesure des discussions, il a été convenu pour cette « *Zone en proximité de route, ne pas mettre de haies Route de Thizay ou prévoir des zones discontinues de haies, des tronçons et en retrait de la route, tous les 25 à 30 mètres* ».

À la suite de la visite de site, les participants ont été questionnés, lors d'un atelier cartographique, sur les **potentiels photomontages** à prévoir en vue des dossiers administratifs. Les **participants n'ont pas identifié de points opportuns** en complément de ceux déjà identifiés par GLHD.

### ▪ Renforcer la biodiversité, une condition sine qua non à la mise en place de haies

Si des haies sont implantées, les participants préconisent de **valoriser leur intérêt pour la biodiversité, au-delà du rôle de masque visuel** : « *Il faudrait des haies nourricières, cynégétiques, qui feront de l'ombre* », « *Ne pas avoir des haies qui servent juste de masque, mais avoir des haies nourricières également* ».

Dans ce cas, les participants souhaitent que des **haies discontinues et courtes** puissent être privilégiées. Ils recommandent de créer des zones discontinues de haies, espacées de 25 à 30 mètres, et de les placer en retrait de la route. Cela permettrait non seulement de **faciliter le passage de la faune**, notamment des grands gibiers : « *Privilégier des haies partielles, discontinues a de longs linéaires* », « *Prévoir plusieurs rangs de haies et pas un rang unique* », « *Créer des bandes de haies, les unes après les autres, en strate* », « *Même s'il y a des trous, des passages dans les haies, ce n'est pas un problème* ».

De plus, ils souhaitent que cette réimplantation de haies puisse **profiter aux espèces locales ou disparues** : « *Installer des buis en fin de haies* », « *Du fusain d'Europe* », « *Pour les arbres fruitiers, on pourrait penser à des*

variétés locales à faire revivre et qui pourraient être à planter avec les scolaires. On a plusieurs variétés de pommes notamment», « Installer des prunelliers sauvages, qui pousseront seuls».

Ils estiment également que la mise en place de haies discontinues permettrait de réduire les **risques de collision et de maintenir l'accès pour les engins agricoles et d'entretien routier** : « Toutes les haies devront être accessibles en tracteur, à la fois côté droit et gauche », « Il faut mettre les haies à distance de la clôture, pour pouvoir l'entretenir convenablement et laisser circuler les engins d'entretien et les engins agricoles ».

- **Mettre en place une information pédagogique autour du site**

À plusieurs reprises, les usagers et riverains ont évoqué la possibilité de **valoriser le territoire et le projet sur le site d'étude & la biodiversité, en installant des panneaux pédagogiques**.

Ils proposent de mettre en place une **promenade pédagogique** autour du site. Un participant a évoqué à cet effet la « bande enherbée (gel environnemental) qui permettrait de mettre un chemin pédagogique, elle sert également aux randonneurs de Saint-Jacques».

**Plusieurs emplacements ont également été identifiés pour installer des panneaux pédagogiques**, présentant des informations sur la faune, la flore du site, ainsi que sur le projet et sa technologie : « Prévoir une zone de transparence et une zone de découverte du site avec panneaux pédagogiques ».

**La bande enherbée, qui sert de gel environnemental**, permettrait d'aménager un chemin pédagogique, qui pourrait également être utilisé par les randonneurs de Saint-Jacques-de-Compostelle : « Partie de chemin qui ne va pas bouger avec le projet et sur lequel on pourra circuler. Prévoir un chemin pédagogique qui pourrait être du long de la route au chemin », « Bande enherbée qui permettrait de mettre un chemin pédagogique. Sert également aux randonneurs de Saint-Jacques de Compostelle ».

## **h) Des interrogations sur les bénéfices pour la commune et une demande que le projet puisse participer à la réduction des coûts de l'électricité**

### **Les retombées fiscales pour la commune comme facteur d'acceptabilité**

Les habitants ont posé de très nombreuses questions sur les retombées économiques directes pour leur facture d'électricité et la distribution locale de l'électricité produite sur site.

Ils se sont **enquis des retombées directes et indirectes pour la commune**, notamment dans la zone de Thizay et du partage de ces retombées entre les communes et la communauté de communes : « Est-ce qu'une manne financière revient à la commune ? », « Est-ce que ça peut rapporter à la commune ? » « Qui va bénéficier du projet : la commune ou la communauté de communes ? », « Qui va toucher les taxes ? ».

Ils considèrent que ces retombées sont **un facteur d'acceptabilité** du projet et que le projet devrait profiter en priorité à la commune d'implantation du projet : « Retenez que je suis favorable au projet, mais il faut que ça profite à la commune », « J'espère que la commune s'y retrouve quand même », « La communauté de communes touche plus que la commune, l'inverse serait plus logique ».

### **Un souhait de redistribution en local pour réduire les dépenses d'énergies collectives et individuelles**

Lors du porte-à-porte, la question du stockage et de la **redistribution de l'électricité** a été abordée à de nombreuses reprises, notamment pour savoir si l'électricité produite serait redistribuée sur le territoire et les communes du projet: « *Qui récupère l'électricité ?* », « *L'énergie produite profitera-t-elle au territoire ou partira-t-elle pour les autres communes ?* », « *C'est dommage qu'on n'arrive pas à stocker pour réutiliser, on paye beaucoup trop cher d'électricité* ».

Plusieurs personnes rencontrées ont **regretté que le projet ne profite pas directement aux habitants du territoire**, en faisant diminuer leur facture d'électricité: « *Ça ne va pas nous faire payer l'électricité moins cher* », « *On ne va pas avoir à payer moins d'électricité* ».

## VI. Le continuum d'information et de concertation sur le territoire

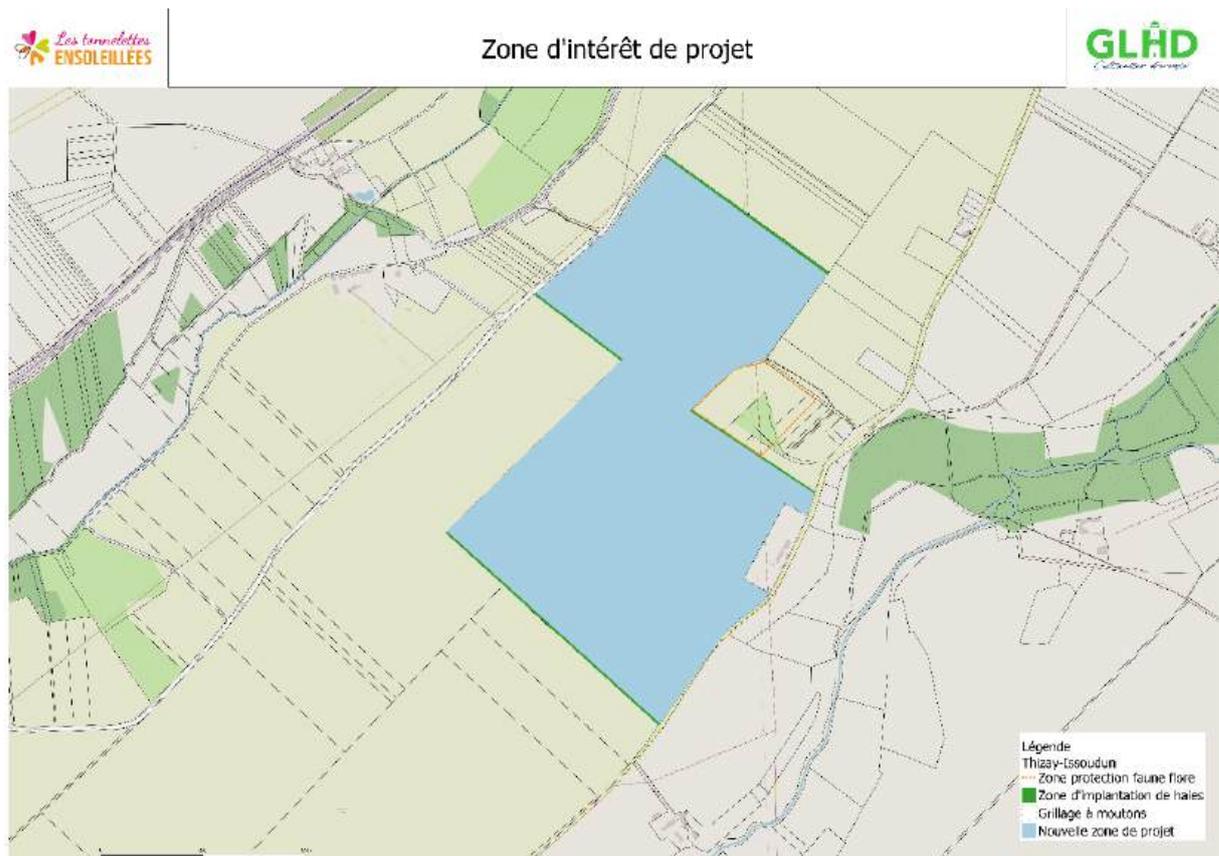
Les agriculteurs, GLHD et le cabinet Willing, en charge de la concertation, souhaitent en complément de ce bilan de concertation, **remercier l'ensemble des participants (institutionnels, partenaires techniques et agricoles, usagers et riverains) pour leur mobilisation tout au long de la concertation.**

Cette mobilisation a en effet permis **d'enrichir très largement le projet et ses modalités.**

### a) Un projet enrichi par la concertation et des engagements pour les suites du projet

Pour donner suite à la concertation, les contributions du public viendront **enrichir les études en cours et font déjà l'objet d'engagements forts de la part de GLHD**, notamment concernant la biodiversité et l'insertion paysagère du projet :

- Implantation de haies cynégétiques
- Zone de protection pendant les travaux our les espèces d'intérêt communautaire
- Grillage à mouton pour création d'une volière anglaise



**Zone d'intérêt du projet intégrant les engagements GLHD  
(Implantation de haies cynégétiques autour du projet, création d'une zone de protection pendant les travaux pour les espèces d'intérêt communautaire, installation d'une grillage à mouton pour création d'une volière anglaise)**

## b) Une information qui va se poursuivre tout au long du projet

La phase de concertation volontaire a été **officiellement clôturée le 30 juin 2024**. Le présent bilan de concertation sera **rendu public sur le site Internet de la concertation et en mairie de Thizay**. Le bilan fera aussi l'objet d'une **plaquette synthétique diffusée à l'ensemble du territoire**.

En parallèle, le site Internet de la concertation reste actif en continue, afin d'y consulter l'actualité du projet.

L'ensemble de l'information reste également accessible via un dossier déposé en mairie, contenant les comptes-rendus des différents temps de concertation et le présent bilan de concertation.

Conformément aux valeurs et engagements de GLHD, un **continuum d'information** et de participation est proposé à toutes les parties prenantes jusqu'au lancement de l'enquête publique, prévue **en 2026\***.

Dans l'attente de dispositif, les riverains et acteurs du territoire peuvent transmettre leurs remarques, observations et questionnements à GLHD :

- Par voie dématérialisée auprès de GLHD : [tonnelettes-enseillees@glhd.fr](mailto:tonnelettes-enseillees@glhd.fr)
- Sur le site internet du projet : [www.tonnelettes-enseillees.fr](http://www.tonnelettes-enseillees.fr)
- Par voie postale : Green Lighthouse Développement (GLHD) - 12 rue du Pont de l'Arche - 37550 SAINT-AVERTIN

\*Selon déroulement de l'instruction et modalités données par la préfecture de l'Indre.

# Annexes

- **ANNEXE 1** : Délibération du conseil municipal de Thizay
- **ANNEXE 2** : Courrier de la commune d'Issoudun
- **ANNEXE 3** : Lettre d'information du projet agrivoltaïque des Tonnelettes Ensoleillées
- **ANNEXE 4** : Avis de concertation affiché en Mairie de Thizay et au siège de la Communauté de communes Champagne Boischauts
- **ANNEXE 5** : Communiqué de presse de lancement de la concertation
- **ANNEXE 6** : Affiche d'annonce des rendez-vous de la concertation
- **ANNEXE 7** : Articles parus dans la presse régionale
- **ANNEXE 8** : Compte-rendu du porte-à-porte d'information des 22 et 23 mai 2024
- **ANNEXE 9** : Compte-rendu du porte-à-porte paysager du 7 et 8 juin 2024
- **ANNEXE 10** : Compte-rendu de l'atelier « Transition agricole et usages locaux » du 5 juin 2024
- **ANNEXE 11** : Compte-rendu de la Visite-atelier « Insertion paysagère et biodiversité » du 12 juin 2024
- **ANNEXE 12** : Compte-rendu paysager de la visite-atelier « Insertion paysagère et biodiversité » du 12 juin 2024
- **ANNEXE 13** : Compte-rendu de la permanence d'information du 28 juin 2024
- **ANNEXE 14** : Tableau de l'ensemble des contributions de la concertation

## ANNEXE 1 : Délibération du conseil municipal de Thizay

  <b>Département de l'INDRE</b>  Canton de LA CHÂTRE  Mairie de THIZAY  <b>Délibération 2023- 29</b>  <i>Objet de la Délibération :</i>  Développement de projet agrivoltaïque sur Thizay porté par GLHD	<b>EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL</b>										
	<b>Séance du 22 septembre 2023</b> .....										
	L'an deux mille vingt-trois, le vingt-deux du mois de Septembre, le Conseil Municipal de la commune de THIZAY, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la Présidence de M. Roland BREGEON, Maire de THIZAY.										
	<b>Date de Convocation du Conseil Municipal :</b> 15 septembre 2023										
	<b>Présents :</b> M Philippe AUBRUN, M Jean-François AUFRERE, M Roland BREGEON, M Sébastien DUGOT, Mme Françoise ÉTIENNE, M. Didier LE JOSSEC, M. Charles NIKOLOV  <b>Secrétaire de séance :</b> M. Philippe AUBRUN										
	<b>Absents :</b> M Didier LEXTÉRIAT, Mme Amandine LIMBERT-AUGEREAU ayant donné pouvoir à M. Didier LE JOSSEC.										
	<b><u>2023-29 : Développement de projet agrivoltaïque sur Thizay porté par GLHD</u></b>										
	Monsieur le Maire rappelle que les collectivités territoriales sont au cœur du processus de transition énergétique initié au niveau national. Les objectifs poursuivis par la programmation pluriannuelle de l'énergie, qui a été définie par la Loi sur la transition énergétique pour la croissance verte (LTECV), doivent permettre « de bâtir un nouveau modèle énergétique français » à l'horizon 2050 et notamment d'atteindre la neutralité carbone.										
	Dans cette programmation, l'énergie issue du solaire photovoltaïque a un rôle important à jouer avec un objectif fixé à 23 GW de puissance installée en 2023, et une cible de 40 GW en 2028 en France. Compte tenu, des capacités de production des cellules photovoltaïques actuelles, les objectifs précédents représentent une surface globale d'environ 40 000 hectares soit 0,05 % de la superficie française métropolitaine si l'intégralité de la puissance était installée dans des centrales au sol.										
	<b>Vu</b> la Loi sur la transition énergétique pour la croissance verte (LTECV) du 18 août 2015, <b>Vu</b> le Décret n°2020-456 du 21 avril 2020 relatif à la programmation pluriannuelle de l'énergie, <b>Vu</b> l'article L.2121-29 du Code général des collectivités territoriales, <b>Vu</b> la présentation réalisée au conseil municipal le 15 décembre 2020 par la société Green Lighthouse Développement (GLHD),										
	<b>ARTICLE 1 :</b> Considérant l'engagement des propriétaires et exploitants agricoles concernés par le zonage,										
	<b>ARTICLE 2 :</b> Considérant que la société GLHD étudie et met en œuvre des projets « agrivoltaïsme » permettant sur un même emplacement le maintien ou le développement d'une activité agricole et la production d'électricité photovoltaïque,										
	<b>ARTICLE 3 :</b> Considérant que ce choix technique ne constitue pas une artificialisation des sols en maintenant le statut agricole des terrains conformément aux exigences réglementaires mais aussi la volonté des agriculteurs,										
<table border="1"> <tr> <td>Membres en exercice</td> <td>9</td> </tr> <tr> <td>Présents</td> <td>7</td> </tr> <tr> <td>Représentés</td> <td>1</td> </tr> <tr> <td>Votants</td> <td>8</td> </tr> <tr> <td>Exprimés</td> <td>5</td> </tr> </table>	Membres en exercice	9	Présents	7	Représentés	1	Votants	8	Exprimés	5	
Membres en exercice	9										
Présents	7										
Représentés	1										
Votants	8										
Exprimés	5										

**ARTICLE 4 :**

Considérant que les agriculteurs et la société GLHD réaliseront une concertation adaptée afin de proposer un projet en adéquation avec les contraintes territoriales et apporteront une attention spécifique à son intégration dans le paysage,

**ARTICLE 5 :**

Considérant que les parcelles équipées généreront des recettes supplémentaires annuelles pour les collectivités territoriales liées, en particulier, à la taxe sur l'Imposition Forfaitaire des Entreprises de Réseaux (IFER),

**ARTICLE 6 :**

Considérant que ces projets sont soumis à différentes autorisations qui sont toutes directement instruites par les services de l'Etat et délivrées par le Préfet,

**ARTICLE 7 :**

Considérant que le **document d'urbanisme** opposable élaboré sur la Communauté de Communes Champagne Boischauts,

**ARTICLE 8 :**

Considérant le Plan Climat Air-Énergie Territorial (PCAET) de la Communauté de Communes Champagne Boischauts,

**ARTICLE 9 :**

Considérant que les élus concernés par le projet, à titre personnel, ne prennent pas part au vote,

**ARTICLE 10 :**

Considérant que le projet présenté est relativement distant des habitations et compatible avec le sol agricole de la commune.

Après délibération, le Conseil Municipal à la majorité (Pour : 5, Contre : 0, Abstention : 2) :

- **Approuve** et soutient le projet de la société GLHD tel que présenté ci-dessus
- **Autorise** le Maire à apporter l'aide technique et politique de la collectivité aux agriculteurs et à la société GLHD pour mener à bien ce projet,

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an que dessus,

Certifié exécutoire le 29 SEP. 2023

Accusé Réception de la Sous-Préfecture le :

Publié, affiché ou notifié le :

29 SEP. 2023

Le Maire,

29 SEP. 2023



Roland BREGEON

Le Secrétaire de Séance,



M. Philippe AUBRUN

## ANNEXE 2 : Courrier de la commune d'Issoudun



# Ville d'Issoudun

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE • DÉPARTEMENT DE L'INDRE

**André LAIGNEL**  
Maire d'Issoudun  
Premier vice-Président délégué  
de l'Association des Maires de France  
Ancien Ministre

Issoudun, le 26 juillet 2023

Monsieur le Directeur Régional,

Pour faire suite à notre rencontre du 30 juin et à votre courrier du 13 juillet 2023, je vous confirme l'intérêt d'Issoudun dans le processus de concertation et d'études sur notre territoire afin de connaître les potentialités de développement de projets agrivoltaïques.

Ces études me semblent pertinentes et vont dans le sens du développement des énergies renouvelables.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, mes sincères salutations.



M. Sylvain GUINERTEAU  
Green Lighthouse  
Technopole Bordeaux/ Montesquieu  
1 allée Jean ROSTAND  
33650 MARTILLAC

Place des Droits de l'Homme • BP 150 • 36105 ISSOUDUN Cedex • Tél. 02.54.03.36.36 • Télécopie 02.54.03.17.13

Adresse Internet : [www.issoudun.fr](http://www.issoudun.fr)

## ANNEXE 3 : Lettre d'information du projet agrivoltaïque des Tonnelettes Ensoleillées



Lettre d'information  
Mai 2024

WWW.TONNELETES-ENSOLEILLEES.FR



### En résumé

Au cœur de la champagne Berrichonne, entre Thizay et Issoudun, un collectif d'agriculteurs, motivé par la recherche d'une solution collective aux défis qui se dressent devant eux, s'est engagé dans une aventure novatrice. Francis, Louis, Cédric et Denis ont entrepris d'explorer une voie qui allie tradition agricole et innovation énergétique : l'agrivoltaïsme.

C'est ainsi que le projet des Tonnelettes Ensoleillées prend forme, avec une réflexion poussée sur une nouvelle production agricole sous les panneaux photovoltaïques, notamment des semences florales.

Pour concrétiser leur projet, les agriculteurs du collectif se font accompagner par GLHD, un spécialiste français habitué à développer des dynamiques collectives et territoriales.

### Édito

*Chers voisins, chers amis, chers confrères,*

*Aujourd'hui, nous souhaitons vous partager notre enthousiasme et notre engagement envers un projet qui nous tient particulièrement à cœur : le projet agrivoltaïque des Tonnelettes Ensoleillées.*

*Ce projet représente bien plus qu'une simple source d'énergie renouvelable pour nous. Pour Louis, c'est l'occasion de consolider son installation en tant que jeune exploitant. Pour Francis, c'est la possibilité d'assurer une transmission viable de son exploitation et préparer la transition vers des pratiques plus durables.*

*Pour Denis, cela permet de diversifier ses productions et de participer activement à la production d'énergie renouvelable.*

*Quant à Cédric, il souhaite activement participer à de nouvelles pratiques agricoles adaptées aux réalités actuelles. Ensemble, nous sommes convaincus que ce projet est une réponse efficace aux défis que nous rencontrons, qu'il s'agisse de la protection environnementale, des enjeux économiques ou de la nécessité d'innover dans nos pratiques agricoles.*

*C'est pourquoi nous vous invitons à nous rejoindre dans la démarche de co-construction qui accompagne le développement de notre projet.*

*Votre participation à la concertation est essentielle pour façonner ensemble un projet commun.*

Les agriculteurs  **BERRY**  
Terre de soleil



GLHD  
Cultivateur d'énergie

L'AGRIVOLTAÏSME :  
Un levier pour l'avenir agricole

En réalisant une co-production de deux activités sur le même sol, agricole et énergétique, l'agrivoltaïsme représente une solution de nouvelle génération permettant aux agriculteurs de concilier de multiples transitions : agricole, écologique, économique, alimentaire.

Sans déforestation ni artificialisation, cette innovation prend tout son sens au regard d'une profession en quête de changement durable de ses pratiques, s'adapter aux exigences environnementales, garantir la pérennité des exploitations.



Les tonnelettes  
ENSOLEILLÉES

## La genèse du projet

### Une réponse aux défis de demain

Avec un marché économique exigeant et fluctuant, les agriculteurs font face à des contraintes agricoles de plus en plus importantes : terres peu productives, prix volatils, présence de cailloux importante et charges en constante augmentation. Ils ressentent une perte d'autonomie et peinent à transmettre leurs exploitations dans ce contexte difficile.

C'est face à ces constats que l'idée de l'agrivoltaïsme émerge comme une solution prometteuse.

En combinant leur exploitation traditionnelle avec la production d'énergie solaire, ils voient une opportunité de répondre à plusieurs enjeux simultanément. L'agrivoltaïsme pourrait aider à mieux appréhender les aléas climatiques, à mutualiser les ressources et à pérenniser leurs exploitations tout en engageant une transformation profonde de leurs pratiques culturales.

### Participer au maintien de la biodiversité sur le territoire



C'est ainsi que le projet des Tonnelettes Ensoleillées prend forme, avec une réflexion poussée sur une nouvelle production agricole, notamment des semences florales.

Cette approche novatrice vise à limiter l'évapotranspiration, à apporter de l'ombrage aux cultures et à garantir un filet de sécurité en termes de recettes, tout en combinant les activités de production végétale et d'énergie renouvelable. Les réflexions sur le changement de cultures sont orientées par un manque de production locale de certaines espèces, ainsi qu'une mise en place d'une zone favorable à la biodiversité avec des plantes mellifères.

Ainsi, le projet agrivoltaïque des Tonnelettes Ensoleillées incarne la volonté d'un groupe d'agriculteurs engagés de transformer leurs défis en opportunités, en mettant en valeur leur terroir et en contribuant à façonner un avenir durable pour leur territoire.

Lettre d'information | Mai 2024

## Chiffres clés et localisation du projet



**3 exploitations**  
impliquées

**2 communes**  
concernées

**80 hectares**  
de zone d'étude

**40 MWC**  
de puissance installée estimée



## Pourquoi les « Tonnelettes Ensoleillées » ?

« Les Tonnelettes » font référence au lieu-dit de la zone d'étude. Elles évoquent les terres exploitées depuis des siècles et sont le symbole d'un attachement fort à ce patrimoine agricole. Le mot « Ensoleillées » exprime cette conviction que le soleil est une source d'énergie inestimable, à la fois pour nos cultures et pour la production d'électricité.

Ce choix de nom met en lumière cet engagement en faveur d'une agriculture respectueuse de l'environnement et d'une préservation du patrimoine et de la mémoire locale.

Il évoque aussi les « pierriers » typiques du territoire. Ces pierriers, constitués de pierres extraites des champs environnants, sont des éléments emblématiques de ce paysage rural. Ils symbolisent la résilience et l'ingéniosité de nos ancêtres. Construites pour abriter les vigneronnes des intempéries et leur fournir un refuge, ces cabanes témoignent du lien étroit entre l'Homme et la terre.

## Des engagements en faveur du territoire



Le projet agrivoltaïque « Les Tonnelettes Ensoleillées » permet de répondre aux contraintes agricoles concrètes du collectif tout en offrant des avantages significatifs pour l'avenir du territoire.



### *La résilience face aux sécheresses et aux conditions difficiles*

L'agrivoltaïsme permet de limiter l'évapotranspiration en fournissant de l'ombre aux plantes. Il constitue une protection supplémentaire contre les effets néfastes du vent, de la grêle, et des écarts de température et limitent ainsi les dommages causés par les conditions météorologiques extrêmes.

### *La valorisation des terres peu productives*

La présence de cailloux et les champs superficiels, souvent rencontrés dans la région, constituent également des défis pour les agriculteurs. Ces terres sont intégrées à la réflexion collective sur la transition agricole, dans le cadre du projet.

### *La participation à la transition énergétique et agricole*

Le projet participe activement à la transition énergétique du territoire.

Il contribue également à l'engagement vers une agriculture plus durable en favorisant des pratiques agricoles respectueuses de l'environnement et en préservant la biodiversité.

### *La transmission des exploitations agricoles*

Pour les agriculteurs en fin de carrière, l'agrivoltaïsme sécurise la transmission des exploitations en garantissant un revenu fixe supplémentaire, ce qui rend ces exploitations plus attractives pour de potentiels repreneurs.

### *La diversification des activités agricoles*

Cette diversification permet de réduire la dépendance aux revenus agricoles et de sécuriser les exploitations face aux fluctuations des marchés. Elle permet également une transition vers des cultures plus adaptées aux caractéristiques du sol.

## Des études en cours sur le site du projet

Début 2023, GLHD a engagé de premières études exploratoires lancées sur une zone d'étude initiale de 80 hectares.

### Des études menées par des tiers indépendants

De l'étude faune-flore au diagnostic paysager en passant par les approfondissements de l'état agricole, toutes ces démarches réalisées par des tiers indépendants visent à concevoir un projet sur mesure et adapté à son environnement.

Ces études au temps long permettent d'identifier les enjeux du projet qui seront présentés aux usagers du territoire et enrichis collectivement.

Parmi les études menées, des études topographiques sont produites par Adoris Projet et l'étude d'impact sur l'environnement est, quant à elle,

conduite par Adev Environnement. Par ailleurs, une étude paysagère est menée par l'atelier Mathilde Martin, qui insérera ce volet paysager dans l'étude d'impact globale.

### Des études qui alimentent la concertation

Quant au volet agricole, une étude préalable a été réalisée par PC Consult aux côtés du collectif d'agriculteurs. Elle est composée d'un état initial agricole et d'une analyse des impacts du projet sur l'économie agricole.

L'ensemble de ces résultats, comme des enseignements de la concertation citoyenne, permettront d'alimenter la conception technique du projet agrivoltaïque. Ces études seront rassemblées et transmises lors du dépôt de la demande d'autorisation.

## En savoir plus... et participer

### S'informer, débattre & coconstruire le projet «Les Tonnelettes Ensoleillées»

La concertation préalable volontaire est organisée jusqu'au 30 juin 2024 sur le territoire.

La démarche consiste à présenter le projet aux habitants et aux usagers du territoire afin de recueillir leurs questionnements, commentaires et contributions, en particulier sur la question de son intégration paysagère.

Toutes les contributions enregistrées feront l'objet d'un bilan rédigé par le cabinet Willing, un tiers indépendant garantissant l'impartialité et la neutralité de cette concertation. Des enseignements seront extraits pour être appliqués à l'ingénierie du projet : une étape indispensable dans la conception d'un projet sur mesure avant le dépôt des autorisations administratives.

### Du 22 mai au 30 juin 2024 : les rendez-vous sur le territoire



**VENEZ PARTICIPER À L'INSERTION DU PROJET  
DANS SON ENVIRONNEMENT !**

Outre la présente lettre, les modalités d'information comprennent la diffusion d'un avis de concertation 10 jours avant le début de la concertation, par voie d'affichage à la mairie de Thizay et d'Issoudun ainsi qu'aux sièges sociaux de la Communauté de communes de Champagne Boischaux et de la Communauté de communes du Pays d'Issoudun.

À partir du 22 mai, 2024, un registre de participation physique sera également accessible aux horaires d'ouverture des mairies et communautés de communes pour recueillir les observations du public pendant toute la durée de la concertation.

Pour contribuer ou s'informer en continu :

Échanger avec le maître d'ouvrage :  
**Green Lighthouse Développement**  
(GLHD)  
12 rue du Pont de l'Arche  
37550 SAINT-AVERTIN  
tonnelettes-ensoleillees@glhd.fr  
www.tonnelettes-ensoleillees.fr

## ANNEXE 4 : Avis de concertation affiché en Mairie de Thizay et au siège de la Communauté de communes Champagne Boischauts



willig



### Les Tonnelettes Ensoleillées

AVIS DE CONCERTATION PRÉALABLE VOLONTAIRE  
Mercredi 22 MAI 2024 AU dimanche 30 JUIN 2024  
(AU TITRE DES ARTICLES L121-15-1, L121-16 ET L121-17 DU CODE DE L'ENVIRONNEMENT)

MAÎTRE D'OUVRAGE : GREEN LIGHTHOUSE DÉVELOPPEMENT (GLHD)

#### LE PROJET EN RÉSUMÉ

Au cœur de la Champagne Berrichonne, entre Thizay et Issoudun, un collectif d'agriculteurs, motivé par la recherche d'une solution collective aux défis qui se dressent devant eux, **s'est engagé dans une aventure novatrice**. Francis, Louis, Cédric et Denis ont entrepris d'explorer une voie qui allie tradition agricole et innovation énergétique : l'agrivoltaïsme.

Avec un marché économique exigeant et fluctuant, **ces agriculteurs font face à des contraintes agricoles de plus en plus importantes** : terres peu productives, prix volatils, présence de cailloux importante et charges en constante augmentation. Ils ressentent une perte d'autonomie et peinent à transmettre leurs exploitations dans ce contexte difficile.

C'est face à ces constats que l'idée de **l'agrivoltaïsme émerge comme une solution prometteuse**. En combinant leur exploitation traditionnelle avec la production d'énergie solaire, ils voient une opportunité de **répondre à plusieurs enjeux simultanément**. L'agrivoltaïsme pourrait aider à mieux appréhender les aléas climatiques, à mutualiser les ressources et à pérenniser leurs exploitations tout en engageant une transformation profonde de leurs pratiques culturelles.

C'est ainsi que **le projet des Tonnelettes ensoleillées prend forme**, avec une réflexion poussée sur une nouvelle production agricole entre et sous les panneaux photovoltaïques, **notamment des semences florales**. Cette approche novatrice vise à limiter l'évapotranspiration, à protéger les cultures des aléas climatiques et à **garantir un filet de sécurité en termes de recettes, tout en combinant les activités de production végétale et d'énergie renouvelable**. Les réflexions sur le changement de cultures sont orientées par un manque de production locales de certaines espèces, ainsi qu'une mise en place d'une zone favorable à la biodiversité avec des plantes mellifères.

Pour concrétiser leur projet, les agriculteurs du collectif **se font accompagner par GLHD**, un spécialiste français habitué à développer des dynamiques collectives et territoriales.

En tant que maîtrise d'ouvrage, **GLHD mène, en parallèle, des études techniques préalables** sur le long terme, afin d'éviter, réduire ou compenser les enjeux environnementaux, des sols, des paysages et du patrimoine.

#### PARTICIPATION DU PUBLIC AU TITRE DU CODE DE L'ENVIRONNEMENT

La concertation préalable est conduite au titre de l'article L121-15-1 du Code de l'Environnement. Elle concerne un projet assujéti à une évaluation environnementale en application de l'article L. 122-1. Bien que soumis à évaluation environnementale, le projet ne doit pas faire l'objet d'une déclaration d'intention préalable.

En conséquence et dans le cadre de l'article L121-17, le maître d'ouvrage du projet, GLHD, prend l'initiative d'organiser une concertation préalable volontaire selon des modalités qu'il fixe librement et dans le respect des conditions fixées à l'article L. 121-16.

Pour associer le public à l'élaboration du projet « Les Tonnelettes Ensoleillées la durée de la concertation préalable volontaire est de 1 mois et demi. Elle débute le 22 mai 2024 et prend fin le 30 juin 2024.

#### MODALITÉS DE LA PHASE DE CONCERTATION PRÉALABLE VOLONTAIRE

Le premier temps des modalités de la concertation est celui du porter à connaissance qui consiste à présenter et expliquer le projet. **Une lettre d'information est distribuée aux riverains du projet et rendue disponible à tous les habitants en mairie à partir de 17 mai 2024.**

**Un dispositif de porte-à-porte est organisé le 22 et 23 mai 2024**, dès l'ouverture de la concertation, auprès des habitants les plus proches des parcelles concernées par le projet. Lors des rencontres, un questionnaire est utilisé pour interroger la connaissance et les usages du site (activité agricole, chasse, promenade, etc.). En complément, un dispositif de porte à porte est organisé avec la paysagiste en juin 2024.

**Une réunion d'ouverture de la concertation est prévue le 23 mai 2024 à 18h30 à la salle des fêtes de Thizay.** L'objectif de cette rencontre est de présenter le dispositif de concertation qui sera déployé sur le territoire.

Un registre de participation du public est mis à disposition en mairie de Thizay et d'Issoudun ainsi qu'aux sièges sociaux de la Communauté de Communes de Champagne Boischaux et de la Communauté de communes du Pays d'Issoudun, permettant de contribuer de manière écrite.

**Les avis peuvent aussi être directement transmis au représentant de la maîtrise d'ouvrage, par courriel et/ou courrier** aux adresses suivantes : Green Lighthouse Développement (GLHD) - 12 Rue du Pont de l'Arche - 37 550 Saint-Avertin ou par mail à « tonnelettes-ensoleillees@glhd.fr »

Deux ateliers thématiques sont proposés au public :

- **Le 5 juin 2024, un atelier « Transition agricole & usages locaux », pour recueillir l'expertise d'usage des personnes pratiquant le territoire (marche, VTT, chasse, etc.) à 18h00 à la salle des fêtes de Thizay**
- **Le 12 juin 2024, un atelier « Insertion paysagère et biodiversité », sous format visite de site pour imaginer collectivement les aménagements paysagers du projet. Le rendez-vous est fixé à 18h00 au bout de l'allée de Villesauegeon**

En complément, deux permanences seront organisées sur le territoire, pour permettre à tous les habitants de poser leur questions :

- **Le 28 juin de 9h à 12h en mairie d'Issoudun, Place des Droits de l'Homme 36100 Issoudun**
- **Le 28 juin de 9h à 12h en mairie de Thizay, 1 place de l'église 36100 Thizay**

Les modalités de la démarche d'information et de participation, objet de ce présent avis de concertation préalable volontaire, sont affichés en mairie de Thizay et d'Issoudun ainsi qu'aux sièges sociaux de la Communauté de Communes de Champagne Boischaux et de la Communauté de communes du Pays d'Issoudun.

À l'issue de la concertation, conformément aux dispositions de l'article R.121-21 du Code de l'Environnement, **un bilan de celle-ci sera réalisé ainsi qu'un résumé de la façon dont elle s'est déroulée. Le bilan et le résumé seront rendus public.** GLHD en tant que représentant de la maîtrise d'ouvrage, indiquera alors les mesures qu'il juge opportun de mettre en place pour répondre aux enseignements tirés de la concertation.

#### ENQUÊTE PUBLIQUE

Le projet fera l'objet d'une enquête publique durant l'instruction des demandes d'autorisations administratives, dans les 9 à 12 prochains mois. Celle-ci sera mise en œuvre selon les dispositions des articles L. 123-1 à L. 123-16 et R. 123-1 à R. 123-46 du code de l'Environnement.

## ANNEXE 5 : Communiqué de presse de lancement de la concertation



### Projet agrivoltaïque Les Tonnelettes ensoleillées : lancement de la concertation volontaire

Au cœur de la champagne Berrichonne, entre Thizay et Issoudun, un collectif d'agriculteurs, motivé par la recherche d'une solution collective aux défis qui se dressent devant eux, s'est engagé dans une aventure novatrice. Francis, Louis, Cédric et Denis ont entrepris d'explorer une voie qui allie tradition agricole et innovation énergétique : l'agrivoltaïsme.

C'est ainsi que le projet des Tonnelettes Ensoleillées prend forme, avec une réflexion poussée sur une nouvelle production agricole sous les panneaux photovoltaïques, notamment des semences florales.

Pour concrétiser leur projet, les agriculteurs du collectif se font accompagner par GLHD, un spécialiste français habitué à développer des dynamiques collectives et territoriales.

#### UNE CONCERTATION VOLONTAIRE SUR LE TERRITOIRE

Pour associer le public à l'élaboration du projet « Les Tonnelettes Ensoleillées », une concertation volontaire est organisée jusqu'au 30 juin 2024 sur le territoire. La démarche consiste à présenter le projet aux habitants et aux usagers du afin de recueillir leurs questionnements, commentaires et contributions, en particulier sur la question de son intégration paysagère.

Plusieurs temps de concertation sont prévus sur le territoire, pour enrichir le projet via l'expertise du territoire et des riverains :

- Le 5 juin 2024, un atelier « Transition agricole & usages locaux », pour recueillir l'expertise d'usage des personnes pratiquant le territoire (marche, VTT, chasse, etc.) à 18h00 à la salle des fêtes de Thizay
- Le 12 juin 2024, un atelier « Insertion paysagère et biodiversité », sous format visite de site pour imaginer collectivement les aménagements paysagers du projet. Le rendez-vous est fixé à 18h00 au bout de l'allée de Villesaugeon
- Le 28 juin de 9h à 12h, une permanence en mairie de Thizay, 1 place de l'église 36100 Thizay

Les usagers et riverains peuvent également s'exprimer sur le projet :

- Un registre de participation du public est mis à disposition en mairie de Thizay ainsi qu'au siège social de la Communauté de Communes de Champagne Boischauts permettant de contribuer de manière écrite.
- Par courrier et mail aux adresses suivantes : Green Lighthouse Développement (GLHD) - 12 Rue du Pont de l'Arche - 37 550 Saint-Avertin ou par mail à : [tonnelettes-enseleillees@glhd.fr](mailto:tonnelettes-enseleillees@glhd.fr)
- Sur le site Internet du projet : [www.tonnelettes-enseleillees.fr](http://www.tonnelettes-enseleillees.fr)

Toutes les contributions enregistrées feront l'objet d'un bilan qui sera rendu public. Des enseignements seront extraits pour être appliqués à l'ingénierie au projet : une étape indispensable dans la conception d'un projet sur mesure avant le dépôt des autorisations administratives.

Tous les acteurs du territoire sont invités à rejoindre GLHD et le collectif d'agriculteurs dans la démarche de co-construction qui accompagne le développement du projet. Cette participation à la concertation est essentielle pour façonner ensemble un projet commun et au plus proche de l'identité du territoire.

## Les tonnelettes ENSOLEILLÉES

Lors de ces différents temps, les participants pourront également apprécier les innovations développées par GLHD (cahier paysager pour évoquer l'intégration territoriale du projet, utilisation d'une application de réalité augmentée pour projeter les installations agrivoltaïques, découverte de la faune et la flore locale).

### A propos du collectif d'agriculteurs et de leur projet

Avec un marché économique exigeant et fluctuant, les agriculteurs du projet font face à des contraintes agricoles de plus en plus importantes : terres peu productives, prix volatils, présence de cailloux importante et charges en constante augmentation. Ils ressentent une perte d'autonomie et peinent à transmettre leurs exploitations dans ce contexte difficile. C'est face à ces constats que l'idée de l'agrivoltaïsme émerge comme une solution prometteuse. En combinant leur exploitation traditionnelle avec la production d'énergie solaire, ils voient une opportunité de répondre à plusieurs enjeux simultanément.

Cette approche novatrice permet de limiter l'évapotranspiration, d'apporter une protection aux cultures contre les aléas climatiques (gel, sécheresse, grêle...) et de garantir un filet de sécurité en termes de recettes. Les réflexions sur le changement de cultures sont orientées par un manque de production locale de certaines espèces, ainsi qu'une mise en place d'une zone favorable à la biodiversité avec des plantes mellifères. Ainsi, le projet agrivoltaïque des Tonnelettes Ensoleillées incarne la volonté d'un groupe d'agriculteurs engagés de transformer leurs défis en opportunités, en mettant en valeur leur terroir et en contribuant à façonner un avenir durable pour leur territoire.

### A propos de GLHD

Créée à Martillac près de Bordeaux en 2018, GLHD accompagne aujourd'hui plus de 200 exploitants actifs impliqués dans la conception de leurs projets agrivoltaïques. L'ingénierie mise en œuvre est celle d'un agrivoltaïsme harmonieux, avec comme principes intangibles l'évitement des enjeux écologiques, le zéro artificialisation, la concertation, le développement de la biodiversité, ainsi que la garantie du maintien de l'activité agricole et d'une plus-value agronomique pendant toute la durée d'exploitation. Notre raison d'être est d'offrir l'opportunité aux exploitants soumis aux aléas de repenser leur manière de travailler la terre tout en contribuant à la transition et à l'accélération vers la neutralité carbone.

[www.GLHD.fr](http://www.GLHD.fr)

### Contact presse

- Malika GIROUARD - Chef de projet - 07 88 95 56 34 - [m.girouard@glhd.fr](mailto:m.girouard@glhd.fr)
- Nicolas KHORSI-DARROUSSAT - Référent concertation - 06 72 93 49 96 - [n.khorsid@glhd.fr](mailto:n.khorsid@glhd.fr)



Le collectif d'agriculteurs à l'initiative du projet

## ANNEXE 6 : Affiche d'annonce des rendez-vous de la concertation



**Les Tonnelettes Ensoleillées**  
CONCERTATION PRÉALABLE VOLONTAIRE  
du mercredi 22 mai 2024 au dimanche 30 juin 2024

**INFORMEZ-VOUS, PARTICIPEZ AUX  
RENCONTRES ET CONTRIBUEZ AU PROJET !**

 <p><b>Réunion de présentation de la concertation</b> Le 23 mai à 18h30 <i>Salle des fêtes de Thizay</i></p>	 <p><b>Permanence ouverte à tous en mairie de Thizay</b> Le 28 juin matin de 9h00 à 12h00 <i>en mairie de Thizay 1 place de l'église 36100 Thizay</i></p>
 <p><b>Atelier « Transition agricole et usages locaux »</b> Le 5 juin à 18h00 <i>Salle des fêtes de Thizay</i></p>	 <p><b>Permanence ouverte à tous en mairie d'Issoudun</b> Le 28 juin matin de 9h00 à 12h00 <i>en mairie d'Issoudun Place des Droits de l'Homme 36100 Issoudun</i></p>
 <p><b>Atelier-visite de site « Insertion paysagère et biodiversité »</b> Le 12 juin à 18h00 <i>Au bout de l'allée de Villesaugeon : Thizay</i></p>	

Francis, Louis, Cédric et Denis, vous invitent à les rejoindre dans cette démarche de co-construction qui accompagne le développement de leur projet.



## ANNEXE 7 : Articles parus dans la presse régionale

### La Nouvelle République, le 13/06/2024, « Entre Issoudun et Thizay, dans l'Indre, quatre agriculteurs se lancent dans l'agrivoltaïque »

17/06/2024 14:00 Entre Issoudun et Thizay, dans l'Indre, quatre agriculteurs se lancent dans l'agrivoltaïque

< Thizay 36

### Entre Issoudun et Thizay, dans l'Indre, quatre agriculteurs se lancent dans l'agrivoltaïque

ABONNÉS Cet article est réservé aux abonnés numériques.

Publié le 13/06/2024 à 16:57 | Mis à jour le 15/06/2024 à 16:45



Ils sont quatre exploitants thizéens à vouloir diversifier leur culture, tout en combinant énergie renouvelable et protection de la biodiversité.  
© (Photo NR, Alice Rouger)

---

**À cheval entre les deux communes, 80 ha de terrain sont actuellement à l'étude afin d'accueillir un projet agrivoltaïque. Il permettra d'installer de nouvelles cultures à l'ombre de panneaux photovoltaïques.**

---

Au cœur de la Champagne Berrichonne, quatre exploitants ont décidé de se lancer dans l'aventure de l'agrivoltaïque via l'installation de panneaux photovoltaïques sur un terrain commun, alliant ainsi tradition agricole et production énergétique.

» **À LIRE AUSSI.** En quête de demain : la fièvre de l'agrivoltaïsme gagne la Sologne

C'est en découvrant un projet similaire sur la commune de Condé que Francis Tissier, Cédric Lexteriat, Louis et Denis Billard acceptent le défi. « C'est l'innovation qui nous a attirés. L'agriculture à tout le temps évolué à travers les âges. Et aujourd'hui, nous avons besoin d'énergie verte », constate Francis Tissier. « Nous ne nous connaissions que très peu auparavant, il y a aussi une aventure humaine derrière ce projet », complète Cédric Lexteriat.

« Une aventure humaine derrière le projet »

Installé à cheval entre Issoudun et Thizay, le futur projet agrivoltaïque regroupe quatre parcelles limitrophes appartenant aux agriculteurs : une zone d'étude de 80 ha, amenée à évoluer, pour une puissance électrique envisagée à 40 MWC.

» **À LIRE AUSSI.** Dans l'Indre, les agriculteurs de plus en plus tentés par l'agrivoltaïsme

Baptisée Les Tonnelettes ensoleillées – en référence aux vignes auparavant plantées ici – le terrain, sec et caillouteux, possède une qualité agronomique faible. « Nous sommes sur des sols très calcaires et avec peu de réserve utile en eau, détaille Cédric Lexteriat. Nous cherchons aussi la diversification dans notre production, en gardant des cultures historiques et en nous orientant sur des cultures que nous ne sommes pas habitués à faire avec des semences locales, potagères et mellifères. »

> À LIRE AUSSI. Dans l'Indre, les agriculteurs de plus en plus tentés par l'agrivoltaïsme

Baptisée Les Tonnelettes ensoleillées – en référence aux vignes auparavant plantées ici – le terrain, sec et caillouteux, possède une qualité agronomique faible. « Nous sommes sur des sols très calcaires et avec peu de réserve utile en eau, détaille Cédric Lexteriat. Nous cherchons aussi la diversification dans notre production, en gardant des cultures historiques et en nous orientant sur des cultures que nous ne sommes pas habitués à faire avec des semences florales, potagères et mellifères. »



Épaulés par la société GLHD, les porteurs de projets ont multiplié les rencontres et ateliers auprès des acteurs locaux.

© (Photo NR, Alice Rouger)

Les cultures seront donc protégées par l'ombre des panneaux, permettant ainsi d'éviter l'évapotranspiration des sols, tout en préservant, voire en renouvelant, la biodiversité grâce aux insectes pollinisateurs et leurs petits prédateurs. Les installations photovoltaïques protégeront les plantations du vent, de la grêle ou des écarts de températures et évitant au maximum les entrants chimiques.

> À LIRE AUSSI. À Condé, dans l'Indre, un projet agrivoltaïque de 150 hectares

« Comme nous ne sommes pas sur des terres à haute rentabilité, ça nous permet aussi un



La Nouvelle République, le 11/06/2024, « Visite du futur projet agrivoltaïque à Thizay »

## en bref

### AGRICULTURE

#### Visite du futur projet agrivoltaïque à Thizay

Entre les communes de Thizay et d'Issoudun, quatre agriculteurs se sont lancés dans une aventure mêlant tradition agricole et innovation énergétique : la production agricole installée sous des panneaux photovoltaïques. Intitulé Tonnelettes Ensoleillées, le projet en est à ses prémices. Une visite du site est organisée mercredi 12 juin, à 18 h, au bout de l'allée Villesaugeon à Thizay.

## La Nouvelle République, le 16/06/2024, « Insertion paysagère et biodiversité à Thizay autour d'un site d'agrivoltaïsme »

24/06/2024 17:58

Insertion paysagère et biodiversité à Thizay autour d'un site d'agrivoltaïsme

← Thizay 36

### Insertion paysagère et biodiversité à Thizay autour d'un site d'agrivoltaïsme

ABONNÉS Cet article est réservé aux abonnés numériques.

Publié le 19/06/2024 à 14:38 | Mis à jour le 19/06/2024 à 14:38



Explication des implantations et du visuel sur le site.  
© (Photo NR)

Mercrèdi 12 juin 2024, les personnes intèressées par le projet d'installation sur la commune de Thizay d'un site d'agrivoltaïsme se sont retrouvées pour visiter les lieux d'implantation et poser les questions ou demander les renseignements qu'ils souhaitent voir clarifier. Trente-cinq personnes étaient sur les lieux : l'entreprise GLHD (maître d'ouvrage), un cabinet de concertation, une paysagiste indépendante, un représentant de la fédération des chasseurs, les agriculteurs concernés et des personnes touchées par ce projet, dont certains habitants de la commune.

Une visite de plus de deux heures en allant sur les lieux exacts a permis à chacun de comprendre l'utilité de ce projet, qui doit donner un revenu complémentaire aux cultures peu rentables pour les agriculteurs actuellement, en créant une source d'énergie importante. Le respect du paysage a été compris en voyant l'éloignement du site de pratiquement tout voisinage immédiat, avec l'assurance que la faune et la flore ne seraient pas dégradées.

Une étude de haies est envisagée et chacun a pu donner son avis en fin de visite grâce à un croquis de la commune. Une charpente grandeur nature était installée sur place, pour permettre de visualiser l'impact et la dimension de seulement 3,50 m en hauteur et l'absence de socles de béton, ce qui a rassuré les riverains.

Quelques détails techniques ont été abordés : l'inclinaison des panneaux suivant les heures d'ensoleillement, la diminution de l'évapotranspiration de ces terres très sèches et l'adaptation du projet agricole, la sauvegarde du petit gibier et des plantes relativement rares puis finalement les délais d'implantation et du début du processus.

Une dernière permanence devrait se dérouler vendredi 28 juin dans la matinée en mairie de Thizay et d'Issoudun.

## ANNEXE 8 : Compte-rendu du porte-à-porte d'information des 22 et 23 mai 2024



Porte à Porte sur le territoire

22 ET 23 MAI 2024

COMPTE-RENDU



## Projet des Tonnelettes ensoleillées

### Un projet au service de la résilience du monde agricole

Au cœur de la champagne Berrichonne, entre Thizay et Issoudun, un collectif d'agriculteurs, motivé par la recherche d'une **solution collective** aux défis qui se dressent devant eux, s'est engagé dans une aventure novatrice. Francis, Louis, Cédric et Denis ont entrepris d'explorer une **voie qui allie tradition agricole et innovation énergétique** : l'agrivoltaïsme.

C'est ainsi que le projet des Tonnelettes Ensoleillées prend forme, avec une **réflexion poussée sur une nouvelle production agricole sous les panneaux photovoltaïques**, notamment des **semences florales**. Pour concrétiser leur projet, les agriculteurs du collectif se font accompagner par **GLHD, un spécialiste français habitué à développer des dynamiques collectives et territoriales**.



## Périmètre du porte-à-porte d'information



La tournée s'est déroulée sur **2 jours, le 22 et le 23 mai 2024**. Le porte-à-porte a ciblé les **habitations les plus proches de la zone d'étude du projet**.

- Thizay Bourg
- Jean Varenne
- La Folie
- La Cruée
- Issoudun les Terres Rouges
- Issoudun les Charmelons,
- Issoudun Grelleterie Sud (en partie)

Une **attention toute particulière a été portée aux habitations en proximité** du site et en potentielle visibilité du projet (**une seconde visite a été effectuée sur cette zone le second jour**).



Le porte-à-porte s'est déroulé en deux équipes, qui sont allées à la rencontre des riverains du projet.

Il a permis d'informer le territoire sur le projet, de répondre aux questions et d'enrichir le projet et la connaissance du territoire.

Il s'articulait autour d'une rapide présentation du projet, d'un temps de réponses aux questions des riverains et d'un court questionnaire sur la connaissance du projet et les enjeux du territoire.

**97** habitations  
visitées

**44** échanges avec  
les habitants

**53** avis de passage  
déposés

## Annnonce du porte-à-porte sur le territoire

Le porte-à-porte a fait l'objet d'une large annonce sur le territoire avec un renfort de communication quelques jours en amont des visites de terrain. Plusieurs canaux ont été utilisés pour informer un maximum de riverains de cet événement.



Avis de concertation et affiche des grandes dates de la concertation affichés à la mairie de Thizay et au siège de la communauté de communes Champagne Bolschauts une dizaine de jours en amont du porte-à-porte



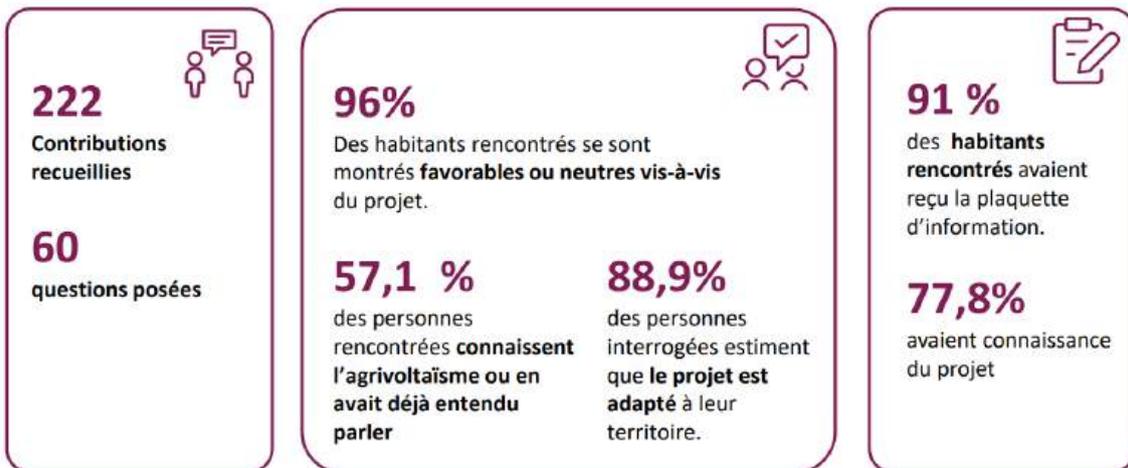
Plaquette d'information, distribuée dans les boîtes aux lettres de la zone, projet la semaine en amont du porte-à-porte



Site internet de la concertation annonçant le porte-à-porte (ouvert le 17 mai 2024)



### Les grands enseignements chiffrés du porte-à-porte



## L'agrivoltaïsme : un principe nouveau pour le territoire

57,1 %

des personnes rencontrées connaissent l'agrivoltaïsme ou en avait déjà entendu parler.

Certains des interlocuteurs semblaient confondre agrivoltaïsme et photovoltaïque, un projet existant déjà à Issoudun en proximité de la zone d'étude

Toutefois, après explication des modalités de l'agrivoltaïsme, une majorité de ces personnes rencontrées juge la conciliation entre agriculture et production d'énergies renouvelables intéressante et innovante.

La zone la plus en proximité du projet semblait davantage connaître l'agrivoltaïsme, notamment car elles en avaient entendu parler par les agriculteurs eux-mêmes (environ 1/3 des personnes rencontrées).

« Francis m'avait expliqué le principe »

« Je ne suis pas calé mais je sais que c'est bien »

« Le principe de l'agrivoltaïsme est intéressant »

« Je ne connais pas les panneaux moi »

« C'est bien, on produit de l'énergie renouvelable en maintenant l'activité agricole »

« Je n'y comprends pas grand-chose »

« Expliquez-moi le principe »

« Je connais les agriculteurs à l'initiative du projet »

## Les principales thématiques évoquées lors du porte-à-porte

### Opportunité du projet

Préserver l'identité du territoire

1

Projets éoliens sur le territoire et autres projets énergétiques

Biodiversité

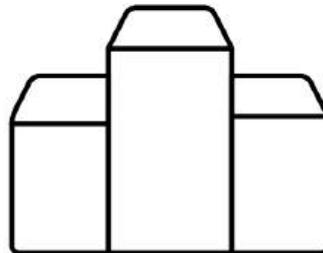
2

3

Concertation

4

5



## De nombreuses questions sur les bénéfices individuels et pour le territoire

**88,9%**

des personnes interrogées **estiment que le projet est adapté à leur territoire.**

Les habitants ont posé de très nombreuses questions sur les **retombées économiques directes** sur leur facture d'électricité et la distribution locale de l'électricité produite sur site.

Ils se sont également **enquis des retombées directes et indirectes pour la commune**, notamment dans la zone de Thizay.

« Est-ce que ça peut rapporter à la commune ? »

« Est-ce que le projet rapporte quelque chose aux habitants ? »

« L'énergie produite profitera-t-elle au territoire ou partira-t-elle pour les autres communes ? »

« Le projet peut améliorer le paysage avec les haies. »

« Qui va bénéficier du projet : la commune ou la communauté de communes ? »

« Sur le projet éolien, la communauté de communes touche plus que la commune, l'inverse serait plus logique »

## Un territoire qui se positionne en faveur du projet et en soutien aux agriculteurs

**96%**

Des habitants rencontrés se sont montrés **favorables ou neutres vis-à-vis** du projet.

La question de l'**opportunité du projet** et notamment son impact favorable sur **la transition énergétique** du territoire a été plusieurs fois abordée. Le projet a souvent été caractérisé comme un **projet qui s'inscrit dans l'air du temps et dans les innovations.**

Les riverains semblent peu concernés par le projet à titre individuel, car le projet leur semble sans conséquence individuelle pour eux et leur cadre de vie.

Ils évoquent en revanche un **projet bénéfique pour les agriculteurs** et qui permettrait de les soutenir financièrement.

« Moi je suis pour le projet »

« Je ne suis ni pour ni contre, il n'y a pas que du noir ou du blanc dans le monde »

« Je le ferais si je pouvais »

« Je suis neutre, qu'est-ce que cela peut bien me faire ? »

« On est libres de faire ce que l'on veut si ça ne dérange pas les autres »

« C'est vraiment loin de chez nous, on n'est pas directement concernés »

« Ces projets c'est l'avenir, le pétrole il n'y aura pas toujours »

« C'est bénéfique à plusieurs points de vue »

« Je suis pour. Je préfère ça aux éoliennes, il en faut pour que la transition marche »

## De très nombreuses questions de curiosité

60

questions posées

Les habitants rencontrés à l'occasion du porte-à-porte ont pu poser de **nombreuses questions de curiosité**, au sujet :

- De la **localisation** du projet, sa **superficie**
- Du **projet agricole** des agriculteurs
- Des **panneaux** (taille des panneaux, hauteur, **type de panneaux**, recyclage des panneaux...)
- Des **modalités du projet** (calendrier, distances autour du projet...)
- La **production électrique** du projet (distribution, bénéfices pour les riverains..).

« Les panneaux sont à quelle hauteur ? »

« Comment la lumière arrive sur les cultures ? »

« Qu'est-ce qu'on peut cultiver en dessous ? »

« A qui appartient les panneaux ? »

« Y a-t-il une distance réglementaire entre les projets AgriPV et éolien ? »

« Est-ce qu'il y aura des impacts pour le sol ? »

« Y a-t-il des risques incendie avec les panneaux ? »

« Est-ce qu'il y a des contraintes par rapport à l'aviation ? »

« Qu'est-ce que les zones d'accélération d'énergies renouvelables ? »

« Qu'est-ce qui est prévu si ça devient une jachère avec des panneaux abandonnés ? »

## Un projet qui s'intègre au paysage

La préservation de l'**identité paysagère** et de l'**intégration du site dans le paysage** a fait partie des discussions avec habitants.

Les riverains jugent que le **site du projet est adapté car peu visible et situé en campagne**, à distance des zones d'habitations. Ils arguent aussi que les espaces vont rester **des zones agricoles et de fait se fondre dans le paysage**.

Plusieurs riverains ont mentionné **un projet peu visible**, notamment en **comparaison aux projets éoliens** qui couvrent le territoire et semblent plutôt favorables ou neutres à la **localisation et l'intégration du projet**.

Quelques habitants ont évoqué la **possibilité d'intégrer dans le projet quelques zones de haies**, qui pourraient à la fois servir de masque et de zones de protection de la biodiversité (habitation, alimentation...).

« Il faut essayer de préserver le paysage »

« Il faut faire attention à bien préserver le territoire et les zones naturelles. On en manque »

« Les haies pourraient servir à masquer le projet et renforcer la biodiversité »

« La campagne, ce n'est pas des éoliennes et des panneaux, le paysage se détruit, on ne cultive plus et à la place on met des éoliennes »

« C'est adapté, il n'y a pas grand-chose autour, on est plutôt sur des zones de forêt »

« C'est sûr que ça fait tâche par rapport à la verdure, mais c'est bien de coupler les deux »

## Un projet au service de la transition énergétique et des agriculteurs

Le projet agrivoltaïque des Tonnelettes Ensoleillées est perçu par la majorité des habitants **comme un levier pour les agriculteurs et leur projet agricole.**

Ils apprécient le projet agricole présenté par les agriculteurs. Ils **comprennent leurs motivations**, à la fois financières et agricoles, et les partagent.

De nombreux habitants envisagent le projet comme **un filet de sécurité** permettant aux agriculteurs d'expérimenter de nouvelles pratiques agricoles, tout en contribuant à la production d'énergies renouvelables.

Les riverains les plus en proximité du projet **semblent bien connaître les agriculteurs, qu'ils apprécient.**

« On a besoin de développer l'agriculture avec des parcs comme ça »

« Il y a des avantages pour les agriculteurs »

« Les trackers, ça permet de suivre le soleil et d'améliorer les rendements, c'est bien »

« C'est bien de le faire sur des mauvaises terres »

« C'est bien pour les agriculteurs ce projet, c'est une nouvelle manière d'appréhender leurs cultures, c'est une entrée économique »

« On sait bien qu'on a besoin d'énergie et de mixité énergétique »

« Je suis pour la transition énergétique / solaire »

« Ça permet de cultiver en dessous »

« Il faut trouver un juste milieu entre écologie et énergie »

## Un ancien projet éolien qui a laissé des traces sur le territoire

Lors du porte-à-porte, la quasi-totalité des personnes rencontrées a **évoqué un projet éolien qui a très largement mobilisé** sur le territoire, aussi bien, selon des riverains du fait des modalités du projet que de la communication faite autour du projet.

La plupart ont **comparé le projet agrivoltaïque et le projet éolien**, en évoquant les **atouts du projet agrivoltaïque** : insertion paysagère, large communication, visibilité dans le paysage, concertation avec les riverains...

« Les éoliennes gâchent le paysage, il y en a de trop »

« Je vous avoue que les panneaux, je ne dis pas non. Les éoliennes, c'est un massacre, partout où l'on regarde, on en voit »

« Il n'y a pas de béton comme avec les éoliennes »

« Ce n'est pas comme les éoliennes. Ça ne fait pas de bruit et il n'y a pas de risque qu'une hélice ne se détache comme à Issoudun »

« Il ne faut pas d'éoliennes ou de méthaniseurs »

« Les éoliennes vont laisser une trace indélébile dans l'esprit des gens »

« Vous seriez venus pour des éoliennes, je ne vous aurais pas reçu comme ça »

« C'est mieux que les éoliennes, ça ne clignote pas la nuit »

« Les éoliennes, on n'est pas pour »

## Une information favorablement accueillie sur le territoire

**91 %**

des **habitants rencontrés** avaient reçu la plaquette d'information.

**77,8%** avaient connaissance du projet

Le porte-à-porte effectué auprès des résidents à **proximité du projet a été positivement accueilli.**

Les personnes rencontrées ont **apprécié l'approche individualisée et de proximité.**

En fonction de la proximité du projet, les personnes rencontrées **avaient une connaissance du projet et un concernement distinct** : bonne voir très bonne connaissance du projet en proximité de la zone d'étude, moindre sur la zone la plus proche d'Issoudun plus urbaine.

« J'ai bien lu la plaquette »

« C'est bien de prendre en compte les intérêts et les questions et uns et des autres »

« J'ai prévu de venir aux ateliers »

« Ce n'est pas plus mal d'informer le territoire en amont du permis de construire »

« J'ai bien eu connaissance du projet »

« Je vous remercie de m'avoir informé »

« On a plusieurs moyens pour s'informer dans la commune »

« Je ne suis pas concerné je me sens trop loin »

ANNEXE 9 : Compte-rendu du porte-à-porte paysager du 7 et 8 juin 2024



# PORTE A PORTE PAYSAGER

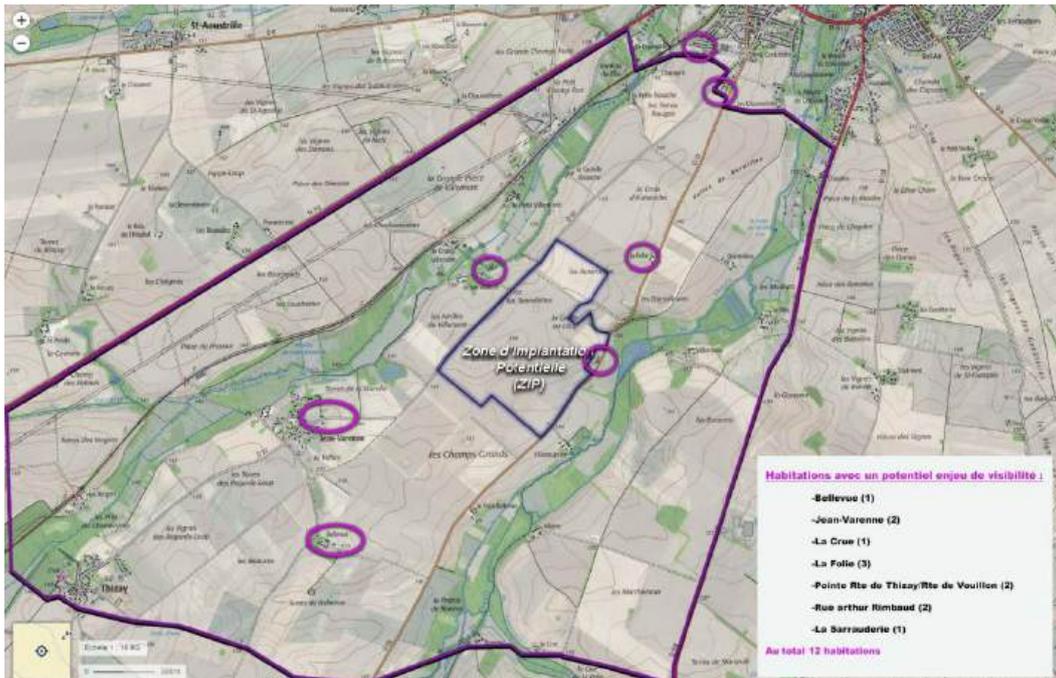
06/06/2024

## Projet agrivoltaïque des Tonnelettes Ensoleillées



## HABITATIONS / SENSIBILITES ENVISAGEES

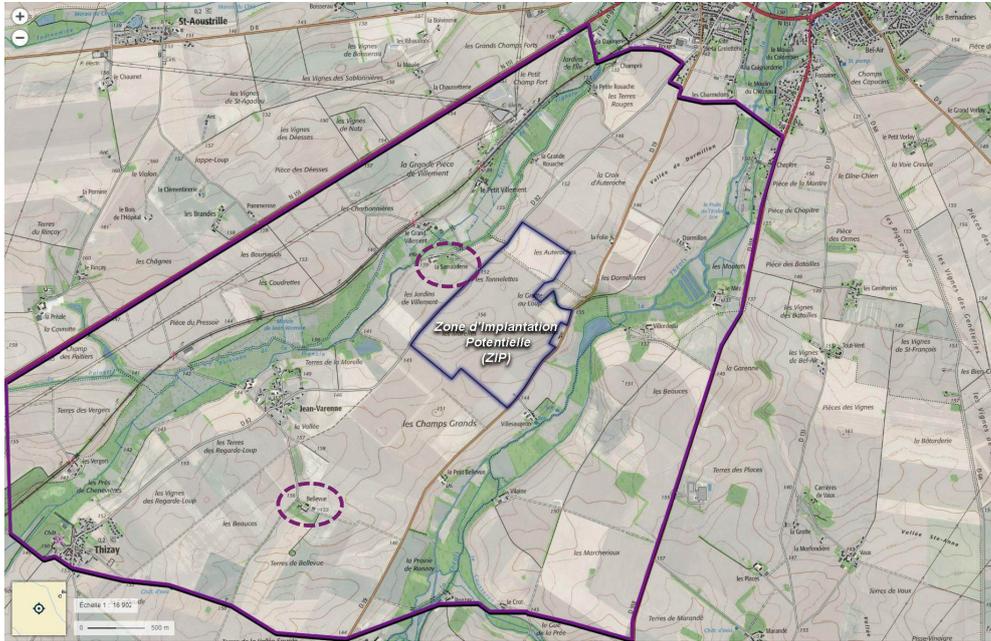
Avant le porte à porte, 12 habitations ont été en amont identifiées comme ayant potentiellement une sensibilité au regard du paysage environnant



06/06/2024- Porte à porte paysager

# HABITATIONS / SENSIBILITES ENVISAGEES

Suite à cela, en réalité, 2 habitations ont été écartées de ce porte à porte à port Bellevue et La Sarrauderie



06/06/2024- Porte à porte paysager

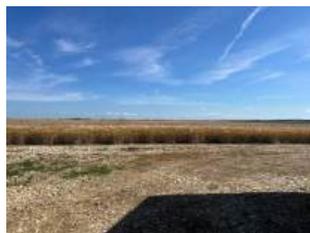
## LA SARRAUDERIE

Cette ferme est l'exploitation d'un des propriétaires sur la ZIP. Il est impliqué dans le projet. La 2eme habitation est cachée par la végétation dans le sens de vue du projet.



## BELLEVUE

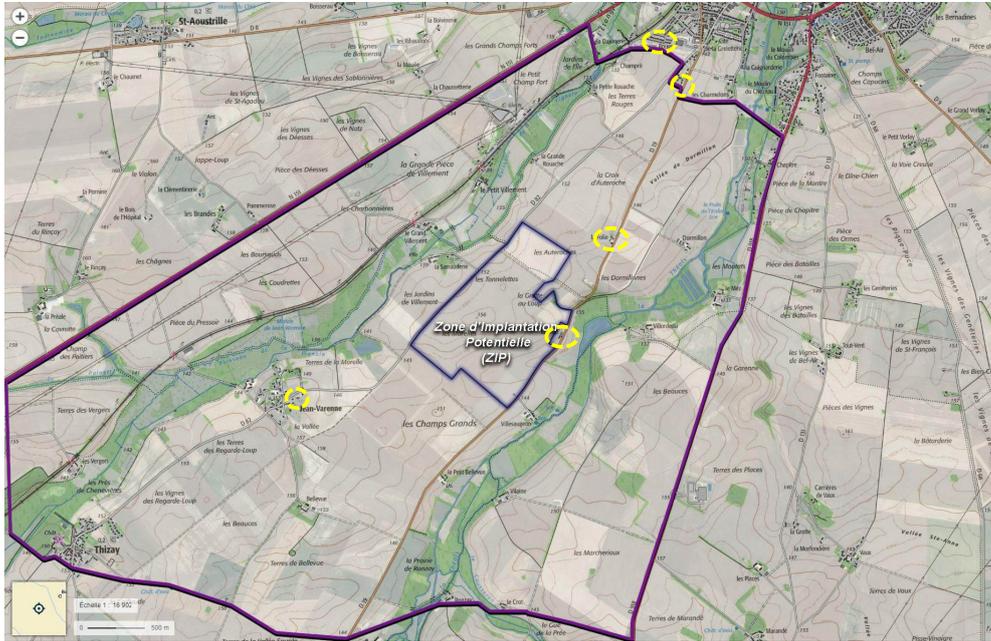
Ce lieu n'abrite qu'une exploitation agricole. Il n'y a pas d'habitation.



06/06/2024- Porte à porte paysager

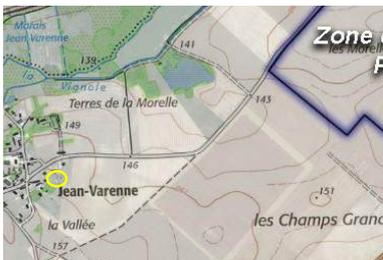
## AVIS DE PASSAGES

Faute d'avoir pu rencontrer les habitants le 06 juin, 6 avis de passages ont été laissés **à la propriété du 18 route de Jean Varenne, de la Crue, de La maison du milieu à la Folie, au 22 Rte de Vouillon et au 12 et 14 rue Arthur Rimbaud.**

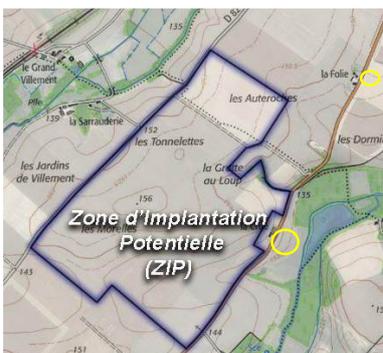


06/06/2024- Porte à porte paysager

## AVIS DE PASSAGES



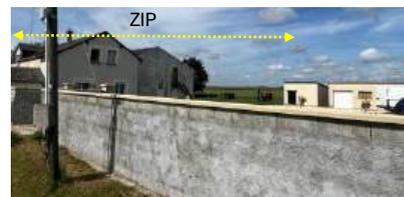
**Ce propriétaire (à Jean Varenne)** n'était pas présent, cependant, la visite a montré que sa maison n'avait pas de vue en direction de la ZIP.  
Pas de sensibilité à prévoir.  
**L'absence de M. Mazzesi n'était pas un problème.**



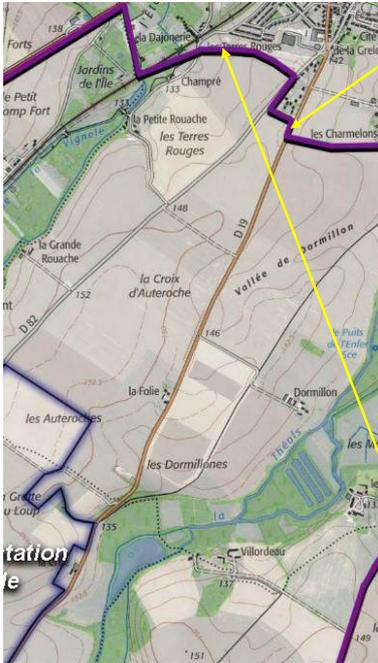
**La Crue**  
Il a été convenu avec la fille de la propriétaire de revenir lors de l'atelier paysager.  
Il est en effet utile de visiter l'arrière de la maison pour se rendre compte de la vision depuis le jardin vers l'espace agricole environnant. Lors d'un 2nd rdv, nous avons pu constater la topographie à l'arrière de la maison. La fenêtre la plus en hauteur pourrait donner une visibilité sur le bas des panneaux.



**La maison du milieu à la Folie**  
Il pourrait être utile de visiter l'arrière de la maison pour se rendre compte de la vision depuis le jardin vers l'espace agricole environnant.  
**Personne présent.**



## AVIS DE PASSAGES



### 22 Rte de Vouillon

Personne de présent mais la visite à montrée que la ZIP est sous l'horizon et à plus d'1,5 km.  
**Pas de sensibilité à prévoir.**



### 12 et 14 rue Arthur Rimbaud

Personne de présent mais la visite à montrée que la ZIP est sous l'horizon et à plus d'1,5 km.  
**Pas de sensibilité à prévoir.**



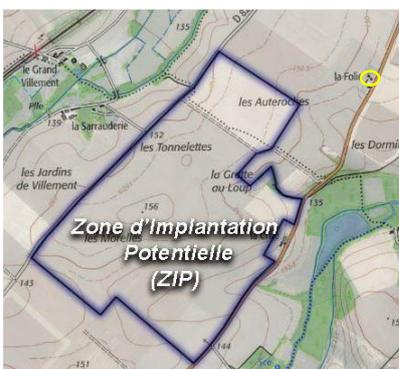
06/06/2024- Porte à porte paysager

## PERSONNES RENCONTREES



### La Fille du propriétaire à la sortie de Jean-Varenne

Potentielle visibilité depuis la terrasse arrière mais principalement depuis la chambre à l'étage.  
Nous avons proposé de faire un photomontage depuis leur jardin. La topographie fait qu'ils pourraient effectivement voir le projet, mais la distance est difficile à appréhender.  
**C'est la maison la plus exposée.**



### La Folie

#### Maison le plus à gauche de la Folie

Cette maison est la plus proche du projet au niveau de la Folie.  
La visite de son jardin a montré que le projet est très latéral et à gauche de la propriété. La ZIP n'est pas dans les axes de vision de leurs lieux de vies.  
**Une haie pourrait suffire à masquer un éventuel impact.**



#### Maison le plus à droite de la Folie

Son jardin est entouré de Thuyas, il ne verra pas du tout le projet.



06/06/2024- Porte à porte paysager

## PERSONNES RENCONTREES



Le propriétaire au 23 rte de Thizayll nous a laissé monter sur sa terrasse. Nous avons pu constater qu'il ne verra rien des panneaux, vu la topographie.



Vue depuis la terrasse



06/06/2024- Porte à porte paysager

## SYNTHESE DU PORTE A PORTE PAYSAGER

- ✓ Le porte à porte a permis d'aller au plus près des habitations riveraines et d'écouter les avis des habitants.
- ✓ Nous n'avons pas rencontré de personnes contre le projet ou de personnes ayant de craintes en termes d'impact paysager.
- ✓ Le projet éolien initialement prévu sur la ZIP reste négativement dans les mémoires de ceux que nous avons rencontrés. Le projet agrivoltaïque fait preuve d'un accueil plus chaleureux, ou au pire, il ne génère pas d'avis.
- ✓ L'environnement des propriétés où nous n'avons pas pu rencontrer ceux qui y vivent, ne laisse pas envisager de sensibilité paysagère particulière.
- ✓ **La maison qui présage une sensibilité plus importante est celle à la sortie de Jean-Varenne (n°18) Nous envisageons un photomontage depuis sa terrasse.**



## ANNEXE 10 : Compte-rendu de l'atelier « Transition agricole et usages locaux » du 5 juin 2024



willing



### GLHD PROJET AGRIVOLTAÏQUE DES TONNELETTES ENSOLEILLÉES THIZAY Atelier « Transition agricole et usages locaux » - 5 juin 2024 COMPTE-RENDU



#### SYNTHÈSE DES ÉCHANGES

- Une dizaine de personnes présentes à cet atelier
- Un atelier ayant pour objectif de présenter le projet, recueillir les questions des participants et solliciter leur expertise d'usage sur la question des usages et de l'identité du territoire
- Présence de la Fédération départementale des chasseurs de l'Indre (FDC 36)
- 17 contributions recueillies sur l'identité du territoire
- 39 contributions recueillies lors de l'atelier sur les usages du territoire
- Premiers enseignements :
  - Un territoire agricole de cultures céréalières typiques de la Champagne Berrichonne, avec des paysages ouverts et des zones de vallées et de marais.
  - Une richesse de la biodiversité locale (cervidés, sangliers et petit gibier)
  - Un tissu associatif local fort et mobilisé, notamment les associations de chasse, qui joue un rôle important dans la préservation et la gestion de cette biodiversité
  - Plusieurs usages identifiés : chasse, randonnée (chemins de Saint-Jacques)
- Quelques aménagements proposés pour renforcer la continuité écologique et servir de masque au projet.

## Participants

Une **dizaine de personnes** a participé à l'atelier « Transition agricole et usages locaux » qui s'est tenu le 5 juin 2024 à la salle des fêtes de Thizay. Cet atelier était organisé à l'initiative des agriculteurs, avec la participation des chefs de projets GLHD.

Le cabinet Willing, en charge **du dispositif de concertation déployé sur le territoire**, a animé l'atelier en tant que **tiers garant neutre** de la concertation volontaire.

La **fédération départementale de chasse de l'Indre** était également présente, elle est intervenue à plusieurs reprises sur les questions relatives à la chasse, la biodiversité et l'identité du territoire.

## Porter à connaissance de la réunion

La réunion a été **annoncée via** :

- L'avis de concertation et l'affiche posée en mairie de Thizay et à la Communauté de Commune à partir du 7 mai 2024
- La plaquette boitée à une centaine de personnes autour du projet le 17 mai 2024.
- Le site internet du projet, ouvert depuis le 17 mai 2024 ([www.tonnelettes-enseleillees.fr](http://www.tonnelettes-enseleillees.fr))
- Un communiqué de presse adressé à la presse locale de l'Indre, le 22 mai 2024.
- Le porte-à-porte qui s'est déroulé sur le territoire le 22 et 23 mai 2024 auprès des habitants du territoire
- L'affichage numérique mise à disposition par la commune, publication sur Intramuros quelques jours en amont de la réunion



**Lettre d'information du projet boitée sur le territoire et annonce sur l'affichage de la commune sur Intramuros.**

*L'ensemble du dispositif de porter à connaissance est disponible en annexe.*

## Introduction et ordre du jour

Julie SCHMITT remercie les personnes présentes et précise qu'elle travaille pour le cabinet de concertation indépendant Willing. Elle a la charge de s'assurer de la bonne information et participation du territoire dans le projet. L'atelier s'inscrit dans une **phase de concertation préalable volontaire** dans l'objectif d'informer et d'enrichir le projet via les contributions des habitants du territoire.

Julie SCHMITT présente ensuite le déroulé de la soirée et les différents intervenants :

- Malika GIROUARD, chef de projet GLHD,
- Christopher COSMUS, chef de projet GLHD,
- Nicolas KHORSI DARROUSSAT, Référent concertation GLHD

Malika GIROUARD, cheffe de projet GLHD, excuse les agriculteurs du projet, retenus par les travaux agricoles. Elle remercie également La Fédération de Chasse de l'Indre (FDC36) pour leur présence.

## Temps 1 : Présentation du projet

### Présentation du collectif Berry Terre de Soleil et genèse du projet agrivoltaïque

Malika GIROUARD, cheffe de projet GLHD, présente la **genèse du projet agrivoltaïque des Tonnelettes Ensoleillées**. Face à un marché économique exigeant et fluctuant, les agriculteurs sont confrontés à des **contraintes croissantes** : terres peu productives, prix volatils et charges en constante augmentation. Les **4 agriculteurs** qui composent le **collectif Berry Terre de Soleil** se sont orientés vers l'agrivoltaïsme, qui combine production agricole et énergétique sur une même parcelle, apparaît comme une solution prometteuse pour faire face à ces contraintes.

Ce projet innovant, au service du maintien de l'agriculture sur le territoire, se fera en intégrant les enjeux de **préservation de la ressource en eau**, de **réintroduction de biodiversité**, de **protection des espèces menacées**. Accueillir un projet agrivoltaïque contribue également au **renouvellement des pratiques culturelles** et constitue un moyen de **diversifier les revenus des exploitations**.

### Présentation de l'agrivoltaïsme et actualités réglementaires

Malika GIROUARD, cheffe de projet GLHD, revient sur le **principe de l'agrivoltaïsme**. Il s'agit de combiner **production agricole et énergétique** sur une même parcelle. Les panneaux sont disposés de façon à permettre la continuité de l'activité agricole : **condition pour qu'un projet soit agrivoltaïque**. L'agrivoltaïsme fait l'objet d'une réglementation récente. **Les décrets ont été récemment publiés et précisent les cahiers des charges** à respecter.

Elle rappelle ensuite les conditions réglementaires pour qu'un projet puisse être agrivoltaïque. Le revenu agricole doit être **le revenu principal** des agriculteurs et de la parcelle. L'activité agricole est conservée tout au long de la durée de vie du projet sous peine de devoir démanteler le projet.

### Présentation du projet

Le projet est situé sur les communes de Thizay et Issoudun. La zone d'étude représente une **surface de 80 hectares** qui permettrait d'accueillir une **puissance de 40 MWh**. Le projet a été **initié en 2022** à l'issue du développement du projet agrivoltaïque de Condé, également accompagné par GLHD.

Les communes et communautés de communes ont été rencontrées. **Le dépôt des demandes de permis de construire est prévu pour septembre 2024 pour une mise en service en 2027**. La concertation préalable volontaire viendra enrichir le projet avec les contributions du territoire : habitants, élus, associations, administrations, agriculteurs.

### Études environnementales et paysagères

Malika GIROUARD rappelle les **principaux enjeux** issus des études environnementales : la couleuvre vipérine, l'orchis pyramidal, une pelouse semi-sèche calcaire. Ces espèces sont localisées au niveau de la zone en jachère buissonnante. **Cet espace a été retiré du projet** dans l'objectif de préserver ces espèces d'intérêt communautaire.

Le travail mené avec la paysagiste a permis **d'identifier des lignes paysagères**. Les habitations en proximité du projet sont celles des agriculteurs. Quatre autres habitants en proximité seront également rencontrés pour **travailler la question de l'insertion paysagère**. Les structures paysagères convergent vers Issoudun, en **cohérence avec le design du projet agricole**.

### Étude préalable et projet agricole

Les terres concernées par le projet sont classées 2, elles présentent de bonnes potentialités, toutefois restreintes par les facteurs suivants :

- **La profondeur du profil** : peu de terre, la roche mère est très proche et amène des cailloux en surface ;
- **La réserve utile** : des terres très séchantes, nécessitant une irrigation.

Les objectifs du projet agricole sont nombreux : **garantir un revenu stable** pour les exploitants, assurer des rendements satisfaisants, **renforcer la biodiversité** avec des insectes pollinisateurs et leurs prédateurs, **préserver les ressources en eau** en réduisant les besoins des cultures et la quantité d'intrants nécessaires. Malika GIROUARD présente un exemple de **rotation envisagée** avec **l'introduction de nouvelles cultures**, notamment des plantes mellifères avec des cycles décalés. Ces cultures peuvent héberger des insectes et du gibier, favorisant la **réintroduction de faune et de biodiversité** à différents moments de l'année.

Malika GIROUARD indique que GLHD porte la volonté de **créer des synergies** pour le territoire. Une réunion **avec la société de chasse communale et l'association de la Fontaine à la Biche** a permis d'identifier des **opportunités et des avantages pour le projet**. Par exemple, les clôtures autour du projet pourraient permettre d'installer des **volières anglaises** pour réintroduire des perdrix, attirées par la présence d'insectes. Ces perdrix pourraient se développer et s'envoler au bout de trois ans, les panneaux aidant à limiter les attaques de rapaces. La **collaboration avec la Fédération départementale de chasse** et les syndicats se poursuivra pour **définir les types de clôtures adaptés** aux usages du territoire. Des suggestions sont aussi attendues sur le type, l'orientation, la longueur et les essences des haies à planter. Les **contributions des habitants** aideront à définir un **projet cohérent et utile pour tous**.

### Temps 2 : La concertation avec le territoire

Julie SCHMITT, cabinet Willing, revient sur le calendrier et les objectifs de la concertation. Elle précise que **le travail de concertation a d'ores et déjà commencé** avec la réunion de porter à connaissance et le porte-à-porte d'information. Le cabinet Willing intervient comme tiers garant neutre de la concertation **pour s'assurer de la bonne information et de la participation du territoire**.

### Objectifs et calendrier de la concertation

**La concertation intervient très en amont** dans la durée de vie du projet, elle est concomitante aux études techniques réalisées. La concertation a pour objectif de **nourrir le projet agrivoltaïque des usages du territoire**. GLHD soutient une logique de concertation large pour travailler dans un premier temps le projet agricole avec les agriculteurs, puis les bureaux d'études techniques.

La concertation élargira ensuite son spectre pour intégrer **les élus et services de l'État puis les associations et l'ensemble des habitants du territoire.**

En amont de la concertation, un **porter à connaissance** a permis d'informer les habitants du territoire sur la concertation à venir : avis de concertation, affiche, lettre d'information, site internet, communiqué de presse.

Une **réunion de porter à connaissance de la concertation**, organisée le 23 mai 2024 a également permis **d'informer les représentants du territoire** (élus, associations d'usages, fédération départementale de chasse de l'Indre). Les élus avaient en amont été informés du dispositif de concertation prévu sur le territoire en **conseil Municipal** de Thizay le 12 mai 2023 et en mairie d'Issoudun le 30 juin 2023.

GLHD souhaite que le dispositif imaginé pour la concertation volontaire soit **le plus proche possible d'un dispositif réglementaire**. La concertation repose sur une **variété large** de moyens de participation : registre de participation, porte-à-porte d'information, porte-à-porte paysager, une permanence d'information et un site internet dédié au projet. Le site internet du projet intègre un formulaire de participation permettant aux habitants de **poser leurs questions ou contribuer en ligne pour les riverains ne pouvant assister aux réunions.**

**Deux ateliers** sont également prévus dans le cadre de la concertation avec les riverains et les usagers locaux.

- **Ce premier atelier dédié aux transitions agricoles et aux usages locaux**
- **Un second atelier** permettra de travailler la question de **l'insertion paysagère**, des haies et de la biodiversité.

Un **bilan de concertation** sera réalisé à l'issue du dispositif de concertation. Ce document **rendra compte des contributions recueillies sur le territoire** à l'occasion des différents temps de concertation menés. Ce bilan de la concertation sera **rendu public** : dépôt en mairie, au siège de la communauté de communes, sur le site internet du projet et **intégré au dossier administratif du projet.**

### Retour sur le porte-à-porte des 22 et 23 mai 2024

GLHD et Willing étaient présents sur le territoire durant deux jours pour réaliser un porte-à-porte visant à **informer et recueillir les questionnements des habitants.** Le périmètre du porte-à-porte a été défini en fonction du **niveau de proximité avec le projet.**

**97 habitations** furent visitées et **44 personnes** rencontrées. Un **avis de passage** a été déposé chez les habitants absents, pour les avertir de ce passage. Un numéro de téléphone leur permettait notamment de **solliciter un rendez-vous ou de poser toutes leurs questions.**

**222 contributions** ont été recueillies lors du porte-à-porte, portant sur une dizaine de thématiques. **96% des habitants** rencontrés se sont montrés **favorables ou neutres** vis-à-vis du projet.

Le territoire a fait un très bon accueil à ce dispositif de proximité et à la concertation en général. Les contributions relatives à l'opportunité du projet, la préservation de l'identité du territoire, un ancien projet éolien sur le territoire et la biodiversité ont été les plus récurrentes. De nombreuses **questions de curiosité** ont été posées pour connaître le positionnement du projet, les technologies relatives aux panneaux (hauteur, installation, recyclage...) et le projet agricole.

Julie SCHMITT clôture le temps d'information et invite les participants à se constituer en groupe pour le temps participatif.

### Temps 3 : Temps d'atelier avec les participants

#### Identité du territoire : photolangage

- **Principe d'animation**

Afin de mieux connaître le territoire et son identité, un photolangage est proposé aux participants en guise d'introduction à l'atelier. Chacun des participants est invité à sélectionner 3 photographies parmi une variété d'images et expliquer en quoi elles font écho à l'identité de leur territoire.



*Atelier photolangage « Identité du territoire » réalisé le 5 juin 2024*

- **Synthèse des contributions**

#### **UNE ZONE DE GRANDES CULTURES**

Les participants ont mentionné à plusieurs reprises un paysage typique de la champagne Berrichonne, des paysages très ouverts. L'agriculture s'y caractérise par de grandes cultures (comme le colza ou le blé). Les participants ont également mentionné une zone de vallées, avec deux rivières qui entourent la zone projet.

#### **UN TERRITOIRE DE FAUNE**

Les participants ont mentionné la présence et des passages de faune sur le territoire du projet et dans sa proximité. La zone de Marais présente en proximité du site joue un rôle prépondérant dans cette diversité de faune (Cervidés, sangliers, blaireaux...). Ils mentionnent également une biodiversité typique d'une zone de fond de vallée.

#### **UN TERRITOIRE ACTIF**

Les participants ont mentionné un territoire très actif avec un tissu associatif développé, voire très développé, qui sait se mobiliser dans le but de préserver la biodiversité. Plusieurs personnes ont mentionné le rôle prépondérant de la Fédération départementale de chasse de l'Indre (FDC 36) et de la société de chasse communale, qui organisent battues, écobuages et autres actions en faveur de la biodiversité, lesquelles actions pourraient selon les participants être renforcées ou développées par le projet.

## Restitution de l'atelier cartographique

### Principe d'animation

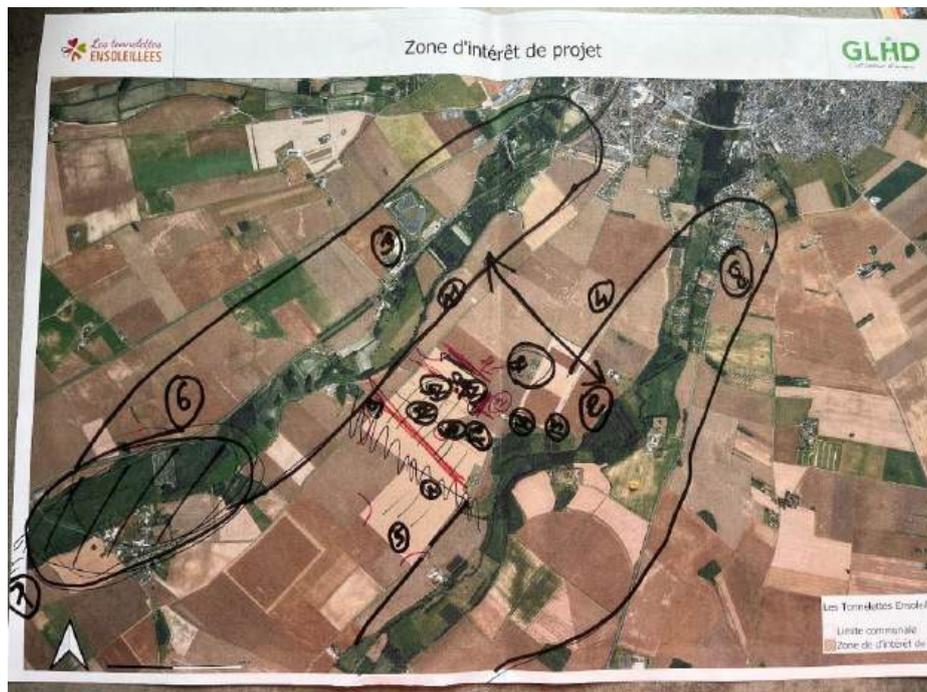
Julie SCHMITT amorce ensuite la séance de travail cartographique et rappelle les consignes de l'atelier. L'objectif est de travailler sur une carte pour repérer les usages, les points d'attention sur le territoire et les synergies envisageables entre le projet et le territoire.

### Synthèse des contributions

En termes d'usages, plusieurs usages ont été identifiés, notamment la chasse, la partie randonnée, les chemins de Saint-Jacques, le passage de petite et grande faune, de la flore.

Les participants ont qualifié le territoire d'un espace ouvert avec de la culture de céréales, avec une zone de marais et une zone de vallées. Le projet pourrait selon les participants servir de levier pour la biodiversité, notamment du fait de sa clôture. Ces éléments sont à étudier plus amplement dans les prochains temps de concertation. Quelques zones de haies semblent à prévoir pour cacher le projet depuis les habitations et envisager des zones avec des espaces de haies qui pourraient servir de refuge et d'alimentation pour la faune.

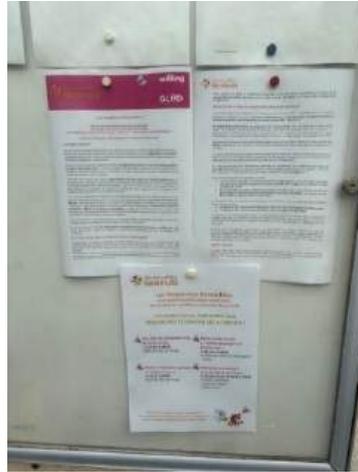
Un chemin qui sera condamné et à refaire dans le cadre du projet a été identifié, avec un point de vigilance, car certains endroits semblent très calcaires.



**Cartographie annotée à l'issue du temps participatif (l'ensemble des contributions est intégré aux annexes de ce compte-rendu)**

# ANNEXES

## Porter à connaissance de la concertation – Moyens de communication déployés



## Avis de concertation et annonce des temps de participation publiés au siège de la CC Champagne Boischauts et en mairie de Thizay

Les tonnelettes  
ENSOLEILLÉES

Lettre d'information  
Mai 2024

WWW.TONNETTES-ENSOLEILLES.FR



### Édito

Chers voisins, chers amis, chers confrères,

Aujourd'hui, nous souhaitons vous partager notre enthousiasme et notre engagement envers un projet qui nous tient particulièrement à cœur : le projet agrivoitain des Tonnelettes Ensoleillées.

Ce projet représente bien plus qu'une simple source d'énergie renouvelable pour nous. Pour Louis, c'est l'occasion de consolider son installation en tant que jeune exploitant. Pour Francis, c'est la possibilité d'assurer une transmission viable de son exploitation et préparer la transition vers des pratiques plus durables.

Pour Denis, cela permet de diversifier ses productions et de participer activement à la production d'énergie renouvelable. Quant à Cédric, il souhaite activement participer à de nouvelles pratiques agricoles adaptées aux réalités actuelles. Ensemble, nous sommes convaincus que ce projet est une réponse efficace aux défis que nous rencontrons, qu'il s'agisse de la protection environnementale, des enjeux économiques ou de la nécessité d'innover dans nos pratiques agricoles.

C'est pourquoi nous vous invitons à nous rejoindre dans la démarche de co-construction qui accompagne le développement de notre projet.

Votre participation à la concertation est essentielle pour façonner ensemble un projet commun.

Les agriculteurs **BERRY**  
Terre de vitalité

### En résumé

Au cœur de la champagne Berrichonne, entre Thizay et Issoudun, un collectif d'agriculteurs, motivé par la recherche d'une solution collective aux défis qui se dressent devant eux, s'est engagé dans une aventure novatrice. Francis, Louis, Cédric et Denis ont entrepris d'explorer une voie qui allie tradition agricole et innovation énergétique : l'agrivoitainisme.

C'est ainsi que le projet des Tonnelettes Ensoleillées prend forme, avec une réflexion poussée sur une nouvelle production agricole sous les panneaux photovoltaïques, notamment des semences florales.

Pour concrétiser leur projet, les agriculteurs du collectif se font accompagner par GLHD, un spécialiste français habitué à développer des dynamiques collectives et territoriales.



### LAGRIVOITAINISME : Un levier pour l'avenir agricole

Enrichissant une production de base axée sur le même sol, agricole et énergétique, l'agrivoitainisme représente une solution de nouvelle génération permettant aux agriculteurs de concilier de multiples enjeux : agricoles, écologiques, économiques, alimentaires.

Cette approche novatrice permet ainsi de répondre à nos défis en matière de production agricole, de préservation de nos sols, de réduction des intrants, de maintien de nos paysages, de préservation de nos semences, de préservation de nos territoires.

Les tonnelettes  
ENSOLEILLÉES

## La genèse du projet

### Une réponse aux défis de demain

Avec un marché économique exigeant et fluctuant, les agriculteurs font face à des contraintes agricoles de plus en plus importantes : terres peu productives, prix volatils, présence de cailloux importants et charges en constante augmentation, ils ressentent une perte d'autonomie et peinent à transmettre leurs exploitations dans ce contexte difficile.

C'est face à ces constats que l'idée de l'agrivoitainisme émerge comme une solution prometteuse. En combinant leur exploitation traditionnelle avec la production d'énergie solaire, ils voient une opportunité de répondre à plusieurs enjeux simultanément. L'agrivoitainisme pourrait aider à mieux appréhender les aléas climatiques, à mutualiser les ressources et à pérenniser leurs exploitations tout en engageant une transformation profonde de leurs pratiques culturales.

### Participer au maintien de la biodiversité sur le territoire

C'est ainsi que le projet des Tonnelettes Ensoleillées prend forme, avec une réflexion poussée sur une nouvelle production agricole, notamment des semences florales.

Cette approche novatrice vise à limiter l'évapotranspiration, à apporter de l'ombrage aux cultures et à garantir un filet de sécurité en termes de recettes, tout en combinant les activités de production végétale et d'énergie renouvelable. Les réflexions sur le changement de cultures sont orientées par un manque de production locale de certaines espèces, ainsi qu'une mise en place d'une zone favorable à la biodiversité avec des plantes mellifères.

Ainsi, le projet agrivoitain des Tonnelettes Ensoleillées incarne la volonté d'un groupe d'agriculteurs engagés de transformer leurs défis en opportunités, en mettant en valeur leur terroir et en contribuant à façonner un avenir durable pour leur territoire.

Lettre d'information | Mai 2024

### Chiffres clés et localisation du projet



3 exploitations impliquées

2 communes concernées

80 hectares de zone d'étude

40 MWc de puissance installée estimée



### Pourquoi les « Tonnelettes Ensoleillées » ?

« Les Tonnelettes » fait référence au lieu de la zone d'étude. Elles évoquent les terres exploitées depuis des siècles et sont le symbole d'un attachement fort à ce patrimoine agricole. Le mot « Ensoleillées » exprime cette conviction que le soleil est une source d'énergie inestimable, à la fois pour nos cultures et pour la production d'électricité.

Le choix de nom fait en lumière cet engagement en faveur d'une agriculture respectueuse de l'environnement et d'une préservation du patrimoine et de la mémoire locale.

Il évoque aussi les « pierriers » typiques du territoire. Ces pierres, constituées de galets encastrés dans des champs environnants, sont des éléments emblématiques de ce paysage rural. Ils symbolisent la résilience et l'adaptabilité de nos ancêtres. Concrètement, pour abriter les vignes des intempéries et leur fournir un refuge, des cabanes témoignent du lien étroit entre l'homme et la terre.

## Des engagements en faveur du territoire



### La résilience face aux sécheresses et aux conditions difficiles

L'agritivoltaïsme permet de limiter l'évapotranspiration en fournissant de l'ombre aux plantes. Ils constituent une protection supplémentaire contre les effets néfastes du vent, de la grêle, et des écarts de température et limitent ainsi les dommages causés par les conditions météorologiques extrêmes.

### La transmission des exploitations agricoles

Pour les agriculteurs en fin de carrière, l'agritivoltaïsme sécurise la transmission des exploitations en garantissant un revenu fixe supplémentaire, ce qui rend ces exploitations plus attractives pour de potentiels repreneurs.

### La valorisation des terres peu productives

La présence de cailloux et les champs superficiels, souvent rencontrés dans la région, constituent également des défis pour les agriculteurs. Ces terres sont intégrées à la réflexion collective sur la transition agricole, dans le cadre du projet.

### La diversification des activités agricoles

Cette diversification permet de réduire la dépendance aux revenus agricoles et de sécuriser les exploitations face aux fluctuations des marchés. Elle permet également une transition vers des cultures plus adaptées aux caractéristiques du sol.

### La participation à la transition énergétique et agricole

Le projet participe activement à la transition énergétique du territoire.

**Le projet agrivoltaïque « Les Tonnelettes Ensoleillées » permet de répondre aux contraintes agricoles concrètes du collectif tout en offrant des avantages significatifs pour l'aventure du territoire.**



### Des études en cours sur le site du projet

Début 2023, GLHD a engagé de premières études exploratoires lancées sur une zone d'étude initiale de 80 hectares.

#### Des études menées par des tiers indépendants

De l'étude faune-flore au diagnostic paysager en passant par les approfondissements de l'état agricole tous ces démarches réalisées par des tiers indépendants visent à concevoir un projet sur mesure et adapté à son environnement.

Ces études au temps long permettent d'identifier les enjeux du projet qui seront présentés aux usagers du territoire et évités collectivement.

Parmi les études menées, des études topographiques sont produites par Adorné-Projet et l'étude d'impact sur l'environnement est, quant à elle,

conduite par Adorné Environnement. Par ailleurs, une étude paysagère est menée par Louise Mathilde Martin, qui mènera le volet paysager dans l'étude d'impact globale.

#### Des études qui alimentent la concertation

Quant au volet agricole, une étude préalable a été réalisée par PC Consult aux côtés du comité d'agriculteurs. Elle est composée d'un état initial agricole et d'une analyse des impacts du projet sur l'économie agricole.

L'ensemble de ces résultats, comme des enseignements de la concertation citoyenne, permettra d'alimenter la conception technique du projet agrivoltaïque. Des études seront rassemblées et transmises lors du dépôt de la demande d'autorisation.

## En savoir plus... et participer

### S'informer, débattre & coconstruire le projet «Les Tonnelettes Ensoleillées»

La concertation préalable volontaire est organisée jusqu'au 30 juin 2024 sur le territoire.

La démarche consiste à présenter le projet aux habitants et aux usagers du territoire afin de recueillir leurs questionnements, commentaires et contributions, en particulier sur la question de son intégration paysagère.

Toutes les contributions enregistrées feront l'objet d'un bilan rédigé par le cabinet Willing, un tiers indépendant garantissant l'impartialité et la neutralité de cette concertation. Des enseignements seront extraits pour être appliqués à l'ingénierie du projet : une étape indispensable dans la conception d'un projet sur mesure avant le dépôt des autorisations administratives.

### Du 22 mai au 30 juin 2024 : les rendez-vous sur le territoire



**Porte-à-porte des animateurs de la concertation**  
en présence du projet  
Le 22 et 23 mai 2024

**Porte-à-porte paysager**  
en présence du projet, en présence du paysagiste-conseil  
Le 6 juin 2024

**Permanence**  
en présence du projet  
Le 28 juin 2024  
Mairie de Thizay et Drouot

**VENEZ PARTICIPER À L'INSERTION DU PROJET DANS SON ENVIRONNEMENT !**



Outre la présente lettre, les modalités d'information comprennent la diffusion d'un avis de concertation 10 jours avant le début de la concertation, par voie d'affichage à la mairie de Thizay et d'écrouissage ainsi qu'aux sièges sociaux de la Communauté de communes de Champagne Boischaux et de la Communauté de communes du Pays d'Ossoudon.

À partir du 22 mai 2024, un registre de participation physique sera également accessible aux horaires d'ouverture des mairies et communautés de communes pour recueillir les observations du public pendant toute la durée de la concertation.

**Pour contribuer ou s'informer en continu :**  
Échanger avec le maître d'ouvrage : Green Lighthouse Développement (GLHD)  
12 rue du Pont de Farache  
37550 SAINT-AVERTIN  
tonnelettes-enseillees@glhd.fr  
www.tonnelettes-enseillees.fr

## Lettre d'information du projet et de la concertation boîtee aux habitations en proximité du projet le 17 mai 2024



## Lettres d'information mises à disposition des habitants à la Mairie de Thizay et boîtées à une centaine d'habitations en proximité du projet

## TROIS OBJECTIFS : SOIGNER L'INSERTION PAYSAGER, CRÉER DES SYNERGIES LOCALES & OUVRIR DE NOUVELLES VOIES



Conscient des exigences sociétales en matière de projets d'énergies renouvelables, les porteurs de projet ont comme prérogative de réfléchir ce projet agrivoltaïque à l'échelle d'un écosystème impliquant tous les citoyens et les partenaires locaux.

### UNE DÉMARCHE DE CO-CONSTRUCTION AVEC LE TERRITOIRE

La concertation préalable volontaire avec les acteurs locaux s'ouvre aujourd'hui en tant qu'étape clé du processus de développement. Son objectif prioritaire est de permettre un enrichissement par l'expertise d'usage pour un projet véritablement territorial.

La concertation préalable volontaire est organisée jusqu'au 30 juin 2024 sur le territoire.

La démarche consiste à présenter le projet aux habitants et aux usagers du territoire afin de recueillir leurs questionnements, commentaires et contributions, en particulier sur la question de son intégration paysagère.

L'avis de concertation préalable volontaire :

CONSULTEZ L'AVIS



### LE CALENDRIER DE LA CONCERTATION

Venez nombreux pour définir les meilleures conditions d'intégration du projet dans son environnement !

Du 22 mai au 30 juin 2024 : les rendez-vous sur le territoire



VENEZ PARTICIPER À L'INSERTION DU PROJET  
DANS SON ENVIRONNEMENT !

### LES DOCUMENTS DE LA CONCERTATION

- Communiqué de presse
- Affiche
- Plaquette d'information
- Avis de concertation

### LES SUITES DE LA CONCERTATION

#### willing

Toutes les contributions enregistrées feront l'objet d'un bilan rédigé par le cabinet Willing, un tiers indépendant garantissant l'impartialité et la neutralité de cette concertation.

Les enseignements seront extraits pour être appliqués à l'ingénierie du projet : une étape indispensable dans la conception d'un projet sur mesure avant le dépôt des autorisations administratives.

LES COMPTE-RENDUS

Page du site internet du projet dédiée au dispositif de concertation

<https://www.tonnelettes-enseillees.fr/concertation-citoyenne/>



**Projet agrivoltaïque Les Tonnelettes ensoleillées :  
lancement de la concertation volontaire**

Au cœur de la champagne lilloisienne, entre Thizay et Issoudun, un collectif d'agriculteurs, motivé par la recherche d'une solution collective aux défis qui se dressent devant eux, s'est engagé dans une aventure novatrice. Francis, Louis, André et Denis ont entrepris d'explorer une voie qui allie tradition agricole et innovation énergétique : l'agrivoltaïsme.

C'est ainsi que le projet des Tonnelettes Ensoleillées prend forme, avec une réflexion poussée sur une nouvelle production agricole sous les panneaux photovoltaïques, notamment des semences florales.

Pour concrétiser leur projet, les agriculteurs du collectif se font accompagner par GLHD, un spécialiste français habitué à développer des dynamiques collectives et territoriales.

**UNE CONCERTATION VOLONTAIRE SUR LE TERRITOIRE**

Pour associer le public à l'étude du projet « Les Tonnelettes Ensoleillées », une concertation volontaire est organisée jusqu'au 30 juin 2024 sur le territoire. La démarche consiste à présenter le projet aux habitants et aux usagers du lieu de recueillir leurs questionnements, commentaires et contributions, en particulier sur la question de son intégration paysagère.

Plusieurs temps de concertation sont prévus sur le territoire, pour entendre le projet via l'expertise du territoire et des riverains :

- Le 5 juin 2024, un atelier « Transition agricole & usages locaux », pour recueillir l'expertise d'usage des personnes pratiquant le territoire (marché, VTT, chasse, etc.) à 10h00 à la salle des fêtes de Thizay
- Le 12 juin 2024, un atelier « Insertion paysagère et biodiversité », sous format visite de site pour imaginer collectivement les aménagements paysagers du projet. Le rendez-vous est fixé à 18h00 au lieu de l'Allée de Villersaguen
- Le 28 juin de 10 à 12h, une permanence en mairie de Thizay, 1 place de l'église 36100 Thizay

Les usagers et riverains peuvent également s'engager sur le projet :

- Un registre de participation du public est mis à disposition en mairie de Thizay ainsi qu'au siège social de la Communauté de Communes de Champagne Boischaux permettant de contribuer de manière écrite.
- Par courrier et mail aux adresses suivantes : [Coordonneur@developpement-glhd.fr](mailto:Coordonneur@developpement-glhd.fr) - 12 Rue du Point de Pêche - 37550 Sain-Avertin ou par mail à : [concertation@developpement-glhd.fr](mailto:concertation@developpement-glhd.fr)
- Sur le site Internet du projet : [www.tonnelettes-ensoleillees.fr](http://www.tonnelettes-ensoleillees.fr)

Toutes les contributions envisagées feront l'objet d'un bilan qui sera rendu public. Des enseignements seront extraits pour être appliqués à l'ingénierie du projet : une étape indispensable dans la conception d'un projet sur mesure avant le dépôt des autorisations administratives.

Tous les acteurs du territoire sont invités à rejoindre GLHD et le collectif d'agriculteurs dans la démarche de co-construction qui accompagne le développement du projet. Cette participation à la concertation est essentielle pour faciliter ensemble un projet commun et au plus proche de l'histoire du territoire.



Lors de ces différents temps, les participants pourront également apprécier les innovations développées par GLHD (câblage paysager pour évoquer l'intégration territoriale du projet, utilisation d'une application de réalité augmentée pour projeter les installations agrivoltaïques, découverte de la faune et la flore locale).

**A propos du collectif d'agriculteurs et de leur projet**

Avec un marché économique exigeant et fluctuant, les agriculteurs du projet font face à des contraintes agricoles de plus en plus importantes : terres peu productives, prix volatils, présence de cailloux importants et charges en constante augmentation. Ils croisent une piste d'avenir et partent à transformer leurs exploitations dans un contexte difficile. C'est face à ces constatats que l'idée de l'agrivoltaïsme innovant trouve une solution prometteuse. En combinant leur exploitation traditionnelle avec la production d'énergie solaire, ils voient une opportunité de répondre à plusieurs enjeux simultanément.

Cette approche novatrice permet de limiter l'évapotranspiration, à apporter de l'ombrière aux cultures et à garantir un filer de sécurité en termes de recettes, tout en combinant les activités de production végétale et d'énergie renouvelable. Les réflexions sur le changement de cultures sont orientées par un manque de production locale de certaines espèces, ainsi qu'une mise en place d'une zone favorable à la biodiversité avec des plantes mellifères. Ainsi, le projet agrivoltaïque des Tonnelettes Ensoleillées incarne la volonté d'un groupe d'agriculteurs engagés de transformer leurs défis en opportunités, en mettant en valeur leur terroir et en contribuant à façonner un avenir durable pour leur territoire.

**A propos de GLHD**

Créée à Marillac près de Boadenas en 2018, GLHD accompagne aujourd'hui plus de 200 exploitants actifs impliqués dans la conception de leurs projets agrivoltaïques. L'ingénierie mise en œuvre est celle d'un agrivoltaïsme harmonieux, avec comme principes fondamentaux l'évitement des enjeux écologiques, le savoir-faire local, la concertation, le développement de la biodiversité, ainsi que la garantie du maintien de l'activité agricole et d'une plus-value agronomique pendant toute la durée d'exploitation. Notre raison d'être est d'offrir l'opportunité aux exploitants soumis aux aléas de repenser leur manière de travailler la terre tout en contribuant à la transition et à l'accélération vers la ruralité culturelle.

**Contact presse**

- Malika GIROUARD - Chef de projet - 07 89 95 56 34 - [m.girouard@glhd.fr](mailto:m.girouard@glhd.fr)
- Nicolas RIMORSI-DARROUSSAT - Responsable concertation - 06 72 93 49 96 - [n.darroussat@glhd.fr](mailto:n.darroussat@glhd.fr)



Le collectif d'agriculteurs à l'initiative du projet

**Communiqué de presse adressé à la presse locale de l'Indre – le 22 mai 2024**

Du 22 mai au 30 juin 2024

Dans le cadre du projet agrivoltaïque « Les Tonnelettes ensoleillées » plusieurs temps de

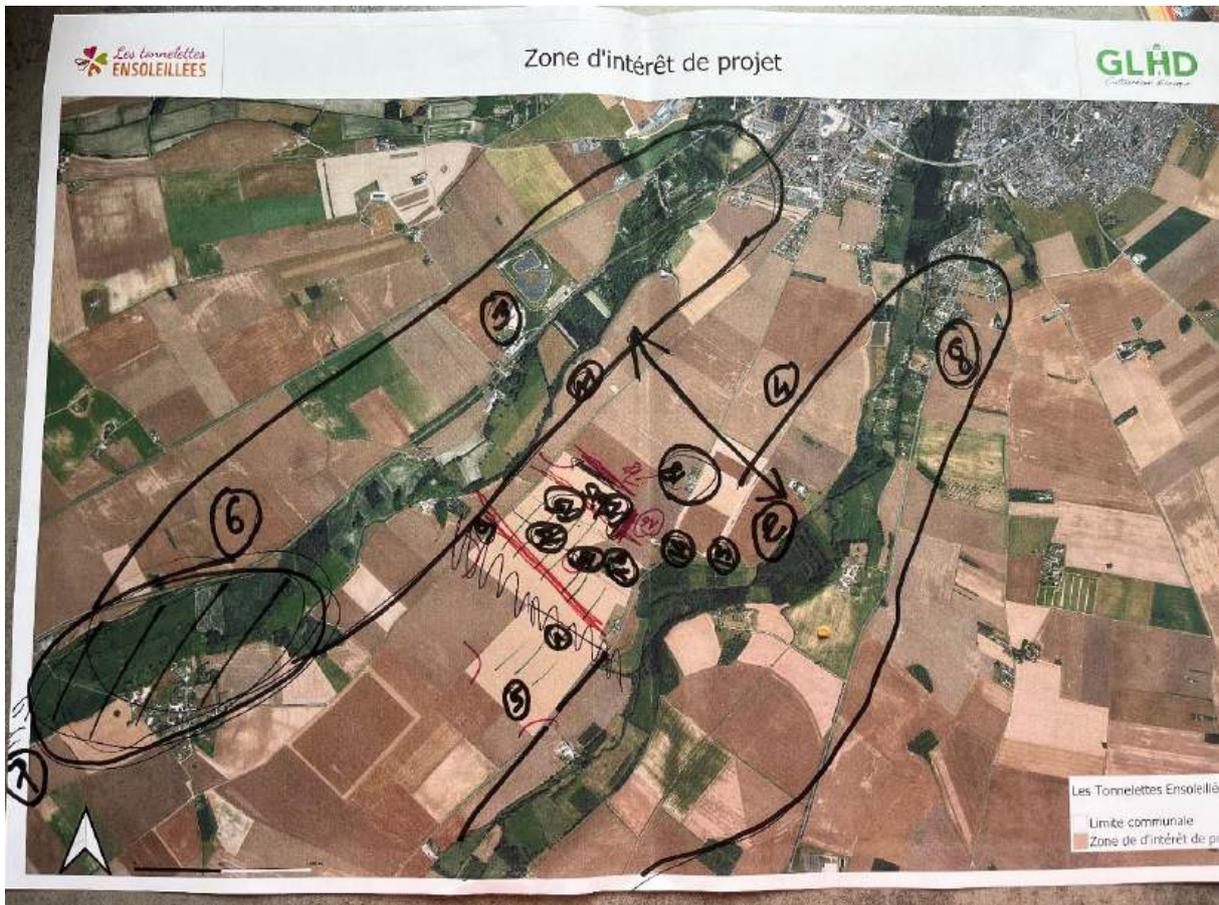
**Annnonce des différents temps de concertation et de l'atelier du 5 septembre sur le réseau Intramuros de la commune.**

**Atelier Identité du territoire – 17 contributions**

- « C'est un milieu ouvert, une région de grandes cultures avec la particularité du marais qui est assez atypique en champagne berrichonne, c'est assez remarquable. »
- « On a un tissu associatif développé, voire très développé. C'est un endroit où l'on travaille bien. »
- « Je vais déjà éliminer les vaches, vous prenez soit la batteuse John Deere soit la batteuse Massey, moi je n'ai pas de préférence, sinon la photo avec les deux parcelles de Colza, les zones céréalières avec des bottes de paille, c'est des grandes cultures, on oublie les moutons et les chèvres. »
- « Le site est entre deux vallées, si vous sautez une vallée et que vous passez la nationale, il y a encore une autre vallée et entre les deux ce n'est pas la même largeur, on ne voit pas la vallée d'après. Là physiquement on a des éléments dans le paysage, ça reste un milieu ouvert, mais on n'est pas quand même dépourvus. »
- « Il y a aussi la particularité du train qui passe dans la vallée. »
- « Les chasseurs sont très actifs dans l'entretien du marais, l'écobuage et d'autres projets comme ça. Il y a des territoires où la mobilisation n'est pas du tout aussi forte. Ici on parle de ça comme si c'était normal. Pour les battues organisées, il y a des interactions avec l'ensemble des acteurs du territoire et notamment les privés autour. Ça fait l'unanimité avec la commune, mais aussi avec tous les privés du territoire. »
- « La fédération départementale est attentive aux projets de ce type, on connaît le potentiel qu'il peut y avoir, 80 ha sur des projets c'est important. La diversité culturelle est un enjeu, le faisan, ça marche plutôt bien parce qu'il y a des fonds de vallées qui s'y prêtent. Sur les alentours d'Issoudun, on est sur des populations naturelles de perdrix, c'est encore dans l'esprit de tout le monde. Dans les années 1900, on avait de gros enjeux autour du Geai à l'échelle de la région agricole. De mémoire, les gens à la manœuvre ont connu ça donc les sujets de biodiversité redonnent espoir. La fédération départementale mène des actions, on plante des haies localement. On parle souvent du gibier, mais il y a tout un tas d'espèces qui peuvent profiter de ces projets. On travaille surtout pour tous les oiseaux sédentaires et migrateurs de plaine, aujourd'hui la chasse en plaine est limitée. Ici l'activité chasse est existante et populaire, il y a des territoires qui sont chassés pour le petit gibier, ce n'est pas le cas partout dans la Champagne Berrichonne. Les notions d'aménagement, de bandes, de linéaire sont des choses qu'on fait déjà. Les volières de 80 ha n'enfermeront pas les perdrix, mais ce sont des endroits où on peut mieux maîtriser la prédation des rapaces par exemple. C'est un peu ce que l'on recherche ailleurs avec des couverts. On a beaucoup à apprendre sur ces choses-là donc on n'a pas d'a priori sur ce qui peut être fait de bien ou de mal, c'est un test grandeur nature. Le fait de cultiver en bandes et de diversifier les assolements, si ça se faisait ailleurs ça se saurait. »
- « Moi il y a quelque chose qui m'a bien parlé, d'un point de vue biodiversité, on est sur de grandes plaines céréalières, mais vous avez présenté des habitats d'intérêt communautaire, il y a peut-être un travail à faire là-dessus. »
- « On est entre deux vallées avec des échanges de population de faune. Sur la deuxième vallée vers la forêt de Bommiers, il y a la présence de grands cervidés, ça n'existait pas il y a 15 ans, on sent qu'il y en a de plus en plus. Le fait de barrer le territoire avec le projet, ça coupe des coulées naturelles ».
- « Ce territoire est déjà très morcelé, il y a une nationale et une ligne de train qui le coupe. »
- « Il y a des blaireaux que l'on ne peut plus réguler, c'est une réalité dont il faut tenir compte. »

- « On est un peu en cul-de-sac sur la ville qui est au bout, l'emplacement du projet est bien vu, ça ouvre des portes à de nouveaux aménagements. »
- « Plaine céréalière, la chasse avec les deux vallées des deux rivières. »
- « C'est des assolements simplifiés, blé, orge, colza, aujourd'hui peut-être de temps en temps. »
- « Les animaux se déplacent plutôt en suivant les vallées. Les sangliers, on en voit beaucoup, parfois des groupes de 15 ou 20. »
- « C'est un fond de vallée typique, les fonds de vallée sont des zones humides, historiquement c'est des zones avec des peupliers, c'est inondable, il n'y a pas de cultures. »
- « Il n'y a pratiquement pas d'activité de chasse sur l'espace du projet. Ce qui pourrait freiner serait une zone de tir, mais il n'y en a pas, les enjeux de sécurité en proximité d'Issoudun empêchent la présence de chasse. »

### Atelier Usages – 39 contributions



LOCALISATION	REMARQUE OU CONTRIBUTION
Remarque générale	Peu de chasse sur le site d'étude
1	Zone de tir de chevreuil
2	Zone de gibier avec passage

3	Zone de gibier avec passage
4	Zone de gibier, tout le long de la vallée
5	Zone de rabat (chasse) / parking de chasse
6	Espace de marais de Jean Varenne
7	Espace Natura 2000
8	Zone de fond de vallée, cours d'eau soumis à un PPRI (plan de prévention du risque inondation). Autrefois, des peupliers, mais zone maintenant interdite de plantations. Sert de bassin de rétention pour Issoudun.
9	Chemin de l'AF. Chemin communal qui accueille régulièrement des promeneurs. Les clubs de randonnées d'Issoudun et alentours, ainsi que les Chemins d'Issoudun / Saint-Jacques le fréquentent.
10	Promenade le long de la voie ferrée et à l'intérieur du marais.
Remarque générale	Décision du Conservatoire de ne pas ouvrir le marais
11	Route de Saint-Jacques sur la Route de Thizay. 2 à 3 personnes / jour en pleine saison qui viennent de Bourges (fréquentation saisonnière)
12	Grandes céréales (Orge, colza) tout autour du projet
13	Pelouse Calcicole / jachère
14	Orchidée
Remarque générale	Ne pas prévoir que des panneaux, prévoir des haies et petites haies / haies basses
----- ----- --	Sens du travail agricole actuel
Remarque générale	Depuis Thizay, on ne verra pas les panneaux, même depuis Jean Varenne
15 et 15 bis	Chemin (15) qui sera condamné lors du projet. Et il faudra alors passer par le cheminement (15 bis). Chemin à refaire avec pierre à rajouter
16	Haie en bordure qui cacherait le projet depuis la route de Vouillon
Remarque générale	Généralement, prévoir plutôt des petites haies et des petits linéaires
Remarque générale	Prévoir des haies peu hautes, qui permettent de laisser passer la faune et qui puissent avoir un intérêt pour le territoire (ex fruitiers)
Arcs rouges	Dans les abrogeons (coins de champs) prévoir du switchgrass ou des espèces mellifères
Remarque générale	Profiter du projet pour valoriser les technologies et installer des panneaux pédagogiques sur la faune, flore et sur la technologie des panneaux
Remarque générale	Prévoir en amont des plantations de haies, son entretien. Pas de haie si pas d'entretien anticipé ou si on ne sait pas comment elle va être gérée.
15	Si route barrée en milieu de projet, prévoir de recréer une promenade, une promenade pédagogique sur les haies, les petites essences
----- -	Garder une possibilité pour les secours de passer. Haie à implanter au droit des deux chemins.
Remarque générale	Avoir des panneaux pédagogiques pour expliquer à quoi servent les panneaux, les technologies utilisées
Remarque générale	Il sera intéressant de pouvoir traverser le projet pour mieux le voir et de passer dans les zones entre les ilots
	Privilégier une construction en plusieurs ilots avec possibilité de traverser

Remarque générale	Attentions aux collisions routières avec les animaux en proximité des routes. Il faut donc laisser aux animaux de la place pour circuler et ne pas avoir de grillages en proximité de la route + laisser un espace suffisant.
Remarque générale	Attention aux espèces suivies par le Conservatoire, sur les pelouses calcicoles et notamment vers les zones de fonds de vallées
Remarque générale	Attention à la zone inondable des deux côtés
17	Zone de calcaire, chemin très calcaire
Remarque générale	Grillage de sécurité du projet à enterrer, car de très nombreux blaireaux dans le périmètre (et un phénomène qui va s'empirer
Remarque générale	Pas d'intérêt à mettre un grillage trop haut pour les espèces locales. 2m de hauteur suffisent, avec des chemins d'entretien intérieur et extérieur.
Remarque générale	Attention à ne pas coller les haies aux grillages.
Remarque générale	Concernant les haies, avoir une réflexion globale à l'échelle de la parcelle du projet
18	Trois maisons avec des terrasses donc prévoir une haie
Remarque générale	Prévoir des aménagements réversibles
Remarque générale	Planter des haies sur 3 rangs
19	Haut des Perriers

## ANNEXE 11 : Compte-rendu de la Visite-atelier « Insertion paysagère et biodiversité » du 12 juin 2024



### GLHD PROJET AGRIVOLTAÏQUE DES TONNELETTES ENSOLEILLÉES - THIZAY Visite-atelier « Insertion paysagère et biodiversité » - 12 juin 2024 COMPTE-RENDU



#### SYNTHÈSE DES ÉCHANGES

- 25 personnes présentes lors de cette Visite-Atelier
- Ce format mixte de visite de site et atelier participatif avait pour objectif de présenter le projet agrivoltaïque, les enjeux associés en matière de biodiversité et d'insertion paysagère et de recueillir les contributions sur le projet et son insertion dans le paysage.
- 83 contributions recueillies lors de la visite de site
- 17 contributions recueillies lors de l'atelier cartographique sur la question de l'insertion paysagère du projet
- Une visite de site très largement appréciée et qui a permis selon les participants de se rendre compte de l'insertion du projet et de la hauteur des panneaux.
- Principaux enseignements :
  - Un projet qui est jugé unanimement peu visible et bien intégré
  - Des avis contradictoires sur la nécessité d'implantation de haies. L'importance des haies pour la biodiversité est soulignée (haies nourricières, discontinues et double rangs...)
  - Un projet jugé bénéfique pour les cultures, notamment face aux aléas climatiques (sécheresse, grêle ...)
  - Des questionnements concernant les technologies utilisées, la hauteur des panneaux et le projet agricole.
  - Des idées ont émergé sur les synergies entre le projet de la biodiversité (volières anglaises, espace préservé pour la faune locale...)
  - La question des usages et de l'histoire du site a également été abordée (pierrés, chemin de Saint-Jacques, fréquentation des chemins), espaces pédagogiques en proximité de l'ouvrage

## Participants

**25 personnes** étaient présentes lors de cette visite-atelier « Insertion paysagère et biodiversité » qui s'est tenue le 12 juin 2024, sur le site du projet (première partie) et à la salle des fêtes de Thizay (seconde partie).

Cette visite de site-atelier a réuni **les chefs de projet GLHD** ainsi que les **agriculteurs à l'initiative du projet**. La conception et l'animation de la visite-atelier ont été confiées au **cabinet de concertation Willing**, en tant que tiers garant neutre de la concertation. **Mathilde Martin**, paysagiste du projet, est intervenue à plusieurs reprises pour aborder les questions d'insertion paysagère et de visibilité sur le projet.

## Porter à connaissance de la réunion

La réunion a été **annoncée via** :

- L'avis de concertation et l'affiche posée en mairie de Thizay et à la communauté de communes Champagne Boischauts dès le 7 mai 2024
- La plaquette d'information sur le projet boîtée autour aux habitations en proximité du projet, le 17 mai 2024
- Le site internet du projet, ouvert le 17 mai 2024 ([www.tonnelettes-enseillees.fr/concertation-citoyenne/#calendrier](http://www.tonnelettes-enseillees.fr/concertation-citoyenne/#calendrier))
- Un communiqué adressé à la presse locale sur le territoire, le 22 mai 2024
- Une annonce sur le site Intramuros de la commune, la semaine précédant la visite atelier
- Une affiche de l'atelier boîtée dans la zone autour du projet quelques jours avant l'évènement
- Une annonce en presse locale, dans la Nouvelle République, le 11 juin 2024



Annnonce de la visite réunion dans la Nouvelle République du 11 juin et sur l'affichage en ligne de la commune

L'ensemble du dispositif de porter à connaissance est disponible en annexe.

## Temps 1 : Visite de site avec les participants

La visite de site s'est déroulée en **3 étapes**. Lors de chaque étape/ point de vue sur le projet, les équipes de GLHD, les agriculteurs à l'initiative du projet et la paysagiste ont commenté les **enjeux paysagers et la biodiversité**. GLHD a ensuite présenté via l'application AR LAB des **simulations** (images non contractuelles) de **l'insertion du projet sur les parcelles**, afin de permettre aux personnes présentes de mieux se projeter dans leur futur environnement.



*Le parcours de la visite de site et les points d'arrêt*

Les tonnelettes  
ENSOLEILLÉES | La visite en images



## Temps 2 : Point d'arrêt 1



*Vue actuelle du site et simulation d'intégration du projet (photo non contractuelle)*



*Présentation de la genèse du projet par Cédric LEXTERIAT, agriculteur du projet*

### Présentation du projet

En amont de la visite de site, Cédric LEXTERIAT, agriculteur du projet, présente le projet agrivoltaïque des Tonnelettes Ensoleillées, il évoque les **3 grands objectifs** pour les agriculteurs à l'initiative de ce projet :

- **Régénération de la biodiversité** : Les parcelles seront diversifiées grâce à une **rotation des cultures**. La présence des panneaux solaires entraînera une **réduction de la taille des parcelles**, offrant ainsi l'opportunité d'expérimenter de **nouvelles cultures** inhabituelles pour la région. **Le blé**, culture caractéristique du territoire, sera conservé dans la rotation, ainsi que les **lentilles**. Des **cultures florales** et des semences potagères pourront également être introduites. Les **cultures mellifères** contribueront à la **préservation de la biodiversité** en soutenant les abeilles, les insectes et les haies.
- **Maintien de l'activité agricole** : Le projet vise à coupler l'activité agricole avec la production d'énergies renouvelables, créant ainsi des **synergies entre les deux activités**.
- **Diversification du paysage** : Le paysage de la région, assez ouvert et monotone, sera enrichi par les **cultures diversifiées** et la présence de **haies** qui donneront du **relief** et favoriseront la **réintroduction de faune locale**.

Malika GIROUARD, cheffe de projet GLHD, poursuit la présentation du projet. Ce point de vue 1 donne sur la **partie sud du projet** qui s'étend sur les communes de Thizay et Issoudun, entre les deux routes départementales. Le projet en est **au début du processus** avec une **zone d'étude identifiée**. Des réflexions sont en cours avec les agriculteurs sur le **projet agricole futur**.

L'agrivoltaïsme, **combinaison de l'activité agricole et de la production énergétique**, génère des synergies réciproques. Les panneaux solaires permettent de **limiter les effets du soleil** sur les cultures, réduisant l'évapotranspiration et permettant de conserver une partie de l'humidité dans le sol. La zone d'étude actuelle de 80 hectares **sera ajustée** en fonction **des études techniques**. La puissance installée envisagée est de 40 MWc.

Mathilde Martin, paysagiste-conceptrice, précise que le projet est peu **visible** depuis le point d'observation en raison des **légers vallons** qui **absorbent la hauteur des panneaux** et créent des masques visuels. Elle précise également que les prochains points d'observation offriront **d'autres perspectives sur le projet**. La visibilité depuis Issoudun est également **très limitée**. La question de l'implantation de haies sera **abordée lors de la concertation**, avec des possibilités d'implanter des haies et des **zones de transparence** dans les **parties du projet les moins fréquentées**.

### **Identité du projet et choix du nom par les agriculteurs**

Cédric LEXTERIAT, agriculteur du projet, présente l'identité et le choix du nom retenus pour le projet. Le plateau où se situe le projet est nommé « **Tonnelettes** » en référence aux **anciennes parcelles de vignes**. Le nom « Tonnelettes Ensoleillées » retrace le passé viticole et le futur du site avec le projet agrivoltaïque. Le **logo du projet** intègre des **éléments historiques** tels que les pierriers (cabanes en pierre utilisées dans les vignes), les abeilles pour la réintroduction de la biodiversité, les couleurs des fleurs et le vert symbolisant les cultures de lentilles ou de luzerne. Le nom et le logo associés au projet représentent à la fois **l'historique et le futur paysage agricole du site**.

### **Synthèse des échanges et remarques des participants sur le point d'intérêt 1**

À la suite de la présentation des simulations 3D d'intégration du projet, Julie SCHMITT, cabinet Willing propose une **synthèse de ce premier temps d'observation** et d'échange de la visite de site.

De **nombreuses questions** de curiosité ont été posées par les participants. Les participants ont pu se rendre compte de la **hauteur des panneaux**, qu'ils jugent « *peu haute* », « *pas haute* » et « *non dérangeante* », certains pensant que cela serait « *beaucoup plus haut que ça* ».

Les participants se sont également questionnés sur la **pertinence ou non de mettre des haies** « *Vu comme c'est vallonné, on n'a même pas besoin de mettre des haies pour cacher. On ne verra vraiment rien* ». Quelques-uns ont émis des suggestions sur les **emplacements possibles** pour les haies. Les bénéfices rendus à l'activité agricole par la présence des panneaux ont également suscité un intérêt particulier, les participants mentionnant que les terres sont peu fertiles et difficiles à travailler et que **les panneaux pourraient diminuer la sécheresse**.

**N.B. L'ensemble des contributions émises par les participants sont répertoriées en annexes.**

## **Temps 3 : point d'arrêt 2**



*Vue actuelle du site et simulation d'intégration du projet (photo non contractuelle)*



*Photos : présentation du point d'observation par Malika GIROUARD (GLHD) et intervention de la fédération départementale de chasse de l'Indre*

### Présentation du point d'observation

Malika GIROUARD, cheffe de projet GLHD, indique que le deuxième point d'observation de la visite de site se situe à **l'extrémité du projet**, entre Thizay et Issoudun. Elle présente une **maquette à taille réelle** illustrant la hauteur des panneaux à leur **point le plus élevé**. Ce point d'observation regroupe la majorité des **enjeux de biodiversité** du projet, avec la présence d'espèces protégées : orchidées, vipères. Pour préserver cette biodiversité, l'espace contenant ces espèces a été retiré de la zone d'étude. La **valorisation des éléments de biodiversité** sera intégrée au projet, plusieurs idées ont émergé **lors de la concertation** : panneaux explicatifs à proximité, plantations de haies, aménagements pour la faune.



### Maquette à taille réelle d'un panneau

Julie SCHMITT, cabinet Willing, ajoute que l'atelier « transition agricole et usages locaux » a permis de recueillir de **nombreuses contributions** sur les passages pour la faune (blaireaux, sangliers), ainsi que sur la possibilité de construire des panneaux et des grillages adaptés à la **préservation de certaines espèces**.

Mathilde MARTIN, paysagiste-conceptrice, précise que les grillages utilisés pour clôturer le projet seront **probablement des grillages à moutons**, permettant ainsi **le passage de la petite faune** et notamment des lapins. Malika GIROUARD souligne que cette question des grillages fait partie des **réflexions menées avec la Fédération des chasseurs de l'Indre**.

### Intervention de la Fédération départementale de chasse de l'Indre

Julien LECLERC, Fédération départementale de chasse de l'Indre, prend la parole et ajoute que la clôture du projet peut offrir une **protection contre les prédateurs**, transformant le site en un **espace de biodiversité** protégé tout en restant **ouvert à la petite faune**, notamment les perdrix. Le projet pourrait être envisagé comme une « oasis, avec une diversité culturelle accrue, offrant un **refuge aux oiseaux** dans un **espace clôturé et non chassé** ». La FDC36 propose des aménagements pour créer des **zones de reproduction et de tranquillité** pour les animaux. Le projet agricole revêt un « intérêt particulier en raison de **pratiques agricoles anciennes** qui ne se font plus aujourd'hui ».

Denis BILLARD, agriculteur du projet, ajoute que cette zone était autrefois **particulièrement fréquentée par les perdrix** et comportait des pierriers. La clôture de la zone permettrait de **reconstituer un habitat favorable pour les perdrix**.

Julien LECLERC souligne l'intérêt d'observer **l'adaptation des oiseaux à ce nouvel environnement**. L'amélioration du milieu devrait attirer davantage d'oiseaux, et une réintroduction pourrait être envisagée si la **présence observée est insuffisante**. La Fédération Départementale de Chasse de l'Indre s'inscrit dans une **logique de conservation des oiseaux**, et de **réintroduction de biodiversité** et des **haies bocagères**. Dans le cadre de ses projets d'aménagement, la Fédération Départementale de Chasse suggère une plantation de haies sur plusieurs rangs avec des **bandes de haies** avec des strates différentes et des essences locales.

### Synthèse des échanges et remarques des participants sur le point d'intérêt 2

Pour donner suite à la présentation de la maquette et des simulations d'intégration du projet, Julie SCHMITT, cabinet Willing, propose une **synthèse des échanges** relatifs à ce second point d'observation.

L'historique de ce terrain, qui servait autrefois à la **culture de la vigne**, a été l'occasion de revenir sur le projet agricole et la **difficulté à cultiver ces parcelles**, compte tenu de la quantité de terre en surface. La **présence de pierres dans les champs** entrave la mise en culture des terres, particulièrement sèches sur cette partie du projet.

Au sujet de la biodiversité, les participants ont évoqué le fait que le grillage pourrait servir de **zone de protection** et de **repos pour la biodiversité**, avec des îlots constituant des « oasis » pour la biodiversité s'ils sont bien aménagés.

Les participants ont également évoqué **la question des haies**, avec un **intérêt porté sur la biodiversité**, davantage que sur la question des masques visuels qu'elles constituent. Les haies

cynégétiques pourraient servir à la fois **d'ombrage, d'alimentation et de reproduction pour le petit gibier**. Il semble opportun de privilégier des haies courtes, partielles, discontinues, mais larges, qui puissent garantir **le passage de la faune et les continuités écologiques**. Concernant les espèces, plusieurs participants se sont prononcés en faveur des **espèces locales** (fusain d'Europe, arbres fruitiers...).

### Temps 4 : Point d'arrêt 3



*Vue actuelle du site et simulation d'intégration du projet (photo non contractuelle)*



*Photos : présentation des projections réalisées à l'aide d'un outil de visualisation 3D aux participants*

### Projet agricole actuel et à venir

Cédric LEXTERIAT, agriculteur du projet, indique que ce troisième point d'observation de la visite de site **illustre l'état des terres agricoles**. Le projet se situe sur un **plateau argilo-calcaire** superficiel, caractérisé par des **terres caillouteuses** avec une **faible capacité de rétention d'eau**. Dans 20 à 30 ans, le **réchauffement climatique** et les sécheresses rendront ces terres encore moins **productives**. Le projet agrivoltaïque offre une opportunité de **valoriser ces terres à faible rendement** tout en assurant une **sécurité financière** pour les agriculteurs. Les panneaux solaires apporteront un **service à la parcelle**, permettant aux agriculteurs d'expérimenter de **nouvelles cultures** moins gourmandes en eau (fenugrec, luzerne, sarrasin). Denis BILLARD, agriculteur du

projet, ajoute qu'une des grosses problématiques de ces parcelles est **l'infiltration quasi immédiate de l'eau de pluie dans le sol.**

### **Visibilité et intégration paysagère du projet**

Mathilde MARTIN, paysagiste-conceptrice, précise que le premier point d'observation **n'est pas visible depuis le site actuel.** Le travail de porte-à-porte paysager a révélé une **visibilité fortement réduite depuis Issoudun** en raison de la distance et de la succession des cultures, qui agissent comme un écran visuel. Les personnes interrogées lors du porte-à-porte n'ont pas ressenti de **gêne visuelle** par rapport au projet. Concernant les masques visuels, la présence d'une haie **n'est pas nécessaire** en raison d'une **fréquentation limitée** de cette zone. Le travail collectif sur carte permettra de **discuter le séquençage des haies** le long de la route et les **zones de transparence.**

### **Synthèse des échanges et remarques des participants sur le point d'intérêt 3**

Julie SCHMITT, cabinet Willing, propose une **synthèse des échanges** et remarques de ce 3<sup>ème</sup> point d'observation. Ces remarques se sont articulées principalement autour du **projet agricole** et de **l'insertion du projet** dans son environnement.

Les riverains ont apprécié l'intégration du projet sur le site depuis Issoudun. Ils ont souligné que **la perspective suffisait à dissimuler le projet** et qu'il n'était pas nécessaire de planter de haies, le paysage **masquant déjà bien le projet.** Ils ont également mentionné que la visibilité depuis Issoudun « ne gêne absolument pas les habitations, même en cas de nouvelles constructions ».

Concernant les usages, les participants ont mentionné un passage du Chemin de Saint-Jacques de Compostelle, qui passait **le long de la route** ou **du côté de la voie ferrée** pour rejoindre le bourg de Thizay. Plusieurs riverains ont précisé que ce chemin **n'était pas l'itinéraire privilégié** par les marcheurs de Saint-Jacques.

## **Temps 6 : Réactions et débriefing de la visite de site avec les participants (sur le site du projet)**

Pour clôturer cette visite de site, Julie SCHMITT, cabinet Willing, propose aux participants un temps de **témoignages et de réactions** sur cette visite de site.

De très nombreux participants mettent en avant l'intérêt de la visite de site pour **mieux découvrir la zone d'étude** et de **comprendre le projet**, notamment la manière dont allait cohabiter le projet énergétique et le projet agricole. Les participants ont mentionné avoir été **rassurés**, ils ont pu se rendre compte de la **hauteur des panneaux**, de la **topographie du projet** et de la **faible visibilité sur le projet.**

Julie SCHMITT, cabinet Willing, indique aux habitants la suite de la visite de site. Un **atelier cartographique** est proposé aux habitants dans la salle communale de Thizay, l'objectif est de travailler **l'insertion paysagère du projet** à travers la question des haies, des zones de masque, de visibilité sur le projet. Elle s'assure que les participants aient pu **poser leurs questions** et **se projeter dans leur environnement futur.**

## **Temps 7 : Atelier cartographique (en salle)**

- **Principe d'animation**

Julie SCHMITT amorce la **séance de travail cartographique** et rappelle les consignes de l'atelier. L'objectif est de travailler sur une carte pour **repérer les zones de masque** et de transparence sur le projet, les potentiels **aménagements à prévoir autour du projet**. Il s'agit aussi de définir de **potentielles zones, d'où pourraient être réalisés les photomontages** qui seront intégrés à la demande de permis de construire du projet. Cet atelier a notamment permis de **matérialiser sur carte** les contributions issues de la visite de site.

- **Synthèse des contributions**

Les participants se sont longuement questionnés sur l'opportunité ou non **d'implanter des zones de haies sur le projet**, notamment en abord de routes. Si des haies sont implantées, ils préconisent de **valoriser leur intérêt pour la biodiversité**, au-delà du rôle de masque visuel.

Ils recommandent de créer des **zones discontinues de haies**, espacées de 25 à 30 mètres, et de les placer **en retrait de la route**. Cela permettrait non seulement de faciliter le passage de la faune, notamment des grands gibiers, mais aussi de réduire les risques de collision et de **maintenir l'accès pour les engins agricoles et d'entretien routier**.

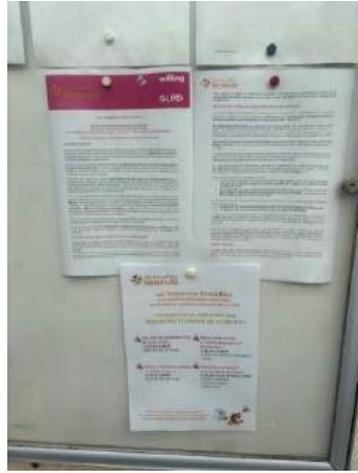
**Plusieurs emplacements** ont également été identifiés pour installer des **panneaux pédagogiques**, présentant des informations sur la faune, la flore du site, ainsi que sur le projet et sa technologie. La bande enherbée, qui sert de gel environnemental, permettrait d'aménager un chemin pédagogique, qui pourrait également être utilisé par les randonneurs de Saint-Jacques-de-Compostelle.



**Cartographie annotée à l'issue du temps participatif (l'ensemble des contributions est intégré aux annexes de ce compte-rendu)**

# ANNEXES

## Porter à connaissance de la concertation – Moyens de communication déployés



### Avis de concertation et annonce des temps de participation publiés au siège de la CC Champagne Boischauts et en mairie de Thizay

Les tonnelettes  
ENSOLEILLÉES

Lettre d'information  
Mai 2024

WWW.TONNELETTES-ENSOLEILLEES.FR



#### En résumé

Au cœur de la champagne Berrichonne, entre Thizay et Issoudun, un collectif d'agriculteurs, motivé par la recherche d'une solution collective aux défis qui se dressent devant eux, s'est engagé dans une aventure novatrice. Francis, Louis, Cédric et Denis ont entrepris d'explorer une voie qui allie tradition agricole et innovation énergétique : l'agrivoltaïsme.

C'est ainsi que le projet des Tonnelettes Ensoleillées prend forme, avec une réflexion poussée sur une nouvelle production agricole sous les panneaux photovoltaïques, notamment des semences florales.

Pour concrétiser leur projet, les agriculteurs du collectif se font accompagner par GLHD, un spécialiste français habitué à développer des dynamiques collectives et territoriales.

#### Édito

Chers voisins, chers amis, chers confrères,

Aujourd'hui, nous souhaitons vous partager notre enthousiasme et notre engagement envers un projet qui nous tient particulièrement à cœur : le projet agrivoltaïque des Tonnelettes Ensoleillées.

Ce projet représente bien plus qu'une simple source d'énergie renouvelable pour nous. Pour Louis, c'est l'occasion de consolider son installation en tant que jeune exploitant. Pour Francis, c'est la possibilité d'assurer une transmission viable de son exploitation et préparer la transition vers des pratiques plus durables.

Pour Denis, cela permet de diversifier ses productions et de participer activement à la production d'énergie renouvelable. Quant à Cédric, il souhaite activement participer à de nouvelles pratiques agricoles adaptées aux réalités actuelles. Ensemble, nous sommes convaincus que ce projet est une réponse efficace aux défis que nous rencontrons, qu'il s'agisse de la protection environnementale, des enjeux économiques ou de la nécessité d'innover dans nos pratiques agricoles.

C'est pourquoi nous vous invitons à nous rejoindre dans la démarche de co-construction qui accompagne le développement de notre projet.

Votre participation à la concertation est essentielle pour façonner ensemble un projet commun.

Les agriculteurs **BERRY**  
Terre de valeur

GLHD

L'AGRIVOLTAÏSME :  
Un levier pour l'avenir agricole

En reliant une production de deux activités sur le même sol, agriculture et énergie, l'agrivoltaïsme propose une vision de nouvelle génération permettant aux agriculteurs de concilier de multiples enjeux : agricoles, écologiques, économiques, éditoriaux.

Sans attendre demain, l'agrivoltaïsme offre une innovation générale dans son sens au regard d'une profession en quête de changements radicaux de ses pratiques : solution aux enjeux environnementaux, garantir la pérennité des exploitations.

Les tonnelettes  
ENSOLEILLÉES

La genèse du projet

#### Une réponse aux défis de demain

Avec un marché économique exigeant et fluctuant, les agriculteurs font face à des contraintes agricoles de plus en plus importantes : terres peu productives, prix volatils, présence de cailloux importante et charges en constante augmentation. Ils ressentent une perte d'autonomie et peinent à transmettre leurs exploitations dans ce contexte difficile.

C'est face à ces constats que l'idée de l'agrivoltaïsme émerge comme une solution prometteuse. En combinant leur exploitation traditionnelle avec la production d'énergie solaire, ils voient une opportunité de répondre à plusieurs enjeux simultanément. L'agrivoltaïsme pourrait aider à mieux appréhender les aléas climatiques, à mutualiser les ressources et à pérenniser leurs exploitations tout en engageant une transformation profonde de leurs pratiques culturales.

#### Participer au maintien de la biodiversité sur le territoire

C'est ainsi que le projet des Tonnelettes Ensoleillées prend forme, avec une réflexion poussée sur une nouvelle production agricole, notamment des semences florales.

Cette approche novatrice vise à limiter l'évapotranspiration, à apporter de l'ombrage aux cultures et à garantir un filet de sécurité en termes de recettes, tout en combinant les activités de production végétale et d'énergie renouvelable. Les réflexions sur le changement de cultures sont orientées par un manque de production locale de certaines espèces, ainsi qu'une mise en place d'une zone favorable à la biodiversité avec des plantes mellifères.

Ainsi, le projet agrivoltaïque des Tonnelettes Ensoleillées incarne la volonté d'un groupe d'agriculteurs engagés de transformer leurs défis en opportunités, en mettant en valeur leur terroir et en contribuant à façonner un avenir durable pour leur territoire.

Lettre d'information | Mai 2024

#### Chiffres clés et localisation du projet



3 exploitations  
impliquées

2 communes  
concernées

80 hectares  
de zone d'étude

40 MWc  
de puissance installée estimée



#### Pourquoi les « Tonnelettes Ensoleillées » ?

« Les Tonnelettes » font référence au lieu-dit de la zone d'étude. Elles évoquent les terres exploitées depuis des siècles et sont le symbole que nous attachons fort à ce patrimoine agricole. Le mot « Ensoleillées » exprime cette conviction que le soleil est une source d'énergie inépuisable : la clé pour nos cultures et pour la production d'énergie.

Le choix de nom met en lumière cet engagement en faveur d'une agriculture respectueuse de l'environnement et de la mémoire locale.

Il évoque aussi les « pierres » agricoles du territoire. Ces pierres, constituées de pierres extraites des champs environnants, sont des éléments emblématiques de ce paysage rural. Ils symbolisent la résilience et l'espérance de nos ancêtres. Consultés pour abriter les règlements des communes et leur fournir un refuge, ces cabanes témoignent du lien étroit entre l'homme et la terre.

## Des engagements en faveur du territoire



**Le projet agrivoltaïque**  
= Les Tonnelettes Ensoleillées = permet de répondre aux contraintes agricoles concrètes du collectif tout en offrant des avantages significatifs pour l'avent du territoire.



### La résilience face aux sécheresses et aux conditions difficiles

L'agrivoltaïsme permet de limiter l'évapotranspiration en fournissant de l'ombre aux plantes. Ils constituent une protection supplémentaire contre les effets néfastes du vent, de la grêle, et des écarts de température et limitent ainsi les dommages causés par les conditions météorologiques extrêmes.

### La valorisation des terres peu productives

La présence de cailloux et les champs superficiels, souvent rencontrés dans la région, constituent également des défis pour les agriculteurs. Ces terres sont intégrées à la réflexion collective sur la transition agricole, dans le cadre du projet.

### La participation à la transition énergétique et agricole

Le projet participe activement à la transition énergétique du territoire.

Il contribue également à l'engagement vers une agriculture plus durable en favorisant des pratiques agricoles respectueuses de l'environnement et en préservant la biodiversité.

### La transmission des exploitations agricoles

Pour les agriculteurs en fin de carrière, l'agrivoltaïsme sécurise la transmission des exploitations en garantissant un revenu fixe supplémentaire, ce qui rend ces exploitations plus attractives pour de potentiels repreneurs.

### La diversification des activités agricoles

Cette diversification permet de réduire la dépendance aux revenus agricoles et de sécuriser les exploitations face aux fluctuations des marchés. Elle permet également une transition vers des cultures plus adaptées aux caractéristiques du sol.

## Des études en cours sur le site du projet

Début 2023, GLHD a engagé de premières études exploratoires lancées sur une zone d'étude initiale de 80 hectares.

### Des études menées par des tiers indépendants

De l'étude faune-flore au diagnostic paysager en passant par les approfondissements de l'état agricole, toutes ces démarches réalisées par des tiers indépendants visent à concevoir un projet sur mesure et adapté à son environnement.

Ces études au temps long permettent d'identifier les enjeux du projet qui seront présentés aux usagers du territoire et évités collectivement.

Parmi les études menées, des études topographiques sont produites par Adorné. Projet et l'étude d'impact sur l'environnement est, quant à elle,

conduite par Adorné Environnement. Par ailleurs, une étude paysagère est menée par Louise Mathilde Martin, qui mènera le volet paysager dans l'étude d'impact globale.

### Des études qui alimentent la concertation

Quant au volet agricole, une étude préalable a été réalisée par PC Consult aux côtés du comité d'agriculteurs. Elle est composée d'un état initial agricole et d'une analyse des impacts du projet sur l'économie agricole.

L'ensemble de ces résultats, comme des engagements de la concertation citoyenne, permettra d'alimenter la conception technique du projet agrivoltaïque. Des études seront rassemblées et transmises lors du dépôt de la demande d'autorisation.

## En savoir plus... et participer

### S'informer, débattre & coconstruire le projet «Les Tonnelettes Ensoleillées»

La concertation préalable volontaire est organisée jusqu'au 30 juin 2024 sur le territoire.

La démarche consiste à présenter le projet aux habitants et aux usagers du territoire afin de recueillir leurs questionnements, commentaires et contributions, en particulier sur la question de son intégration paysagère.

Toutes les contributions enregistrées feront l'objet d'un bilan rédigé par le cabinet Willing, un tiers indépendant garantissant l'impartialité et la neutralité de cette concertation. Des enseignements seront extraits pour être appliqués à l'ingénierie du projet : une étape indispensable dans la conception d'un projet sur mesure avant le dépôt des autorisations administratives.

### Du 22 mai au 30 juin 2024 : les rendez-vous sur le territoire



**VENEZ PARTICIPER À L'INSERTION DU PROJET DANS SON ENVIRONNEMENT !**

Outre la présente lettre, les modalités d'information comprennent la diffusion d'un avis de concertation 10 jours avant le début de la concertation, par voie d'affichage à la mairie de Thizay et d'écousson ainsi qu'aux sièges sociaux de la Communauté de communes de Champagne Boischaux et de la Communauté de communes du Pays d'écousson.

À partir du 22 mai, 2024, un registre de participation physique sera également accessible aux horaires d'ouverture des mairies et communautés de communes pour recueillir les observations du public pendant toute la durée de la concertation.

Pour contribuer ou s'informer en continu :  
Échanger avec le maître d'ouvrage :  
Green Lighthouse Développement  
(GLHD)  
12 rue du Pont de Farache  
37550 SAINT-AVERTIN  
tonnelettes-enseleilles@glhd.fr  
www.tonnelettes-enseleilles.fr

## Lettre d'information du projet et de la concertation boîtée aux habitations en proximité du projet le 17 mai 2024



## Lettres d'information mises à disposition des habitants à la Mairie de Thizay et boîtée à une centaine d'habitations en proximité du projet



## TROIS OBJECTIFS : SOIGNER L'INSERTION PAYSAGER, CRÉER DES SYNERGIES LOCALES & OUVRIR DE NOUVELLES VOIES

Conscient des exigences sociétales en matière de projets d'énergies renouvelables, les porteurs de projet ont comme prérogative de réfléchir ce projet agrivoltaïque à l'échelle d'un écosystème impliquant tous les citoyens et les partenaires locaux.

### UNE DÉMARCHE DE CO-CONSTRUCTION AVEC LE TERRITOIRE

La concertation préalable volontaire avec les acteurs locaux s'ouvre aujourd'hui en tant qu'étape clé du processus de développement. Son objectif prioritaire est de permettre un enrichissement par l'expertise d'usage pour un projet véritablement territorial.

La concertation préalable volontaire est organisée jusqu'au 30 juin 2024 sur le territoire.

La démarche consiste à présenter le projet aux habitants et aux usagers du territoire afin de recueillir leurs questionnements, commentaires et contributions, en particulier sur la question de son intégration paysagère.

L'avis de concertation préalable volontaire :

CONSULTEZ L'AVIS

### LE CALENDRIER DE LA CONCERTATION

Venez nombreux pour définir les meilleures conditions d'intégration du projet dans son environnement !

**Du 22 mai au 30 juin 2024 : les rendez-vous sur le territoire**

<b>Bouclage de la lettre d'information</b> dans la zone de projet 18 mai 2024	<b>Atelier #1</b> Transition agricole et usages locaux 19-20 juin 2024 Mairie de Thilly	<b>Atelier atelier #2</b> Insertion paysagère et biodiversité 26-27 juin 2024 Mairie de Thilly	<b>Bilan de concertation</b> 19 juillet 2024
---	--	---	---

**Porte-à-porte**  
des animateurs de la concertation  
en présence de concert  
27 et 28 mai 2024

**Porte-à-porte paysager**  
en présence du planificateur  
du paysage concepteur  
04 et 05 juin 2024

**Permanence**  
en présence du concert  
26 juin 2024  
Mairie de Thilly

**VEZ PARTICIPER À L'INSERTION DU PROJET  
DANS SON ENVIRONNEMENT !**

### LES DOCUMENTS DE LA CONCERTATION

- 📄 Communiqué de presse
- 📄 Affiche
- 📄 Plaquette d'information
- 📄 Avis de concertation

### LES SUITES DE LA CONCERTATION

## willing

Toutes les contributions enregistrées feront l'objet d'un bilan rédigé par le cabinet Willing, un tiers indépendant garantissant l'impartialité et la neutralité de cette concertation.

Les enseignements seront extraits pour être appliqués à l'ingénierie du projet : une étape indispensable dans la conception d'un projet sur mesure avant le dépôt des autorisations administratives.

➔ LES COMPTE-RENDUS ➔

Partie du site internet du projet dédiée au dispositif de concertation déployé sur le territoire  
<https://www.tonnelettes-enseillees.fr/concertation-citoyenne/>



**Projet agrivoltaïque Les Tonnelettes ensoleillées :  
lancement de la concertation volontaire**

À la croisée de la campagne horticole, entre Thizay et Issoudun, un collectif d'agriculteurs, motivé par la recherche d'une solution collective aux défis qui se dressent devant eux, s'est engagé dans une aventure novatrice. Francis, Louis, Océane et Denis ont entrepris d'explorer une voie qui allie tradition agricole et innovation énergétique : l'agrivoltaïsme.

C'est ainsi que le projet des Tonnelettes Ensoleillées prend forme, avec une réflexion pensée sur une nouvelle production agricole sous les panneaux photovoltaïques, notamment des semences Bioales.

Pour concrétiser leur projet, les agriculteurs du collectif se font accompagner par GLHD, un spécialiste français habitué à développer des dynamiques collectives et territoriales.

**UNE CONCERTATION VOLONTAIRE SUR LE TERRITOIRE**

Pour associer le public à l'élaboration du projet « Les Tonnelettes Ensoleillées », une concertation volontaire est organisée jusqu'au 30 juin 2024 sur le territoire. La démarche consiste à présenter le projet aux habitants et aux usagers du lieu de recevoir leurs questions, remarques et contributions, en particulier sur la question de son intégration paysagère.

Plusieurs temps de concertation sont prévus sur le territoire, pour entendre le projet via l'expertise du territoire et des riverains :

- Le 5 juin 2024, un atelier « Transition agricole & usages locaux », pour recueillir l'expertise d'usage des personnes pratiquant le territoire (marbrier, VTT, chasse, etc.) à 18h00 à la salle des fêtes de Thizay
- Le 12 juin 2024, un atelier « Insertion paysagère et biodiversité », sous format visite de site pour imaginer collectivement les aménagements paysagers du projet. Le rendez-vous est fixé à 18h00 au lieu de fêtes de Villeneuve
- Le 28 juin de 10 à 12h, une permanence en mairie de Thizay, 1 place de l'église 36100 Thizay

Les usagers et riverains peuvent également s'exprimer sur le projet :

- Un registre de participation du public est mis à disposition en mairie de Thizay ainsi qu'un siège social de la Commission de Champagne Biochaux permettant de contribuer de manière décalée.
- Par courrier et mail via adresses suivantes : Green Lighthouse Développement (GLHD) - 12 Rue du Four de Thizay - 37520 Saint-Avertin ou par mail : [concertation.ensoleillees@glhd.fr](mailto:concertation.ensoleillees@glhd.fr)
- Sur le site internet du projet : [www.tonnelettes-ensoleillees.fr](http://www.tonnelettes-ensoleillees.fr)

Toutes les contributions envisagées seront l'objet d'un bilan qui sera rendu public. Des engagements seront contractés pour être appliqués à l'agriculture du projet, sous étiquette indélébile dans la conception d'un projet sur mesure avant le dépôt des autorisations administratives.

Tous les acteurs du territoire sont invités à rejoindre GLHD et le collectif d'agriculteurs dans la démarche de co-construction qui accompagne le développement du projet. Cette participation à la concertation est essentielle pour façonner ensemble un projet commun et à plus grande visibilité de territoire.



Lors de ces différents temps, les participants pourront également apprécier les innovations développées par GLHD (atelier paysage pour évaluer l'intégration territoriale du projet, utilisation d'une application de réalité augmentée pour projeter les installations agrivoltaïques, découverte de la faune et la flore locale).

**À propos du collectif d'agriculteurs et de leur projet**

Avec un marché domestique exigeant et fluctuant, les agriculteurs du projet font face à des contraintes agricoles de plus en plus importantes. Entre peu productives, très volatiles, pressées de réduire leur dette et chargés de lourdes obligations, ils recherchent une piste d'avenir et veulent à traverser leurs exploitations dans ce contexte difficile. C'est leur à leur contact que l'idée de l'agrivoltaïsme émerge comme une solution prometteuse. En combinant leur exploitation traditionnelle avec la production d'énergie solaire, ils voient une opportunité de répondre à plusieurs enjeux simultanément.

Cette approche innovante permet de limiter l'empreinte carbone à égale distance de l'habitat par culture et à garantir un flux de sécurité en termes de recettes, tout en combinant les activités de production végétale et d'énergie renouvelable. Les réflexions sur le changement de culture sont orientées par un respect de la production locale de certaines espèces, ainsi qu'une mise en place d'une zone favorable à la biodiversité avec des plantes mellifères. Ainsi, le projet agrivoltaïque des Tonnelettes Ensoleillées incarne la volonté d'un groupe d'agriculteurs engagés à transformer leurs défis en opportunités, en mettant en valeur leur territoire et en contribuant à façonner un avenir durable pour leur territoire.

**À propos de GLHD**

Créé à Menthac près de Bordeaux en 2018, GLHD accompagne aujourd'hui plus de 200 exploitants actifs impliqués dans la conception de leurs projets agrivoltaïques. L'organisme mise en œuvre ses efforts d'accompagnement humanitaire, avec comme principes fondateurs l'économie des espèces écologiques, le savoir agricole, la concertation, le développement de la biodiversité, ainsi que la garantie du maintien de l'activité agricole et d'une production agroalimentaire pendant toute la durée d'exploitation. Notre vision d'être un outil d'opportunité aux exploitants nous amène à repenser leur manière de travailler la terre tout en contribuant à la transition et à l'accélération vers la sécurité carbone.

**Contact presse**

- Melika CIRIARD - Chef de projet - 07 80 95 56 34 - [m.girard@glhd.fr](mailto:m.girard@glhd.fr)
- Nicolas BROSSARD-HARBOUSSAT - Responsable concertation - 06 72 93 49 96 - [n.brossard@glhd.fr](mailto:n.brossard@glhd.fr)



Le collectif d'agriculteurs à l'initiative du projet

**Communiqué de presse adressé à la presse locale de l'Indre**

**Les Tonnelettes Ensoleillées - Visite de site et atelier insertion paysagère**

Les Tonnelettes Ensoleillées - Visite de site et atelier insertion paysagère

**CONCERTATION PRÉALABLE VOLONTAIRE**  
du mardi 28 mai 2024 au dimanche 28 juin 2024

**INFORMEZ-VOUS, PARTICIPEZ AUX RENCONTRES ET CONTRIBUEZ AU PROJET !**

**Réunion de présentation de la concertation**  
Le 23 mai à 18h00  
Salle des fêtes de Thizay

**Atelier « Transition agricole et usages locaux »**  
Le 5 juin à 18h00  
Salle des fêtes de Thizay

**Atelier « Insertion paysagère et biodiversité »**  
Le 12 juin à 18h00  
Atelier de concertation de Villeneuve

**Permanence ouverte à tous au mairie de Thizay**  
Le 28 juin matin de 10h à 12h00  
1 place de l'église 36100 Thizay

Le collectif d'agriculteurs Berry Terre de Soleil vous invite à un atelier sur l'insertion paysagère et la biodiversité.

Au programme :

-Visite de site : départ de Villesaigeon à 18h et visite du site du projet puis

-Atelier insertion paysagère en salle des fêtes de Thizay vers 19h

Nous vous attendons nombreux pour donner toutes vos idées et contributions autour du projet.

**Publication des événements prévus dans le cadre de la concertation sur le site Intramuros de la commune de Thizay**

## en bref

### AGRICULTURE

#### Visite du futur projet agrivoltaïque à Thizay

Entre les communes de Thizay et d'Issoudun, quatre agriculteurs se sont lancés dans une aventure mêlant tradition agricole et innovation énergétique : la production agricole installée sous des panneaux photovoltaïques. Intitulé Tonnelettes Ensoleillées, le projet en est à ses prémices. Une visite du site est organisée mercredi 12 juin, à 18h, au bout de l'allée Villesaugeon à Thizay.

Encart presse annonçant la Visite-Atelier, paru le 11 juin dans la Nouvelle République

### Visite de site – Point d'arrêt 1 – 24 contributions

- **Insertion paysagère et aménagements**
  - « Ce n'est pas dérangeant »
  - « Ce n'est vraiment pas haut 4m en réalité »
  - « Vu comme c'est vallonné, on n'a même pas besoin de mettre des haies pour cacher. On ne verra vraiment rien »
  - « Ça ne fait pas haut (en parlant des panneaux) »
  - « Je pensais que ça serait beaucoup plus haut que ça »
  - « On ne verra rien, vraiment rien »
  - « Des haies pourraient être plantées »
  - « Est-ce que c'est bien utile de planter des haies. On ne voit rien et il faudra les planter et les entretenir »
- **Projet agricole**
  - « Les panneaux sont favorables pour les cultures en dessous. Les gens disent que le terrain n'est pas terrible »
  - « Ça protège vraiment de la sécheresse »
  - « C'est vraiment bas. Comment vous allez cultiver dessous ? »
  - « Quand les agris travailleront les champs, ils pourront du coup mettre les panneaux à la verticale ? »
- **Concertation**
  - « C'est vraiment impressionnant ces images (en parlant de l'application GLHD) »
  - « On voit vraiment comment les panneaux vont évoluer du matin au soir avec le film (en parlant de l'application) »
- **Identité du territoire**
  - « C'est de grandes plaines céréalières ici »
- **Divers et question**
  - « L'Union Européenne, elle fait quoi pour accélérer les productions d'énergie »
  - « Les panneaux viennent quand même de loin »
- **Questions posées**

- « Les rangs de panneaux sont espacés de combien ? »
- « Quelle est la surface d'un panneau ? sa largeur et hauteur ? »
- « Quelle est la surface du projet ? »
- « Les panneaux s'inclinent d'eux-mêmes ? »
- « Quelle est la distance entre les panneaux lorsqu'ils sont droits ? »
- « Y a-t-il une réglementation par rapport aux routes qui passent en proximité ? »
- « Combien de foyers un projet de ce type peut alimenter ? »

### Visite de site – Point d'arrêt 2 – 26 contributions

- **Maquette posée dans le champ**
  - « À quelle distance sont les panneaux les uns des autres ? »
  - « Les pieux sont-ils soutenus par du béton ? »
- **Projet agricole**
  - « Attention aux pieux, dans la terre calcaire et très sèche »
- **Identité du territoire**
  - « Ici c'est une terre de pierriers, c'était plein de pierriers ici ? C'était plein de pierres que les gens ramassaient et mettaient sur les chemins »
  - « Les arbres que l'on voit sont soutenus par les pierriers. C'est à cet endroit qu'étaient les vignes autrefois. »
  - « Le projet agricole est très intéressant, car ce type de plantation n'existe plus en proximité »
  - « Il y a très peu de réserve sur ces terres, uniquement 15 à 20 cm de profondeur de terres »
- **Biodiversité**
  - « Les grillages à moutons, c'est du 15x15, cela permet de laisser passer la biodiversité. Il peut aussi y avoir du 20x20. »
  - « Il y a une réflexion sur une volière anglaise, un enclos qui permettrait d'avoir une zone de protection pour la biodiversité »
  - « Les îlots seront comme des oasis, il pourrait y avoir plus de biodiversité que dans les territoires hors de la zone projet. Quand on aménage, c'est comme des zones de repos pour la biodiversité. »
  - « C'est très intéressant le grillage pour la préservation du petit gibier notamment »
  - « Ici, il y avait beaucoup de perdrix autrefois »
  - « Autrefois, on trouvait des notamment des poiriers en fin de parcelle de vigne. Ils ont été enlevés. Des petites parcelles et de plus close constitueront des zones de protection. »
  - « Il faudrait essayer de réintégrer de la perdrix ou de la perdrix rouge, autrefois c'était une zone à perdrix rouge »
  - « On verra si les panneaux sont un frein à la colonisation des blaireaux »
  - « Les plantes qui poussent dans les pierriers sont très très résistantes »
- **Insertion paysagère et aménagements**
  - « Il faut des haies dans le projet, sans haies, les perdrix ne resteront pas »
  - « Il faudrait des haies nourricières, cynégétiques, qui feront de l'ombre »
  - « Privilégier des haies partielles, discontinues a de longs linéaires »
  - « Prévoir plusieurs rangs de haies et pas un rang unique »
  - « Il faudrait des haies courtes, mais larges, pour que le gibier puisse passer à travers ce corridor »
  - « Créer des bandes de haies, les unes après les autres, en strate »
  - « Installer des buis en fin de haies »
  - « Du fusain d'Europe »
  - « Même s'il y a des trous, des passages dans les haies, ce n'est pas un problème »

- « Pour les arbres fruitiers, on pourrait penser à des variétés locales à faire revivre et qui pourraient être à planter avec les scolaires. On a plusieurs variétés de pommes notamment. »

### Visite de site – Point d'arrêt 3 – 15 contributions

- **Usages**
  - « Il faudra juste faire attention aux collisions, prévoir des zones de jachère pour le petit gibier, plutôt que des zones de haies »
  - « Il y a un parc photovoltaïque à Issoudun, il est sur une butte, mais on ne le voit pas »
- **Projet agricole**
  - « Le matériel agricole ne va pas changer »
  - « On a l'impression qu'il y a de l'eau, mais le sol est très drainant naturellement »
  - « Y'a pas une seule flaque, même quand il pleut plusieurs jours »
  - « Le problème majeur de ce sol, c'est la sécheresse »
  - « On est vraiment sur une butte là »
- **Insertion paysagère et aménagements**
  - « Depuis Issoudun, le projet est très atténué »
  - « La perspective seule va suffire pour cacher le projet »
  - « Ici, il y a très peu de haies à faire »
  - « Le paysage absorbe largement la visibilité du projet »
  - « Aucun intérêt à avoir une haie ici »
  - « Avoir une haie pour les oiseaux, c'est important »
  - « Quand on passe sur la route, on ne voit pas le projet »
  - « D'ici, la visibilité ne gêne absolument pas les habitations vers Issoudun, même s'il y a de nouvelles constructions. »

### Visite de site – Point d'arrêt 4 – 4 contributions

- **Usages**
  - « Le passage de saint jacques passe le long du champ ou du côté de la voie ferrée puis les gens vont à Thizay »
  - « Les marcheurs de la route de Saint-Jacques longent du côté de la route et certains prennent le chemin entre les champs. Les autres prennent par Jean Varenne »
  - « Les gens qui prennent le chemin de Saint-Jacques passent par le chemin de Jean Varenne qui longe la voie ferrée et puis par Thizay »
  - « Les gens qui suivent le chemin de Saint-Jacques ne passent pas par ici, ils prennent la route et le chemin qui va à Thizay »

### Visite de site – Témoignages spontanés sur la visite de site – 14 contributions

- « C'est bien, ça m'a permis de découvrir un site que je ne connaissais pas sur la commune »
- « Mon rêve c'est d'avoir un projet comme ça vers chez moi »
- « Ça aide à mieux comprendre cette visite »
- « C'était le top du top cette visite, je pensais que les panneaux étaient beaucoup plus haut »
- « Le socle, comme ce n'est pas du béton, c'est vraiment bien »
- « Le seul inconvénient de ce projet, c'est que les panneaux viennent de chine »
- « Les haies partielles, discontinues, c'est bien »
- « Ce projet, c'est le top du top. Je pensais qu'il y aurait une perte de 30% de production agricole), finalement, ce n'est que 10%. On pensait que la hauteur serait de 6m, elle n'est que de 4m. Il n'y a pas de béton. C'est que du plus. »
- « Ça se voit très peu »

- « C'est bien que de jeunes agriculteurs se mettent dans ce projet, c'est positif pour leur avenir »
- « Avec la topographie, on se rend vraiment mieux comprendre »
- « On peut difficilement refuser un projet comme ça (en parlant du préfet sur la décision de valider le projet) »
- « On a eu des explications, ça permet de comprendre ce qu'il se passe »
- « Je n'étais pas trop au courant, mais maintenant on sait »

### Atelier cartographique – en salle – 17 contributions



Localisation	Observation des participants
1	La Crué. Terrain en pente, qui descend. Peut-être, installer une haie.
2	La Crué. Installer des prunelliers sauvages, qui pousseront seuls.
3	Croix patrimoniale
Façade 4 et 5	Se questionner sur l'intérêt de faire des haies, à proximité de la route
Remarque générale	Ne pas avoir haies qui servent juste de masque, mais avoir des haies nourricières également
5	Zone en proximité de route, ne pas mettre de haies Route de Thizay ou prévoir des zones discontinues de haies, des tronçons ET en retrait de la route, tous les 25 à 30 m
Remarque générale	Toutes les haies devront être accessibles en tracteur, à la fois côté droit et gauche
Remarque générale	Il faut mettre les haies à distance de la clôture, pour pouvoir l'entretenir convenablement et laisser circuler les engins d'entretien et les engins agricoles
6 (hachures vertes)	Se garder la possibilité d'avoir une haie de masquage
7	Prévoir une zone de transparence et une zone de découverte du site avec panneaux pédagogiques

8	Prévoir une zone de transparence et une zone de découverte du site avec panneaux pédagogiques
9	Prévoir une zone de transparence et une zone de découverte du site avec panneaux pédagogiques
10	Prévoir une zone de transparence et une zone de découverte du site avec panneaux pédagogiques
11	Partie de chemin qui ne va pas bouger avec le projet et sur lequel on pourra circuler. Prévoir un chemin pédagogique qui pourrait être du long de la route au chemin.
12	Bande enherbée (gel environnemental) qui permettrait de mettre un chemin pédagogique. Sert également aux randonneurs de Saint-Jacques de Compostelle.
13	Dans les aménagements, faire attention aux obligations pompiers, notamment pour les haies
Remarque générale	Pas de demande de photomontages

## ANNEXE 12 : Compte-rendu paysager de la visite-atelier « Insertion paysagère et biodiversité » du 12 juin 2024



### SYNTHESE DU PORTE A PORTE PAYSAGER

- ✓ Le porte à porte a permis d'aller au plus près des habitations riveraines et d'écouter les avis des habitants.
- ✓ Nous n'avons pas rencontré de personnes contre le projet ou de personnes ayant de craintes en termes d'impact paysager.
- ✓ Le projet éolien initialement prévu sur la ZIP reste négativement dans les mémoires de ceux que nous avons rencontrés. Le projet agrivoltaïque fait preuve d'un accueil plus chaleureux, ou au pire, il ne génère pas d'avis.
- ✓ L'environnement des propriétés où nous n'avons pas pu rencontrer ceux qui y vivent, ne laisse pas envisager de sensibilité paysagère particulière.
- ✓ **La maison qui présage une sensibilité plus importante est celle à la sortie de Jean-Varenne (n°18) Nous envisageons un photomontage depuis sa terrasse.**



### INTRODUCTION

L'atelier paysage avait comme but d'informer les riverains du projet et de faire une visite sur site. Le fait d'aller au cœur du projet et de la zone d'implantation permet de se rendre compte du paysage existant.

Cette action a pour but de répondre de façon personnalisée aux questionnements des riverains.

La déambulation à pied permet de se rendre compte des différentes structures du paysage et de l'échelle du site.

4 points étapes étaient prévus.

**1:** depuis le chemin de la ferme de Villesaugeon (sud du projet)

**2:** depuis le chemin au bord de la ZIP à proximité des enjeux écologiques (est du projet)

**3:** depuis le point le plus haut du plateau sur le chemin

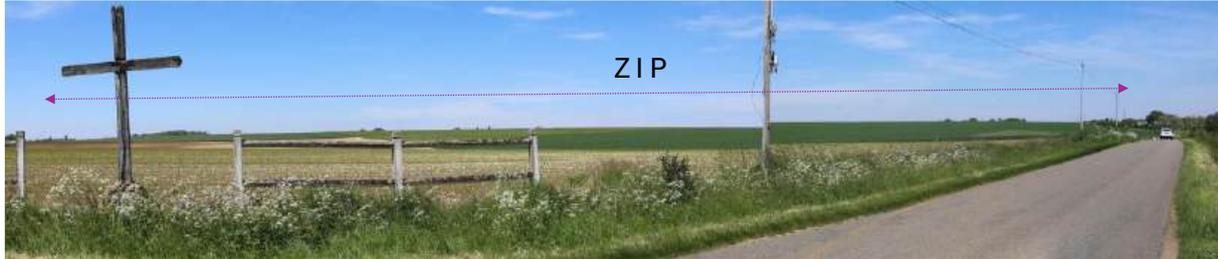
**4:** depuis croisement du chemin et de la départementale (D82) (nord du projet)



## DEPART / POINT 1

Depuis le chemin de la ferme de Villesaugeon (sud du projet)

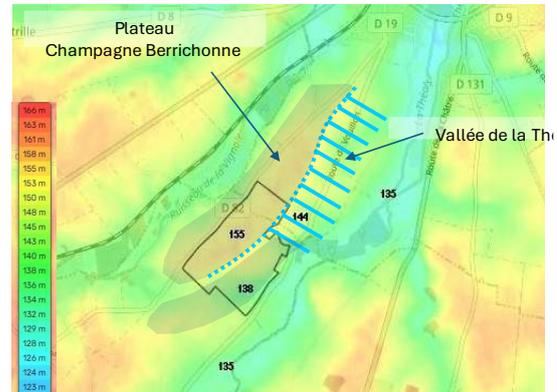
Ce point de rencontre a permis à tous de se présenter et d'avoir un panorama sur le site pour introduire le projet ( genèse, acteurs, intérêt agricole, intérêts écologiques, intérêts énergétique, calendrier de développement...) et de répondre aux premières questions de façon individuelle.



Ce point de vue permet de montrer que le site n'est pas visible dans son ensemble, qu'il n'est pas possible de voir l'entièreté du paysage depuis ce point.

De ce fait, les potentiels impacts seront réduits à la portion de paysage visible. Le site est vaste mais en réalité, il est visuellement sectorisé.

Le plateau au nord correspond à un paysage de Champagne Berrichonne tandis que celle visible depuis ce point est plus une continuité de la structure dessinée par la vallée de la Théols.



12/06/2024- Atelier paysage

## DEPART / POINT 1

Depuis le chemin de la ferme de Villesaugeon (sud du projet)

Les participants étaient des agriculteurs locaux mais également des riverains souhaitant s'informer du projet. Ils sont venus suite à un communiqué dans la presse locale mais également suite au porte à porte.

Arrivant pour certains avec des craintes sur la situation du projet et son envergure, des échanges personnalisés, des documents cartographiques et la présentation des intentions des acteurs du projet (agriculteurs et développeurs) ont permis de rassurer sur les intentions du projet.



12/06/2024- Atelier paysage

## DEPART / POINT 2

depuis le chemin au bord de la ZIP à proximité des enjeux écologiques (est du projet)

En termes de paysage il correspond au point du projet qui sera le plus vu depuis les habitations à proximité. Il a été évoqué les aménagements de haies possibles au niveau des habitations sur 'La Folie' et à 'La Crue'.

Nous avons pu constater que nous ne voyons pas le chemin de l'usage depuis ce point. Le paysage est donc réellement sectorisé. Les impacts seront limités uniquement à la partie de paysage visible et non à la totalité de la ZIP.



Une application sur tablette a permis de simuler visuellement le projet. Les participants ont permis de se rendre compte de l'échelle du projet.



Ceci a été complété par une installation 'grandeur nature', une maquette d'une structure de taille équivalente à une table photovoltaïque.

12/06/2024- Atelier paysage

## DEPART / POINT 2

depuis le chemin au bord de la ZIP à proximité des enjeux écologiques (est du projet)

Globalement, les participants ont été rassurés sur l'envergure des tables, ils n'ont pas trouvé l'installation hors d'échelle. Les structures en place sont presque 2/3 plus hautes que la maquette.



12/06/2024- Atelier paysage

## DEPART / POINT 3

depuis le point le plus haut du plateau sur le chemin

En terme paysager, ce 3eme point a permis d'évoquer la vision sur Issoudun. Les éoliennes sur l'horizon sont très présentes, elles créent une structure forte. Le paysage est déjà très marqué par des verticales métalliques (pylônes électriques, poteaux, antennes radar, châteaux d'eau...).

Le nouveau projet viendra s'insérer dans un environnement déjà empreint de structures nettement plus hautes et significatives

Le projet a été bien accueilli en terme paysager par les participants, il est nettement mieux accepté que l'idée d'avoir un projet éolien.



12/06/2024- Atelier paysage

## DEPART / POINT 4

depuis l'extrémité du chemin sur la route de Thizay

Il s'agit du côté du projet qui sera le plus vu des passants qui vont de Thizay à Issoudun en passant par Jarenne.



A ce point, il a surtout été évoqué l'intégration visuelle du projet depuis la route.

**Il a été unanimement rapporté qu'il n'était pas nécessaire de planter de haie le long de la route.** Champagne Berrichonne n'est pas un paysage de bocage et le projet s'insère dans un environnement déjà empreint de structures.

Il a été évoqué le recul par rapport à la route du fait des besoins pour la pratique agricole et pour la sécurité incendie. Ce recul important (plus de 20 m) a été bien reçu et a rassuré.

12/06/2024- Atelier paysage

## SYNTHESE DE L'ATELIER PAYSAGE EN SALLE

- ✓ Cette promenade paysagère a permis aux riverains de se rendre compte du site d'implantation du projet et de ses limites.
- ✓ La rencontre a montré que le projet était porté par des professionnels locaux (les agriculteurs) et qu'il était **en cohérence avec le respect de la terre et des paysages.**
- ✓ La maquette et la simulation par tablette ont été des bons outils pour **rassurer sur l'échelle des installations** et sur l'envergure du projet au regard du paysage.
- ✓ Il a été unanimement exprimé que le **paysage était capable d'accueillir un tel projet.** Les structures existantes sont bien plus grandes que ce qui va être construit et le relief permet de sectoriser visuellement la zone, de ce fait, les impacts seront minimisés. Le paysage n'est pas visible dans son entièreté.
- ✓ Les participants se sont rendu compte de la **richesse de la biodiversité présente.** Bien que l'on soit en Champagne Berrichonne, des poches de réserve écologique existent.
- ✓ Il a été évoqué le paysage ouvert de la Champagne Berrichonne et le fait **que les haies n'étaient pas une obligation en termes d'intégration visuelle.**





## ANNEXE 13 : Compte-rendu de la permanence d'information du 28 juin 2024



GLHD  
PROJET AGRIVOLTAÏQUE DES TONNELETTES ENSOLEILLÉES  
THIZAY  
Permanence en mairie de Thizay  
28 juin 2024

### COMPTE-RENDU

#### Porter à connaissance de la permanence

La permanence a été **annoncée via** :

- L'avis de concertation et l'affiche posée en mairie de Thizay et à la Communauté de Commune
- La plaquette boîtée à une centaine de personnes sur la zone autour du projet
- Un communiqué de presse adressé à la presse locale de l'Indre
- Le site internet du projet
- L'affichage numérique mis à disposition par la commune

#### Synthèse des échanges

**Un habitant de Thizay s'est présenté à la permanence pour le projet puisse lui être expliqué.** Il avait entendu parler du projet par les agriculteurs, notamment un des agriculteurs qu'il connaît personnellement.

Il a semblé sensible au projet agricole et au devenir des agriculteurs sur le territoire, dont il soutient la démarche : « On s'est vu avec Cédric. Les agriculteurs ont plein d'idée : ils méritent vraiment ! le bio, l'agrivoltaïsme... C'est très bien. », « On le voit, dans ceux qui respectent la nature parmi les agriculteurs, on voit des bandes de jachère et ceux qui sont plus soucieux de l'environnement et de la Nature. ».

Il a posé de nombreuses questions de curiosité, notamment sur le projet agricole et sur le lien du projet avec la terre et la biodiversité : « On peut continuer à travailler la terres avec les panneaux ? On peut planter quoi ? », « Concrètement, qu'est-ce qu'il y aura sur ces champs en dessous ? Ça va être exploité après ou laissé dans le champs ? »,

Il a également comparé le projet à l'éolien : « Je trouve ça génial, je sais qu'il y a eu des invectives par rapport à l'éolien. C'était une source de tension. », « Y'aura pas d'éolienne grâce à ce projet ? ».

**Une habitante d'Issoudun a également été rencontrée sur le territoire, en marge de la permanence.** Elle n'avait pas connaissance du projet, ni de l'agrivoltaïsme, mais s'est montrée curieuse du projet et de ses modalités : « Je n'avais pas connaissance de ce projet, j'habite à Issoudun », « Je ne connaissais pas ce

principe, c'est moderne et innovant », « Ça va permettre aux agriculteurs de mieux gagner leur vie ? », « On le verra depuis la route ? », « Quelles vont être les cultures plantées ».

Elle a également apprécié le dispositif de concertation vers les habitants, qu'elle ne connaissait pas : « Ce que vous appelez concertation, c'est pour informer les gens ? » « C'est bien de faire participer les habitants, je crois qu'on ne le voyait pas trop avant ».

Cette habitante a exprimé une lassitude du territoire sur les sujets éoliens : « Les éoliennes c'est vrai que les gens en ont un peu marre ». Elle a apprécié les synergies du projet en termes de biodiversité : « Si ça permet de planter des arbres c'est une bonne chose ».

## ANNEXES

### Ensemble des contributions de la permanence – 21 contributions

- « On peut continuer à travailler la terres avec les panneaux ? On peut planter quoi ? »
- « Ça va être basé où ? »
- « Je trouve ça génial, je sais qu'il y a eu des invectives par rapport à l'éolien. C'était une source de tension. »
- « Y'aura pas d'éolienne grâce à ce projet ? »
- « Y'aura une recherche de sol ? sur l'archéologie ? »
- « Tous ces champs, à la base se sont de la jachère. Je pensais que les champs n'étaient pas travaillés et qu'à ce titre-là, on pouvait y intégrer un projet agrivoltaïque. »
- « En termes de mentalités, c'est excellent, par rapport »
- « On s'est vu avec Cédric. Les agriculteurs ont plein d'idée : ils méritent vraiment ! le bio, l'agrivoltaïsme... C'est très bien. »
- « On le voit, dans ceux qui respectent la nature parmi les agriculteurs, on voit des bandes de jachère et ceux qui sont plus soucieux de l'environnement et de la Nature.
- Concrètement, qu'est-ce qu'il y aura sur ces champs en dessous ? Ça va être exploité après ou laissé dans le champs ? »
- « Si je croise quelqu'un, je lui en parlerai »
- « Je ne connaissais pas ce principe, c'est moderne et innovant »
- « Je n'avais pas connaissance de ce projet, j'habite à Issoudun »
- « C'est bien de faire participer les habitants, je crois qu'on ne le voyait pas trop avant »
- « Je vois bien où se situe le projet »
- « Les éoliennes c'est vrai que les gens en ont un peu marre »
- « Si ça permet de planter des arbres c'est une bonne chose »
- « Je vais en parler à mon fils, il sera intéressé »
- « Merci pour toutes ces informations »
- « Ce que vous appelez concertation, c'est pour informer les gens ? »
- « Ça va permettre aux agriculteurs de mieux gagner leur vie ? »
- « On le verra depuis la route ? »
- « Je ne connaissais pas ce principe, c'est moderne et innovant »
- « Je n'avais pas connaissance de ce projet, j'habite à Issoudun »
- « C'est bien de faire participer les habitants, je crois qu'on ne le voyait pas trop avant »
- « Je vois bien où se situe le projet »
- « Les éoliennes c'est vrai que les gens en ont un peu marre »
- « Si ça permet de planter des arbres c'est une bonne chose »
- « Quelles vont être les cultures plantées »
- « Je vais en parler à mon fils, il sera intéressé »
- « Merci pour toutes ces informations »
- « Ce que vous appelez concertation, c'est pour informer les gens ? »
- « Ça va permettre aux agriculteurs de mieux gagner leur vie ? »
- « On le verra depuis la route ? »

## ANNEXE 14 : Tableau de l'ensemble des contributions de la concertation

Événement	Thématique(s)	Verbatim
Réunion de porter à connaissance de la concertation – 23 mai 2024	Modalités et technologie associée au projet	Comment est intégré l'AgriPV au niveau de la PAC ?
Réunion de porter à connaissance de la concertation – 23 mai 2024	Modalités et technologie associée au projet	Le projet a-t-il été déposé avant la parution de la loi ?
Réunion de porter à connaissance de la concertation – 23 mai 2024	Modalités et technologie associée au projet	Est-ce que les normes du SDIS viendront impacter la PAC ?
Réunion de porter à connaissance de la concertation – 23 mai 2024	Modalités et technologie associée au projet Activité agricole actuelle et projetée	Les panneaux peuvent occasionner une perte de combien de terrain en pourcentage ?
Réunion de porter à connaissance de la concertation – 23 mai 2024	Modalités et technologie associée au projet	Le projet est-il sur le périmètre Natura 2000 ?
Réunion de porter à connaissance de la concertation – 23 mai 2024	Activité agricole actuelle et projetée	Qu'envisagez-vous de faire avec les semences qui seront plantées ?
Réunion de porter à connaissance de la concertation – 23 mai 2024	Modalités et technologie associée au projet Insertion paysagère et aménagements autour du projet	Les grillages seront-ils mis en bord de route ou laisserez-vous une marge ?
Réunion de porter à connaissance de la concertation – 23 mai 2024	Divers	Y-a-t-il eu des échanges avec les personnes opposées aux projets agrivoltaiques ?
Réunion de porter à connaissance de la concertation – 23 mai 2024	Modalités et technologie associée au projet	Les panneaux ont une durée de vie de combien de temps ?
Réunion de porter à connaissance de la concertation – 23 mai 2024	Modalités et technologie associée au projet	Qui a la charge du recyclage des panneaux ?
Réunion de porter à connaissance de la concertation – 23 mai 2024	Modalités et technologie associée au projet	Où sont fabriqués les panneaux ?
Réunion de porter à connaissance de la concertation – 23 mai 2024	Modalités et technologie associée au projet	Les panneaux sont-ils résistants à la grêle ?
Réunion de porter à connaissance de la concertation – 23 mai 2024	Modalités et technologie associée au projet	Où le projet sera-t-il raccordé ?
Réunion de porter à connaissance de la concertation – 23 mai 2024	Modalités et technologie associée au projet	Avez-vous déjà réservé les places sur les postes sources ?
Réunion de porter à connaissance de la concertation – 23 mai 2024	Modalités et technologie associée au projet	Le projet de Thizay peut-il être raccordé au poste de Condé ?
Réunion de porter à connaissance de la concertation – 23 mai 2024	Modalités et technologie associée au projet	« Certains projets agrivoltaiques sont présentés en CDPNAF avec de gros manquements au niveau de la composante agricole, ce sont plutôt des projets photovoltaïques »
Réunion de porter à connaissance de la concertation – 23 mai 2024	Divers	« La position de la fédération départementale de chasse s'oriente plutôt vers une hiérarchie en faveur des espaces inutilisés : toitures, friches industrielles, hangars etc. Les zones à faible rendement viennent ensuite »
Réunion de porter à connaissance de la concertation – 23 mai 2024	Divers	« Pour les projets agrivoltaiques, la fédération est vigilante à ce qu'il y ait bien un projet agricole »

Réunion de porter à connaissance de la concertation - 23 mai 2024	Divers	« La déprise agricole est énorme en France, on le vit moins dans le Berry, mais en Haute-Vienne ou en Creuse on observe une vraie déprise agricole. si l'on veut maintenir les agriculteurs il faudra trouver des solutions pour qu'ils puissent gagner leur vie. La présence des agriculteurs est nécessaire pour pouvoir vivre en milieu rural »
Réunion de porter à connaissance de la concertation - 23 mai 2024	Divers	« On observe dans la Brenne que les stratégies de déprise agricole pour favoriser la biodiversité n'ont pas fonctionné »
Réunion de porter à connaissance de la concertation - 23 mai 2024	Concertation et information du territoire	« La concertation c'est très important, les gens ont le droit de penser ce qu'ils veulent, mais il faut qu'ils puissent être informés »
Réunion de porter à connaissance de la concertation - 23 mai 2024	Divers	« Notre potentiel agrivoltaïque sur la commune est très limité »
Réunion de porter à connaissance de la concertation - 23 mai 2024	Divers	« On connaît des phénomènes météo imprévisibles de nos jours avec la grêle »
Réunion de porter à connaissance de la concertation - 23 mai 2024	Insertion paysagère et aménagements autour du projet	« Une charte existante répertorie les essences locales pour la composition des haies »
Porte à porte d'information - 22 et 23 mai 2024	Opportunité du projet	"C'est mieux que les grandes éoliennes"
Porte à porte d'information - 22 et 23 mai 2024	Opportunité du projet	"Moi je suis pour le projet"
Porte à porte d'information - 22 et 23 mai 2024	Opportunité du projet	"ça ne me dérange pas"
Porte à porte d'information - 22 et 23 mai 2024	Opportunité du projet	"Je le ferais si je pouvais"
Porte à porte d'information - 22 et 23 mai 2024	Opportunité du projet	Je ne me pose pas plus de questions que ça sur les projets autour"
Porte à porte d'information - 22 et 23 mai 2024	Opportunité du projet	"On est libres de faire ce que l'on veut si ça ne dérange pas les autres"
Porte à porte d'information - 22 et 23 mai 2024	Opportunité du projet	"Je suis pour les panneaux"
Porte à porte d'information - 22 et 23 mai 2024	Opportunité du projet	"Il ne faut pas mettre toutes les sources d'énergie les unes à côté des autres"
Porte à porte d'information - 22 et 23 mai 2024	Opportunité du projet Modalités et technologie associée au projet	"Le principe de l'AgriPv est bien"
Porte à porte d'information - 22 et 23 mai 2024	Opportunité du projet Retombées pour le territoire	"Retenez que je suis favorable au projet, mais il faut que ça profite à la commune"
Porte à porte d'information - 22 et 23 mai 2024	Divers	"Vous aurez toujours des gens pour ou contre"
Porte à porte d'information - 22 et 23 mai 2024	Opportunité du projet	"Le droit de propriété est sacré"
Porte à porte d'information - 22 et 23 mai 2024	Opportunité du projet	"Le propriétaire fait ce qu'il veut chez lui"
Porte à porte d'information - 22 et 23 mai 2024	Opportunité du projet	"Je n'ai pas d'avis sur le sujet, je suis trop âgée"
Porte à porte d'information - 22 et 23 mai 2024	Opportunité du projet	"C'est peut-être bien pour l'avenir"
Porte à porte d'information - 22 et 23 mai 2024	Opportunité du projet	"Ces projets c'est l'avenir, le pétrole il n'y en aura pas toujours"
Porte à porte d'information - 22 et 23 mai 2024	Opportunité du projet	"Je suis pour. Je préfère ça aux éoliennes, il en faut pour que la transition marche."

<b>Porte à porte d'information – 22 et 23 mai 2024</b>	Opportunité du projet	"A priori pas contre"
<b>Porte à porte d'information – 22 et 23 mai 2024</b>	Opportunité du projet	"C'est une très très bonne solution"
<b>Porte à porte d'information – 22 et 23 mai 2024</b>	Opportunité du projet	"C'est vraiment loin de chez nous. on n'est pas directement concernés"
<b>Porte à porte d'information – 22 et 23 mai 2024</b>	Opportunité du projet	"C'est bien"
<b>Porte à porte d'information – 22 et 23 mai 2024</b>	Opportunité du projet	"C'est mieux que les éoliennes"
<b>Porte à porte d'information – 22 et 23 mai 2024</b>	Opportunité du projet Activité agricole actuelle et projetée	"Je ne vous dirai pas le fond de ma pensée. Moi j'ai du mal à comprendre comment on va impacter des céréales et on va perdre des terres agricoles pour faire des panneaux solaires"
<b>Porte à porte d'information – 22 et 23 mai 2024</b>	Opportunité du projet	"Chacun fait ce qui lui semble le mieux pour lui"
<b>Porte à porte d'information – 22 et 23 mai 2024</b>	Opportunité du projet	"C'est bien. Mieux que les éoliennes. ça ne clignote pas la nuit"
<b>Porte à porte d'information – 22 et 23 mai 2024</b>	Opportunité du projet	"On préfère ça que les éoliennes"
<b>Porte à porte d'information – 22 et 23 mai 2024</b>	Opportunité du projet Modalités et technologie associée au projet	"ça me paraît tout à fait intéressant"
<b>Porte à porte d'information – 22 et 23 mai 2024</b>	Opportunité du projet	"Si ça remplace les éoliennes. c'est bien"
<b>Porte à porte d'information – 22 et 23 mai 2024</b>	Opportunité du projet	"Je suis pour la transition énergétique / solaire"
<b>Porte à porte d'information – 22 et 23 mai 2024</b>	Opportunité du projet	"Je ne suis pas calé. mais je sais que c'est bien"
<b>Porte à porte d'information – 22 et 23 mai 2024</b>	Opportunité du projet	"Je suis neutre. qu'est ce que cela peut bien me faire ?"
<b>Porte à porte d'information – 22 et 23 mai 2024</b>	Opportunité du projet	"Je suis tout à fait pour"
<b>Porte à porte d'information – 22 et 23 mai 2024</b>	Opportunité du projet	"Ça ne me touche pas. il faut des projets comme ça. c'est bien qu'il y en ait qui en fassent"
<b>Porte à porte d'information – 22 et 23 mai 2024</b>	Opportunité du projet	"Ne nous dérange pas. pas de contrainte pour nous"
<b>Porte à porte d'information – 22 et 23 mai 2024</b>	Opportunité du projet	"Je ne suis pas contre"
<b>Porte à porte d'information – 22 et 23 mai 2024</b>	Opportunité du projet	"Je suis un peu contre ces trucs-là"
<b>Porte à porte d'information – 22 et 23 mai 2024</b>	Opportunité du projet Insertion paysagère et aménagements autour du projet	"C'est en pleine nature. ça ne gêne pas"
<b>Porte à porte d'information – 22 et 23 mai 2024</b>	Opportunité du projet	"Ça ne nous apporte rien. mais j'en vois plein partout"
<b>Porte à porte d'information – 22 et 23 mai 2024</b>	Opportunité du projet Activité agricole actuelle et projetée	"On pourrait être autosuffisants en récolte. mais on vend à l'extérieur et on rachète. car on préfère faire des panneaux"
<b>Porte à porte d'information – 22 et 23 mai 2024</b>	Opportunité du projet	"Je suis ni pour ni contre. il n'y a pas que du noir ou du blanc dans le monde"

Porte à porte d'information – 22 et 23 mai 2024	Opportunité du projet	C'est bénéfique à plusieurs points de vue"
Porte à porte d'information – 22 et 23 mai 2024	Opportunité du projet	Ce n'est pas trop mal fait honnêtement"
Porte à porte d'information – 22 et 23 mai 2024	Opportunité du projet Activité agricole actuelle et projetée	"On a besoin de personne pour cultiver les champs"
Porte à porte d'information – 22 et 23 mai 2024	Opportunité du projet	"Je n'appelle pas ça de l'écologie, mais de l'agrobusiness"
Porte à porte d'information – 22 et 23 mai 2024	Opportunité du projet	"Je trouve ça intéressant, d'autant plus s'il y a de la culture"
Porte à porte d'information – 22 et 23 mai 2024	Opportunité du projet	"J'ai pas d'avis en particulier, on en voit pas mal de ce genre de projets dans le coin"
Porte à porte d'information – 22 et 23 mai 2024	Opportunité du projet Activité agricole actuelle et projetée	"Je n'ai aucun a priori sur le projet et aucune idée sur le projet agricole"
Porte à porte d'information – 22 et 23 mai 2024	Opportunité du projet Activité agricole actuelle et projetée	"L'agriculture, elle a besoin de changement, mais pas dans ce sens-là"
Porte à porte d'information – 22 et 23 mai 2024	Opportunité du projet	"Je ne suis pas concerné je me sens trop loin"
Porte à porte d'information – 22 et 23 mai 2024	Opportunité du projet	"J'ai bien eu connaissance du projet, ça ne m'intéresse pas et ça ne me dérange pas parce que c'est pas des éoliennes"
Porte à porte d'information – 22 et 23 mai 2024	Opportunité du projet	"On verra bien, sur le moment cela ne m'intéresse pas"
Porte à porte d'information – 22 et 23 mai 2024	Opportunité du projet	Si ça marche, je suis pas contre"
Porte à porte d'information – 22 et 23 mai 2024	Opportunité du projet	"C'est mieux que les éoliennes qui clignotent partout comme à Noël"
Porte à porte d'information – 22 et 23 mai 2024	Opportunité du projet	"Tous ceux qui sont contre c'est parce qu'ils ne peuvent pas le faire"
Porte à porte d'information – 22 et 23 mai 2024	Opportunité du projet	"C'est peut-être bien, l'avenir nous le dira"
Porte à porte d'information – 22 et 23 mai 2024	Opportunité du projet	"L'écologie, je vous avoue que ça commence à me saouler grave, il y a beaucoup trop d'abus"
Porte à porte d'information – 22 et 23 mai 2024	Opportunité du projet	"C'est peut-être bien, mais c'est pas fou"
Porte à porte d'information – 22 et 23 mai 2024	Opportunité du projet Activité agricole actuelle et projetée	"Je suis pour les éoliennes et les panneaux, mais pas sur de bonnes terres"
Porte à porte d'information – 22 et 23 mai 2024	Identité du territoire Identité du territoire	"Il faut essayer de préserver le paysage"
Porte à porte d'information – 22 et 23 mai 2024	Contexte autour du projet	"L'ADEME évalue la perte de la valeur des maisons de 40 à 50% si les éoliennes sont implantées à moins de 5 km"
Porte à porte d'information – 22 et 23 mai 2024	Identité du territoire Insertion paysagère et aménagements autour du projet	"Le projet peut améliorer le paysage avec les haies"
Porte à porte d'information – 22 et 23 mai 2024	Identité du territoire	"Je suis gênée par toute cette industrialisation"
Porte à porte d'information – 22 et 23 mai 2024	Identité du territoire	"La priorité c'est de bien garder l'identité du territoire et avoir des objectifs écologiques"

<b>Porte à porte d'information – 22 et 23 mai 2024</b>	Identité du territoire Activité agricole actuelle et projetée	"C'est adapté. il y a pas grand-chose autour. on est plutôt sur des zones de forêts. donc je supporte ce projet si ça peut les aider. que ça ne dénature pas le territoire et n'a pas de répercussions sur le voisinage"
<b>Porte à porte d'information – 22 et 23 mai 2024</b>	Identité du territoire Contexte autour du projet	"Les éoliennes gâchent le paysage. il y en a de trop"
<b>Porte à porte d'information – 22 et 23 mai 2024</b>	Contexte autour du projet	"Il y a un projet éolien prévu pas loin"
<b>Porte à porte d'information – 22 et 23 mai 2024</b>	Contexte autour du projet	"Les éolienne. on n'est pas pour"
<b>Porte à porte d'information – 22 et 23 mai 2024</b>	Contexte autour du projet	"J'ai d'abord été contre l'éolien puis pour l'éolien"
<b>Porte à porte d'information – 22 et 23 mai 2024</b>	Contexte autour du projet	"Il y a eu des problèmes avec les éoliennes"
<b>Porte à porte d'information – 22 et 23 mai 2024</b>	Contexte autour du projet	"Il y a beaucoup d'éoliennes"
<b>Porte à porte d'information – 22 et 23 mai 2024</b>	Contexte autour du projet	"Il va encore y avoir des pancartes. comme pour les éoliennes"
<b>Porte à porte d'information – 22 et 23 mai 2024</b>	Contexte autour du projet	"Il ne faut pas d'éoliennes ou de méthaniseurs"
<b>Porte à porte d'information – 22 et 23 mai 2024</b>	Contexte autour du projet	"Quand on va vers Issoudun. on a l'impression que les éoliennes sont dans la ville"
<b>Porte à porte d'information – 22 et 23 mai 2024</b>	Contexte autour du projet	"Les éoliennes je suis contre"
<b>Porte à porte d'information – 22 et 23 mai 2024</b>	Contexte autour du projet	"Les lignes haute tension c'est pire que les éoliennes"
<b>Porte à porte d'information – 22 et 23 mai 2024</b>	Contexte autour du projet	"Je sais déjà qu'il y a un projet éolien et que les gens sont contre"
<b>Porte à porte d'information – 22 et 23 mai 2024</b>	Contexte autour du projet	"Moi une éolienne. ça ne me choque pas"
<b>Porte à porte d'information – 22 et 23 mai 2024</b>	Contexte autour du projet	"Les éoliennes vont laisser une trace indélébile dans l'esprit des gens"
<b>Porte à porte d'information – 22 et 23 mai 2024</b>	Concertation et information du territoire	"Je n'ai pas de questions pour le moment"
<b>Porte à porte d'information – 22 et 23 mai 2024</b>	Concertation et information du territoire Opportunité du projet	"J'aimerais savoir comment faire pour dire que je suis pour"
<b>Porte à porte d'information – 22 et 23 mai 2024</b>	Opportunité du projet	"C'est de la jalousie de la part des autres qui ne peuvent pas le faire"
<b>Porte à porte d'information – 22 et 23 mai 2024</b>	Concertation et information du territoire	"Peut-être que j'irai à la réunion"
<b>Porte à porte d'information – 22 et 23 mai 2024</b>	Divers	"Il y a des gens qui râlent pour tout. ce n'est pas constructif"
<b>Porte à porte d'information – 22 et 23 mai 2024</b>	Concertation et information du territoire	"J'ai bien lu la plaquette"
<b>Porte à porte d'information – 22 et 23 mai 2024</b>	Concertation et information du territoire	"Je ne suis pas au courant"
<b>Porte à porte d'information – 22 et 23 mai 2024</b>	Concertation et information du territoire	"Vous seriez venus pour des éoliennes. je ne vous aurais pas reçu comme ça"

<b>Porte à porte d'information – 22 et 23 mai 2024</b>	Concertation et information du territoire	"J'aurais aimé participer aux réunions. mais je ne suis pas disponible"
<b>Porte à porte d'information – 22 et 23 mai 2024</b>	Concertation et information du territoire	"Je me rendrai disponible pour le porte-à-porte paysager"
<b>Porte à porte d'information – 22 et 23 mai 2024</b>	Concertation et information du territoire	"On a plusieurs moyens pour s'informer dans la commune"
<b>Porte à porte d'information – 22 et 23 mai 2024</b>	Concertation et information du territoire	"Je vais essayer d'aller à une réunion"
<b>Porte à porte d'information – 22 et 23 mai 2024</b>	Concertation et information du territoire	"J'ai parcouru la plaquette. Je vais me déplacer aux réunions"
<b>Porte à porte d'information – 22 et 23 mai 2024</b>	Concertation et information du territoire	"Je pourrais me rendre disponible pour l'atelier du 5 juin"
<b>Porte à porte d'information – 22 et 23 mai 2024</b>	Concertation et information du territoire	"Je vous remercie de m'avoir informé"
<b>Porte à porte d'information – 22 et 23 mai 2024</b>	Opportunité du projet	"Ça ne m'intéresse pas et ça ne dérange pas. s'ils veulent le faire. ils le font"
<b>Porte à porte d'information – 22 et 23 mai 2024</b>	Concertation et information du territoire	"S'il y a des gens opposés. ils viendront aux réunions"
<b>Porte à porte d'information – 22 et 23 mai 2024</b>	Concertation et information du territoire	"C'est intéressant. je vous remercie d'être passés et de m'avoir prévenue"
<b>Porte à porte d'information – 22 et 23 mai 2024</b>	Concertation et information du territoire	"J'ai prévu de venir aux ateliers"
<b>Porte à porte d'information – 22 et 23 mai 2024</b>	Concertation et information du territoire	"Je participerai aux ateliers"
<b>Porte à porte d'information – 22 et 23 mai 2024</b>	Concertation et information du territoire	"Si je peux je viendrai aux réunions"
<b>Porte à porte d'information – 22 et 23 mai 2024</b>	Concertation et information du territoire	"C'est bien de venir nous voir à domicile"
<b>Porte à porte d'information – 22 et 23 mai 2024</b>	Concertation et information du territoire	"J'ai pas très envie de m'impliquer"
<b>Porte à porte d'information – 22 et 23 mai 2024</b>	Concertation et information du territoire	"Vous demandez l'avis des locaux. c'est obligatoire"
<b>Porte à porte d'information – 22 et 23 mai 2024</b>	Concertation et information du territoire	"C'est bien de prendre en compte les intérêts et les questions et uns et des autres"
<b>Porte à porte d'information – 22 et 23 mai 2024</b>	Concertation et information du territoire	"C'est pas plus mal d'informer le territoire en amont du permis de construire"
<b>Porte à porte d'information – 22 et 23 mai 2024</b>	Insertion paysagère et aménagements autour du projet	"Il y une haie qui a brûlé chez nous. ça pourrait permettre d'en remettre"
<b>Porte à porte d'information – 22 et 23 mai 2024</b>	Insertion paysagère et aménagements autour du projet	"Il faut planter des haies et qu'elles soient durables"
<b>Porte à porte d'information – 22 et 23 mai 2024</b>	Insertion paysagère et aménagements autour du projet	"J'ai replanté des haies. il y a plusieurs essences incontournables ici"
<b>Porte à porte d'information – 22 et 23 mai 2024</b>	Insertion paysagère et aménagements autour du projet Préservation et renforcement de la biodiversité	"Il faut éviter de faire des haies trop hautes qui serviraient de perchoirs aux buses"
<b>Porte à porte d'information – 22 et 23 mai 2024</b>	Préservation et renforcement de la biodiversité	"Sur ces terres il y avait du perdreau"

<b>Porte à porte d'information – 22 et 23 mai 2024</b>	Préservation et renforcement de la biodiversité	"Dans mes haies j'ai du fenouillet, du charme"
<b>Porte à porte d'information – 22 et 23 mai 2024</b>	Préservation et renforcement de la biodiversité	"Faire revenir les oiseaux ce serait bien"
<b>Porte à porte d'information – 22 et 23 mai 2024</b>	Préservation et renforcement de la biodiversité	"Quand j'étais enfant, on voyait des oiseaux"
<b>Porte à porte d'information – 22 et 23 mai 2024</b>	Préservation et renforcement de la biodiversité	"On ne voit plus d'oiseaux"
<b>Porte à porte d'information – 22 et 23 mai 2024</b>	Préservation et renforcement de la biodiversité	"Ça fera de l'ombre l'été. Peut-être que des animaux iront se mettre dessous, ça leur fera un abri"
<b>Porte à porte d'information – 22 et 23 mai 2024</b>	Préservation et renforcement de la biodiversité	"C'est intéressant commune utilisation, cela peut amener de la cache pour les animaux"
<b>Porte à porte d'information – 22 et 23 mai 2024</b>	Insertion paysagère et aménagements autour du projet	"On a conservé les haies sur nos terres"
<b>Porte à porte d'information – 22 et 23 mai 2024</b>	Préservation et renforcement de la biodiversité	"Il y a des chevreuils, des lièvres et des faisans par ici"
<b>Porte à porte d'information – 22 et 23 mai 2024</b>	Préservation et renforcement de la biodiversité Activité agricole actuelle et projetée	"Les semences de fleurs, c'est bien pour les abeilles"
<b>Porte à porte d'information – 22 et 23 mai 2024</b>	Préservation et renforcement de la biodiversité	"Il y a peu d'espèces de faune et de flore ici"
<b>Porte à porte d'information – 22 et 23 mai 2024</b>	Préservation et renforcement de la biodiversité	"Autour des champs il y avait des haies"
<b>Porte à porte d'information – 22 et 23 mai 2024</b>	Contexte autour du projet	"Je vous avoue que les panneaux, je ne dis pas non. Les éoliennes c'est un massacre, partout on l'on regarde on en voit"
<b>Porte à porte d'information – 22 et 23 mai 2024</b>	Préservation et renforcement de la biodiversité	"Du trèfle, il y en a déjà par ici"
<b>Porte à porte d'information – 22 et 23 mai 2024</b>	Préservation et renforcement de la biodiversité	"Le projet va permettre de réintroduire de la faune"
<b>Porte à porte d'information – 22 et 23 mai 2024</b>	Préservation et renforcement de la biodiversité	"Dans les prairies sèches où il y a les vipères, c'est du privé les gens n'ont pas à y aller"
<b>Porte à porte d'information – 22 et 23 mai 2024</b>	Préservation et renforcement de la biodiversité	"Les oiseaux pourront se nourrir d'insectes et ça limitera aussi les rapaces"
<b>Porte à porte d'information – 22 et 23 mai 2024</b>	Préservation et renforcement de la biodiversité	"Les zones de panneaux ça peut permettre de réintroduire des oiseaux comme les perdrix"
<b>Porte à porte d'information – 22 et 23 mai 2024</b>	Préservation et renforcement de la biodiversité	"Faire des volières anglaises sur ces parcelles, ça peut être intéressant"
<b>Porte à porte d'information – 22 et 23 mai 2024</b>	Préservation et renforcement de la biodiversité Insertion paysagère et aménagements autour du projet	"Je pourrais vous montrer quel type de grillage utiliser"
<b>Porte à porte d'information – 22 et 23 mai 2024</b>	Préservation et renforcement de la biodiversité Identité du territoire	"Il faut faire attention à bien préserver le territoire et les zones naturelles. On en manque. Attention à ne pas enlever des haies"
<b>Porte à porte d'information – 22 et 23 mai 2024</b>	Préservation et renforcement de la biodiversité	"Tous les parcs qui se font, il faut en profiter pour réintroduire des perdrix grises"
<b>Porte à porte d'information – 22 et 23 mai 2024</b>	Insertion paysagère et aménagements autour du projet	"Si vous plantez des arbres, pourquoi pas"

<b>Porte à porte d'information – 22 et 23 mai 2024</b>	Préservation et renforcement de la biodiversité Insertion paysagère et aménagements autour du projet	"J'espère que ça va être cloturé, car il y a beaucoup de passage de sangliers et de chevreuils"
<b>Porte à porte d'information – 22 et 23 mai 2024</b>	Activité agricole actuelle et projetée	"Si ça évite d'arroser, c'est pas mal"
<b>Porte à porte d'information – 22 et 23 mai 2024</b>	Activité agricole actuelle et projetée	"Ce sont des terres caillouteuses"
<b>Porte à porte d'information – 22 et 23 mai 2024</b>	Activité agricole actuelle et projetée Préservation et renforcement de la biodiversité	Si vous avez une culture de plantes, il y aura moins de traitements, c'est un bienfait pour la biodiversité"
<b>Porte à porte d'information – 22 et 23 mai 2024</b>	Activité agricole actuelle et projetée Opportunité du projet	"C'est bien de le faire sur de mauvaises terres"
<b>Porte à porte d'information – 22 et 23 mai 2024</b>	Opportunité du projet	"On a besoin de développer l'agriculture avec des parcs comme ça"
<b>Porte à porte d'information – 22 et 23 mai 2024</b>	Opportunité du projet	"Pas de panneaux sur les terres productives"
<b>Porte à porte d'information – 22 et 23 mai 2024</b>	Activité agricole actuelle et projetée	"Les intrants agricoles polluent l'atmosphère"
<b>Porte à porte d'information – 22 et 23 mai 2024</b>	Activité agricole actuelle et projetée Modalités et technologie associée au projet	"C'est bien. Ça permet de cultiver en-dessous."
<b>Porte à porte d'information – 22 et 23 mai 2024</b>	Opportunité du projet Modalités et technologie associée au projet	"Il y a aussi un projet sans agriculteurs à la malterie, je trouve que c'est bien, ça fait marcher l'énergie et l'agriculture et je pense qu'il n'y a pas de contreindication avec l'agriculture et la nourriture"
<b>Porte à porte d'information – 22 et 23 mai 2024</b>	Divers	"Y en a qui mettent des moutons, ça attire les loups"
<b>Porte à porte d'information – 22 et 23 mai 2024</b>	Opportunité du projet Activité agricole actuelle et projetée	"À force de mettre des panneaux, on a plus de place pour la culture"
<b>Porte à porte d'information – 22 et 23 mai 2024</b>	Activité agricole actuelle et projetée	"Il y a des avantages pour les agriculteurs"
<b>Porte à porte d'information – 22 et 23 mai 2024</b>	Activité agricole actuelle et projetée	"On dit que le projet c'est pour des fleurs, mais on ne sait pas ce qui se fera vraiment dessus"
<b>Porte à porte d'information – 22 et 23 mai 2024</b>	Activité agricole actuelle et projetée	"C'est le même sujet que les bassines"
<b>Porte à porte d'information – 22 et 23 mai 2024</b>	Activité agricole actuelle et projetée	"Il faut trouver des sols qui ne sont pas aptes à l'agriculture"
<b>Porte à porte d'information – 22 et 23 mai 2024</b>	Activité agricole actuelle et projetée	"Ils ont un projet sur la commune, là c'est bien, on peut le mettre sur ce type de sols"
<b>Porte à porte d'information – 22 et 23 mai 2024</b>	Activité agricole actuelle et projetée	"Je suis pour une agriculture raisonnée et qu'on oublie le colza"
<b>Porte à porte d'information – 22 et 23 mai 2024</b>	Activité agricole actuelle et projetée Préservation et renforcement de la biodiversité	"C'est surtout important et intéressant de limiter les intrants"
<b>Porte à porte d'information – 22 et 23 mai 2024</b>	Activité agricole actuelle et projetée	"C'est bien pour les agriculteurs ce projet, c'est une nouvelle manière d'appréhender leurs cultures, c'est une entrée économique"

Porte à porte d'information – 22 et 23 mai 2024	Activité agricole actuelle et projetée Modalités et technologie associée au projet	"C'est sur que ça fait tâche par rapport à la verdure, mais c'est bien de coupler les deux"
Porte à porte d'information – 22 et 23 mai 2024	Retombées pour le territoire	"C'est bien par contre de savoir l'origine de l'énergie et de savoir d'où vient l'électricité qu'on paye"
Porte à porte d'information – 22 et 23 mai 2024	Opportunité du projet	"On sait bien qu'on a besoin d'énergie et de mixité énergétique"
Porte à porte d'information – 22 et 23 mai 2024	Divers	"Il faut trouver un juste milieu entre écologie et énergie"
Porte à porte d'information – 22 et 23 mai 2024	Modalités et technologie associée au projet	"Il n'y a pas de béton comme avec les éoliennes"
Porte à porte d'information – 22 et 23 mai 2024	Modalités et technologie associée au projet	"Expliquez-moi le principe"
Porte à porte d'information – 22 et 23 mai 2024	Modalités et technologie associée au projet	"Je ne connais pas les panneaux moi"
Porte à porte d'information – 22 et 23 mai 2024	Modalités et technologie associée au projet	"Il va en falloir de la superficie pour produire toute cette électricité"
Porte à porte d'information – 22 et 23 mai 2024	Modalités et technologie associée au projet	"Ça fait une grande superficie"
Porte à porte d'information – 22 et 23 mai 2024	Modalités et technologie associée au projet	"Je connais le projet de Condé"
Porte à porte d'information – 22 et 23 mai 2024	Modalités et technologie associée au projet	"Vois ce qui se fait sur les nouvelles générations de panneaux"
Porte à porte d'information – 22 et 23 mai 2024	Modalités et technologie associée au projet	"Les structures pilotables, ça m'intéresse"
Porte à porte d'information – 22 et 23 mai 2024	Modalités et technologie associée au projet	"Il y a aussi un autre projet à Issoudun, Condé"
Porte à porte d'information – 22 et 23 mai 2024	Contexte autour du projet	"La plupart du temps c'est sur des hangars, ou alors on a que des panneaux et de l'herbe"
Porte à porte d'information – 22 et 23 mai 2024	Modalités et technologie associée au projet	"Je vois bien où c'est !"
Porte à porte d'information – 22 et 23 mai 2024	Modalités et technologie associée au projet	"C'est de l'autre côté de la route de THIZAY"
Porte à porte d'information – 22 et 23 mai 2024	Modalités et technologie associée au projet	"Les trackers, ça permet de suivre le soleil et d'améliorer les rendements, c'est bien"
Porte à porte d'information – 22 et 23 mai 2024	Modalités et technologie associée au projet	"Je n'y comprends pas grand-chose"
Porte à porte d'information – 22 et 23 mai 2024	Modalités et technologie associée au projet	"J'ai du mal à voir où ça se situe"
Porte à porte d'information – 22 et 23 mai 2024	Concertation et information du territoire	"Autant les éoliennes ça se voit, autant le projet AgriPV on en avait pas entendu parler"
Porte à porte d'information – 22 et 23 mai 2024	Contexte autour du projet	"On en voit partout des panneaux"
Porte à porte d'information – 22 et 23 mai 2024	Modalités et technologie associée au projet	"C'est pas comme les éoliennes, ça ne fait pas de bruit et il n'y a pas de risque qu'une hélice ne se détache comme à Issoudun"
Porte à porte d'information – 22 et 23 mai 2024	Modalités et technologie associée au projet	"On dit que c'est une énergie propre, mais on peut pas faire un bilan carbone de ce qui n'existe pas"

Porte à porte d'information – 22 et 23 mai 2024	Modalités et technologie associée au projet	"Les panneaux sont de plus en plus durables, mais sont difficilement recyclables"
Porte à porte d'information – 22 et 23 mai 2024	Modalités et technologie associée au projet Activité agricole actuelle et projetée	"On ne pourra pas mettre dessous des grandes / hautes cultures"
Porte à porte d'information – 22 et 23 mai 2024	Usages du territoire	"Il faut interroger les marcheurs de Saint-Jacques sur la question des usages"
Porte à porte d'information – 22 et 23 mai 2024	Usages du territoire Insertion paysagère et aménagements autour du projet	"La question des haies peut se discuter avec la société de chasse communale"
Porte à porte d'information – 22 et 23 mai 2024	Usages du territoire	"Pour déplacer le chemin de l'association foncière, il faudra décaisser et remettre de la pierre"
Porte à porte d'information – 22 et 23 mai 2024	Activité agricole actuelle et projetée	"Les agriculteurs sont jeunes, ils s'entendent et vont de l'avant"
Porte à porte d'information – 22 et 23 mai 2024	Opportunité du projet Activité agricole actuelle et projetée	"C'est bien, on produit de l'énergie renouvelable en maintenant l'activité agricole"
Porte à porte d'information – 22 et 23 mai 2024	Activité agricole actuelle et projetée	"Ça va être loin de chez nous, ce sont des agriculteurs que je connais, Louis n'est pas très vieux, c'est un projet surtout pour son fils"
Porte à porte d'information – 22 et 23 mai 2024	Activité agricole actuelle et projetée	"On a besoin de terres agricoles"
Porte à porte d'information – 22 et 23 mai 2024	Opportunité du projet	"On s'étend de plus en plus et on va chasser les agriculteurs"
Porte à porte d'information – 22 et 23 mai 2024	Opportunité du projet Activité agricole actuelle et projetée	"Pas idéal en pleine campagne, il y a des sols plus adaptés que les sols cultivables, sinon il n'y aura plus de terres agricoles"
Porte à porte d'information – 22 et 23 mai 2024	Activité agricole actuelle et projetée	Le grain ne se vend pas très cher, les gens vont se faire un revenu avec ça"
Porte à porte d'information – 22 et 23 mai 2024	Activité agricole actuelle et projetée	"C'est plutôt pour les agriculteurs"
Porte à porte d'information – 22 et 23 mai 2024	Activité agricole actuelle et projetée	"Ça va être essentiellement au service des agriculteurs"
Porte à porte d'information – 22 et 23 mai 2024	Activité agricole actuelle et projetée	"C'est un projet dans l'intérêt des 4 agriculteurs, je ne vois pas en quoi je peux être utile"
Porte à porte d'information – 22 et 23 mai 2024	Retombées pour le territoire	"On a du monde dans la commune et des jeunes, ça se renouvelle un peu"
Porte à porte d'information – 22 et 23 mai 2024	Insertion paysagère et aménagements autour du projet	"C'est pas très touristique ici, mais c'est important d'avoir des petits panneaux pour expliquer ce que c'est ce projet"
Porte à porte d'information – 22 et 23 mai 2024	Insertion paysagère et aménagements autour du projet	"Il faudrait des panneaux d'information, pour expliquer aux gens le principe"
Porte à porte d'information – 22 et 23 mai 2024	Retombées pour le territoire	"Je ne vois pas ce que ça va nous apporter de financier, la route de THIZAY est déjà très bien aménagée"
Porte à porte d'information – 22 et 23 mai 2024	Opportunité du projet Activité agricole actuelle et projetée	"Le projet est adapté au territoire étant donné la qualité du sol sur ces parcelles"
Porte à porte d'information – 22 et 23 mai 2024	Opportunité du projet	"Il faut vivre avec son temps"
Porte à porte d'information – 22 et 23 mai 2024	Opportunité du projet Activité agricole actuelle et projetée	"Ça peut aider contre la sécheresse, mais cette année on a eu beaucoup d'eau"
Porte à porte d'information – 22 et 23 mai 2024	Retombées pour le territoire	"C'est dommage qu'on arrive pas à stocker pour réutiliser, on paye beaucoup trop cher d'électricité"

<b>Porte à porte d'information – 22 et 23 mai 2024</b>	Retombées pour le territoire	"Ça va pas nous faire payer l'électricité moins cher"
<b>Porte à porte d'information – 22 et 23 mai 2024</b>	Retombées pour le territoire	"On va pas avoir a payer moins d'électricité"
<b>Porte à porte d'information – 22 et 23 mai 2024</b>	Activité agricole actuelle et projetée	"Je connais bien Cédric, c'est notre voisin"
<b>Porte à porte d'information – 22 et 23 mai 2024</b>	Activité agricole actuelle et projetée Modalités et technologie associée au projet	"Francis m'avait expliqué le principe"
<b>Porte à porte d'information – 22 et 23 mai 2024</b>	Activité agricole actuelle et projetée	"Louis et Michel sont venus il y 15 jours"
<b>Porte à porte d'information – 22 et 23 mai 2024</b>	Activité agricole actuelle et projetée Concertation et information du territoire	"J'aurai le compte-rendu par les agriculteurs"
<b>Porte à porte d'information – 22 et 23 mai 2024</b>	Activité agricole actuelle et projetée	"Je connais les agriculteurs à l'initiative du projet, à part Denis Billard"
<b>Porte à porte d'information – 22 et 23 mai 2024</b>	Activité agricole actuelle et projetée	"Je suis copain avec les agriculteurs du projet"
<b>Porte à porte d'information – 22 et 23 mai 2024</b>	Activité agricole actuelle et projetée	"Je suis informé par mon fils"
<b>Porte à porte d'information – 22 et 23 mai 2024</b>	Activité agricole actuelle et projetée	"Il y a Cédric sur le projet"
<b>Porte à porte d'information – 22 et 23 mai 2024</b>	Activité agricole actuelle et projetée	"On ira voir Cédric"
<b>Porte à porte d'information – 22 et 23 mai 2024</b>	Activité agricole actuelle et projetée	"C'est les agriculteurs locaux qui sont à l'initiative du projet"
<b>Porte à porte d'information – 22 et 23 mai 2024</b>	Activité agricole actuelle et projetée	"Ce projet, c'est porté par des gens proche du conseil municipal"
<b>Porte à porte d'information – 22 et 23 mai 2024</b>	Insertion paysagère et aménagements autour du projet	Les haies autour des champs permettraient de masquer le projet
<b>Porte à porte d'information – 22 et 23 mai 2024</b>	Insertion paysagère et aménagements autour du projet	S'il y a des haies autour du projet ça ne me pose pas de problème
<b>Porte à porte d'information – 22 et 23 mai 2024</b>	Insertion paysagère et aménagements autour du projet	Je ne verrai pas beaucoup les panneaux, seulement une partie
<b>Porte à porte d'information – 22 et 23 mai 2024</b>	Insertion paysagère et aménagements autour du projet	Je ne pense pas que j'aurais une vue sur le projet
<b>Porte à porte d'information – 22 et 23 mai 2024</b>	Insertion paysagère et aménagements autour du projet	C'est en pleine nature, ça ne gêne pas
<b>Porte à porte d'information – 22 et 23 mai 2024</b>	Insertion paysagère et aménagements autour du projet Préservation et renforcement de la biodiversité	Les haies pourraient servir à masquer le projet et renforcer la biodiversité
<b>Porte à porte d'information – 22 et 23 mai 2024</b>	Insertion paysagère et aménagements autour du projet	Personne ne sera gêné visuellement
<b>Porte à porte d'information – 22 et 23 mai 2024</b>	Insertion paysagère et aménagements autour du projet Opportunité du projet	Je ne trouve pas ça mal adapté au territoire
<b>Porte à porte d'information – 22 et 23 mai 2024</b>	Insertion paysagère et aménagements autour du projet	Ça aurait été des éoliennes on les aurait vues, mais pas là

<b>Porte à porte d'information – 22 et 23 mai 2024</b>	Insertion paysagère et aménagements autour du projet	On les verra pas du tout d'ici
<b>Porte à porte d'information – 22 et 23 mai 2024</b>	Insertion paysagère et aménagements autour du projet	Je les verrai de mon jardin, c'est pas ouf
<b>Porte à porte d'information – 22 et 23 mai 2024</b>	Retombées pour le territoire	"Si le maire et la communauté de communes ne s'entendent pas ou n'aura pas de bénéfices pour la commune"
<b>Porte à porte d'information – 22 et 23 mai 2024</b>	Retombées pour le territoire	"Sur le projet éolien, la communauté de communes touche plus que la commune, l'inverse serait plus logique"
<b>Porte à porte d'information – 22 et 23 mai 2024</b>	Retombées pour le territoire	"J'espère que la commune s'y retrouve quand même"
<b>Porte à porte d'information – 22 et 23 mai 2024</b>	Retombées pour le territoire	"À quoi ça sert pour les habitants ?"
<b>Porte à porte d'information – 22 et 23 mai 2024</b>	Modalités et technologie associée au projet	"Ou en est le projet ?"
<b>Porte à porte d'information – 22 et 23 mai 2024</b>	Modalités et technologie associée au projet Projets éoliens sur le territoire	"Est-ce que ça fait concurrence aux éoliennes ?"
<b>Porte à porte d'information – 22 et 23 mai 2024</b>	Modalités et technologie associée au projet Activité agricole actuelle et projetée	"Ils peuvent continuer à cultiver avec les panneaux ?"
<b>Porte à porte d'information – 22 et 23 mai 2024</b>	Modalités et technologie associée au projet	"C'est où exactement ?"
<b>Porte à porte d'information – 22 et 23 mai 2024</b>	Modalités et technologie associée au projet	"Que veut dire GLHD ?"
<b>Porte à porte d'information – 22 et 23 mai 2024</b>	Modalités et technologie associée au projet	"Le projet est déjà acté ?"
<b>Porte à porte d'information – 22 et 23 mai 2024</b>	Modalités et technologie associée au projet	"Avez-vous signé avec les propriétaires terriens ?"
<b>Porte à porte d'information – 22 et 23 mai 2024</b>	Modalités et technologie associée au projet	"Les panneaux sont à quelle hauteur ?"
<b>Porte à porte d'information – 22 et 23 mai 2024</b>	Modalités et technologie associée au projet	"Combien de propriétaires sont sur la zone d'étude ?"
<b>Porte à porte d'information – 22 et 23 mai 2024</b>	Modalités et technologie associée au projet	"Qui sont les propriétaires ?"
<b>Porte à porte d'information – 22 et 23 mai 2024</b>	Modalités et technologie associée au projet	"En quoi les panneaux peuvent créer un problème ?"
<b>Porte à porte d'information – 22 et 23 mai 2024</b>	Activité agricole actuelle et projetée	"Qu'est-ce qu'on peut cultiver en dessous ?"
<b>Porte à porte d'information – 22 et 23 mai 2024</b>	Modalités et technologie associée au projet Activité agricole actuelle et projetée	"Qu'est-ce qui est prévu si ça devient une jachère avec des panneaux abandonnés ?"
<b>Porte à porte d'information – 22 et 23 mai 2024</b>	Modalités et technologie associée au projet	"Avez-vous des obligations de distance par rapport aux routes ?"
<b>Porte à porte d'information – 22 et 23 mai 2024</b>	Modalités et technologie associée au projet	"Qu'est-ce qu'un pieu battu ?"
<b>Porte à porte d'information – 22 et 23 mai 2024</b>	Modalités et technologie associée au projet	"Y a-t-il une distance réglementaire entre les projets AgriPv et éolien ?"
<b>Porte à porte d'information – 22 et 23 mai 2024</b>	Modalités et technologie associée au projet	"Est-ce que la présence des panneaux empêche les éoliennes ?"

<b>Porte à porte d'information – 22 et 23 mai 2024</b>	Modalités et technologie associée au projet	"Y a-t-il des risques incendie avec les panneaux ?"
<b>Porte à porte d'information – 22 et 23 mai 2024</b>	Modalités et technologie associée au projet	"Qu'est-ce que les zones d'accélération d'énergies renouvelables ?"
<b>Porte à porte d'information – 22 et 23 mai 2024</b>	Modalités et technologie associée au projet	"Que va-t-il se passer à l'avenir si l'on trouve une meilleure source de production d'énergie ?"
<b>Porte à porte d'information – 22 et 23 mai 2024</b>	Modalités et technologie associée au projet	"Est-ce qu'il y a des contraintes par rapport à l'aviation ?"
<b>Porte à porte d'information – 22 et 23 mai 2024</b>	Retombées pour le territoire	"Est-ce que je projet rapporte quelque chose aux habitants ?"
<b>Porte à porte d'information – 22 et 23 mai 2024</b>	Retombées pour le territoire	"Qui va toucher les taxes ?"
<b>Porte à porte d'information – 22 et 23 mai 2024</b>	Retombées pour le territoire	"Qui va bénéficier du projet : la commune ou la communauté de communes ?"
<b>Porte à porte d'information – 22 et 23 mai 2024</b>	Activité agricole actuelle et projetée	"Quelle serait la culture sur ces parcelles ?"
<b>Porte à porte d'information – 22 et 23 mai 2024</b>	Retombées pour le territoire	"Est-ce qu'une manne financière revient à la commune ?"
<b>Porte à porte d'information – 22 et 23 mai 2024</b>	Modalités et technologie associée au projet	"C'est pas panneaux sur les toits ?"
<b>Porte à porte d'information – 22 et 23 mai 2024</b>	Modalités et technologie associée au projet	"ça se situe où exactement ?"
<b>Porte à porte d'information – 22 et 23 mai 2024</b>	Modalités et technologie associée au projet	"À quelle hauteur sont les panneaux ?"
<b>Porte à porte d'information – 22 et 23 mai 2024</b>	Modalités et technologie associée au projet	"Comment la lumière arrive sur les cultures ?"
<b>Porte à porte d'information – 22 et 23 mai 2024</b>	Concertation et information du territoire	"L'atelier, c'est pour nous ? On peut venir ?"
<b>Porte à porte d'information – 22 et 23 mai 2024</b>	Divers	"Avez-vous la même opposition à Thizay que pour les éoliennes ?"
<b>Porte à porte d'information – 22 et 23 mai 2024</b>	Concertation et information du territoire	"Avez-vous fait tous les lieux-dits pour distribuer la lettre d'information ?"
<b>Porte à porte d'information – 22 et 23 mai 2024</b>	Insertion paysagère et aménagements autour du projet	"Qu'est-ce que vous mettez comme grillage pour clôturer ?"
<b>Porte à porte d'information – 22 et 23 mai 2024</b>	Usages du territoire	"Comment va évoluer le chemin de l'association foncière ?"
<b>Porte à porte d'information – 22 et 23 mai 2024</b>	Modalités et technologie associée au projet	"ça remplace les éoliennes ?"
<b>Porte à porte d'information – 22 et 23 mai 2024</b>	Modalités et technologie associée au projet	"Comment se fait le nettoyage des panneaux ?"
<b>Porte à porte d'information – 22 et 23 mai 2024</b>	Retombées pour le territoire	"Est-ce que ça peut rapporter à la commune ?"
<b>Porte à porte d'information – 22 et 23 mai 2024</b>	Modalités et technologie associée au projet	"Où se situe le projet ?"
<b>Porte à porte d'information – 22 et 23 mai 2024</b>	Préservation et renforcement de la biodiversité	"Quelles conséquences sur la faune et la flore ?"

<b>Porte à porte d'information – 22 et 23 mai 2024</b>	Opportunité du projet	"C'est pour l'écologie ?"
<b>Porte à porte d'information – 22 et 23 mai 2024</b>	Activité agricole actuelle et projetée	"Est-ce qu'il y aura des impacts pour le sol ?"
<b>Porte à porte d'information – 22 et 23 mai 2024</b>	Activité agricole actuelle et projetée	"Quelles seront les cultures ?"
<b>Porte à porte d'information – 22 et 23 mai 2024</b>	Modalités et technologie associée au projet	"Quelle est la superficie du projet ?"
<b>Porte à porte d'information – 22 et 23 mai 2024</b>	Modalités et technologie associée au projet Activité agricole actuelle et projetée	"Combien de superficie restera cultivée ?"
<b>Porte à porte d'information – 22 et 23 mai 2024</b>	Modalités et technologie associée au projet	"Comment sont recyclés les panneaux ?"
<b>Porte à porte d'information – 22 et 23 mai 2024</b>	Modalités et technologie associée au projet	"Quelle est la durée de vie du projet comparé à une éolienne ?"
<b>Porte à porte d'information – 22 et 23 mai 2024</b>	Retombées pour le territoire	"L'énergie produite profitera-t-elle au territoire ou partira-t-elle pour les autres communes ?"
<b>Porte à porte d'information – 22 et 23 mai 2024</b>	Concertation et information du territoire	Est-ce qu'il y a une enquête publique ?"
<b>Porte à porte d'information – 22 et 23 mai 2024</b>	Modalités et technologie associée au projet	"Où sont produits les panneaux ?"
<b>Porte à porte d'information – 22 et 23 mai 2024</b>	Modalités et technologie associée au projet	"À qui appartient les panneaux ?"
<b>Porte à porte d'information – 22 et 23 mai 2024</b>	Retombées pour le territoire	"Qui récupère l'électricité ?"
<b>Porte à porte d'information – 22 et 23 mai 2024</b>	Modalités et technologie associée au projet	"Quel est l'emplacement du projet ?"
<b>Porte à porte d'information – 22 et 23 mai 2024</b>	Modalités et technologie associée au projet	"Quelle est la hauteur des panneaux ?"
<b>Porte à porte d'information – 22 et 23 mai 2024</b>	Modalités et technologie associée au projet	"Où sont fabriqués les panneaux ?"
<b>Porte à porte d'information – 22 et 23 mai 2024</b>	Modalités et technologie associée au projet	"Pour quand est prévu le projet .?"
<b>Porte à porte d'information – 22 et 23 mai 2024</b>	Modalités et technologie associée au projet	"N'y a-t-il que les chinois qui peuvent faire des panneaux ?"
<b>Porte à porte d'information – 22 et 23 mai 2024</b>	Concertation et information du territoire	"C'est obligatoire cette enquête ?"
<b>Atelier "Transition agricole et usages locaux" – 5 juin 2024</b>	Identité du territoire Préservation et renforcement de la biodiversité	« C'est un milieu ouvert, une région de grandes cultures avec la particularité du marais qui est assez atypique en champagne berrichonne, c'est assez remarquable. »
<b>Atelier "Transition agricole et usages locaux" – 5 juin 2024</b>	Identité du territoire	« On a un tissu associatif développé, voire très développé. C'est un endroit où l'on travaille bien. »
<b>Atelier "Transition agricole et usages locaux" – 5 juin 2024</b>	Identité du territoire	« Je vais déjà éliminer les vaches, vous prenez soit la batteuse John Deere soit la batteuse Massey, moi je n'ai pas de préférence, sinon la photo avec les deux parcelles de Colza, les zones céréalières avec des bottes de paille, c'est des grandes cultures, on oublie les moutons et les chèvres. »
<b>Atelier "Transition agricole et usages locaux" – 5 juin 2024</b>	Identité du territoire	« Le site est entre deux vallées, si vous sautez une vallée et que vous passez la nationale, il y a encore une autre vallée et entre les deux ce n'est pas la même largeur, on ne voit pas la vallée d'après. Là physiquement on a des éléments dans le paysage ça reste un milieu ouvert, mais on n'est pas quand même dépourvus. »

<b>Atelier "Transition agricole et usages locaux" – 5 juin 2024</b>	Usages du territoire	« Il y a aussi la particularité du train qui passe dans la vallée. »
<b>Atelier "Transition agricole et usages locaux" – 5 juin 2024</b>	Usages du territoire	« Les chasseurs sont très actifs dans l'entretien du marais, l'écobuage et d'autres projets comme ça. Il y a des territoires où la mobilisation n'est pas du tout aussi forte. Ici on parle de ça comme si c'était normal. Pour les battues organisées, il y a des interactions avec l'ensemble des acteurs du territoire et notamment les privés autour. Ça fait l'unanimité avec la commune, mais aussi avec tous les privés du territoire. »
<b>Atelier "Transition agricole et usages locaux" – 5 juin 2024</b>	Usages du territoire Opportunité du projet	« La fédération départementale est attentive aux projets de ce type, on connaît le potentiel qu'il peut y avoir, 80 ha sur des projets c'est important. La diversité culturelle est un enjeu, le faisan, ça marche plutôt bien parce qu'il y a des fonds de vallées qui s'y prêtent. Sur les alentours d'Issoudun, on est sur des populations naturelles de perdrix, c'est encore dans l'esprit de tout le monde. Dans les années 1900, on avait de gros enjeux autour du Geai à l'échelle de la région agricole. De mémoire, les gens à la manoeuvre ont connu ça donc les sujets de biodiversité redonnent espoir. La fédération départementale mène des actions, on plante des haies localement. On parle souvent du gibier, mais il y a tout un tas d'espèces qui peuvent profiter de ces projets. On travaille surtout pour tous les oiseaux sédentaires et migrateurs de plaine, aujourd'hui la chasse en plaine est limitée. Ici l'activité chasse est existante et populaire, il y a des territoires qui sont chassés pour le petit gibier, ce n'est pas le cas partout dans la Champagne Berrichonne. Les notions d'aménagement, de bandes, de linéaire sont des choses qu'on fait déjà. Les volières de 80 ha n'enfermeront pas les perdrix, mais ce sont des endroits où on peut mieux maîtriser la prédation des rapaces par exemple. C'est un peu ce que l'on recherche ailleurs avec des couverts. On a beaucoup à apprendre sur ces choses-là donc on n'a pas d'a priori sur ce qui peut être fait de bien ou de mal, c'est un test grandeur nature. Le fait de cultiver en bandes et de diversifier les assolements, si ça se faisait ailleurs ça se saurait. »
<b>Atelier "Transition agricole et usages locaux" – 5 juin 2024</b>	Préservation et renforcement de la biodiversité Identité du territoire	« Moi il y a quelque chose qui m'a bien parlé, d'un point de vue biodiversité, on est sur de grandes plaines céréalières, mais vous avez présenté des habitats d'intérêt communautaire, il y a peut-être un travail à faire là-dessus. »
<b>Atelier "Transition agricole et usages locaux" – 5 juin 2024</b>	Préservation et renforcement de la biodiversité Identité du territoire	« On est entre deux vallées avec des échanges de population de faune. Sur la deuxième vallée vers la forêt de Bommiers, il y a la présence de grands cervidés, ça n'existait pas il y a 15 ans, on sent qu'il y en a de plus en plus. Le fait de barrer le territoire avec le projet, ça coupe des coulées naturelles »
<b>Atelier "Transition agricole et usages locaux" – 5 juin 2024</b>	Identité du territoire Usages du territoire	« Ce territoire est déjà très morcelé, il y a une nationale et une ligne de train qui le coupe. »
<b>Atelier "Transition agricole et usages locaux" – 5 juin 2024</b>	Préservation et renforcement de la biodiversité Usages du territoire	« Il y a des blaireaux que l'on ne peut plus réguler, c'est une réalité dont il faut tenir compte. »
<b>Atelier "Transition agricole et usages locaux" – 5 juin 2024</b>	Insertion paysagère et aménagements autour du projet	« On est un peu en cul-de-sac sur la ville qui est au bout, l'emplacement du projet est bien vu, ça ouvre des portes à de nouveaux aménagements. »
<b>Atelier "Transition agricole et usages locaux" – 5 juin 2024</b>	Identité du territoire	« Plaine céréalière, la chasse avec les deux vallées des deux rivières. »
<b>Atelier "Transition agricole et usages locaux" – 5 juin 2024</b>	Usages du territoire	Peu de chasse sur le site d'étude
<b>Atelier "Transition agricole et usages locaux" – 5 juin 2024</b>	Usages du territoire	Zone de tir de chevreuil
<b>Atelier "Transition agricole et usages locaux" – 5 juin 2024</b>	Usages du territoire	Zone de gibier avec passage
<b>Atelier "Transition agricole et usages locaux" – 5 juin 2024</b>	Usages du territoire	Zone de gibier avec passage
<b>Atelier "Transition agricole et usages locaux" – 5 juin 2024</b>	Usages du territoire	Zone de gibier, tout le long de la vallée
<b>Atelier "Transition agricole et usages locaux" – 5 juin 2024</b>	Usages du territoire	Zone de rabat (chasse) / parking de chasse
<b>Atelier "Transition agricole et usages locaux" – 5 juin 2024</b>	Usages du territoire Préservation et renforcement de la biodiversité	Espace de marais de Jean Varenne
<b>Atelier "Transition agricole et usages locaux" – 5 juin 2024</b>	Usages du territoire Préservation et renforcement de la biodiversité	Espace Natura 2000

<b>Atelier "Transition agricole et usages locaux" – 5 juin 2024</b>	Usages du territoire	Zone de fond de vallée. cours d'eau soumis à un PPRI (plan de prévention du risque inondation). Autrefois, des peupliers. mais zone maintenant interdite de plantations. Sert de bassin de rétention pour Issoudun.
<b>Atelier "Transition agricole et usages locaux" – 5 juin 2024</b>	Usages du territoire	Chemin de l'AF. Chemin communal qui accueille régulièrement des promeneurs. Les clubs de randonnées d'Issoudun et alentours, ainsi que les Chemins d'Issoudun / Saint-Jacques le fréquentent.
<b>Atelier "Transition agricole et usages locaux" – 5 juin 2024</b>	Usages du territoire	Promenade le long de la voie ferrée et à l'intérieur du marais.
<b>Atelier "Transition agricole et usages locaux" – 5 juin 2024</b>	Usages du territoire	Décision du Conservatoire de ne pas ouvrir le marais
<b>Atelier "Transition agricole et usages locaux" – 5 juin 2024</b>	Usages du territoire	Route de Saint-Jacques sur la Route de Thizay. 2 à 3 personnes / jour en pleine saison qui viennent de Bourges (fréquentation saisonnière)
<b>Atelier "Transition agricole et usages locaux" – 5 juin 2024</b>	Identité du territoire	Grandes céréales (Orge, colza) tout autour du projet
<b>Atelier "Transition agricole et usages locaux" – 5 juin 2024</b>	Usages du territoire	Pelouse Calcicole / jachère
<b>Atelier "Transition agricole et usages locaux" – 5 juin 2024</b>	Préservation et renforcement de la biodiversité	Orchidée
<b>Atelier "Transition agricole et usages locaux" – 5 juin 2024</b>	Insertion paysagère et aménagements autour du projet	Ne pas prévoir que des panneaux. prévoir des haies et petites haies / haies basses
<b>Atelier "Transition agricole et usages locaux" – 5 juin 2024</b>	Insertion paysagère et aménagements autour du projet	Depuis Thizay, on ne verra pas les panneaux. même depuis Jean Varenne
<b>Atelier "Transition agricole et usages locaux" – 5 juin 2024</b>	Usages du territoire	Chemin (15) qui sera condamné lors du projet. Et il faudra alors passer par le cheminement (15 bis).
<b>Atelier "Transition agricole et usages locaux" – 5 juin 2024</b>	Usages du territoire	Chemin à refaire avec pierre à rajouter
<b>Atelier "Transition agricole et usages locaux" – 5 juin 2024</b>	Insertion paysagère et aménagements autour du projet	Haie en bordure qui cacherait le projet depuis la route de Vouillon
<b>Atelier "Transition agricole et usages locaux" – 5 juin 2024</b>	Insertion paysagère et aménagements autour du projet	Généralement, prévoir plutôt des petites haies et des petits linéaires
<b>Atelier "Transition agricole et usages locaux" – 5 juin 2024</b>	Préservation et renforcement de la biodiversité Usages du territoire	Prévoir des haies peu hautes, qui permettent de laisser passer la faune et qui puissent avoir un intérêt pour le territoire (ex fruitiers)
<b>Atelier "Transition agricole et usages locaux" – 5 juin 2024</b>	Préservation et renforcement de la biodiversité	Dans les abrogeons (coins de champs) prévoir du switchgrass ou des espèces mellifères
<b>Atelier "Transition agricole et usages locaux" – 5 juin 2024</b>	Insertion paysagère et aménagements autour du projet	Profiter du projet pour valoriser les technologies et installer des panneaux pédagogiques sur la faune, flore et sur la technologie des panneaux
<b>Atelier "Transition agricole et usages locaux" – 5 juin 2024</b>	Insertion paysagère et aménagements autour du projet	Prévoir en amont des plantations de haies, son entretien. Pas de haie si pas d'entretien anticipé ou si on ne sait pas comment elle va être gérée.
<b>Atelier "Transition agricole et usages locaux" – 5 juin 2024</b>	Insertion paysagère et aménagements autour du projet	Si route barrée en milieu de projet, prévoir de recréer une promenade, une promenade pédagogique sur les haies, les petites essences
<b>Atelier "Transition agricole et usages locaux" – 5 juin 2024</b>	Usages du territoire	Garder une possibilité pour les secours de passer. Haie à implanter au droit des deux chemins.
<b>Atelier "Transition agricole et usages locaux" – 5 juin 2024</b>	Insertion paysagère et aménagements autour du projet	Avoir des panneaux pédagogiques pour expliquer à quoi servent les panneaux, les technologies utilisées
<b>Atelier "Transition agricole et usages locaux" – 5 juin 2024</b>	Insertion paysagère et aménagements autour du projet	Il sera intéressant de pouvoir traverser le projet pour mieux le voir et de passer dans les zones entre les îlots
<b>Atelier "Transition agricole et usages locaux" – 5 juin 2024</b>	Insertion paysagère et aménagements autour du projet	Privilégier une construction en plusieurs îlots avec possibilité de traverser

<b>Atelier "Transition agricole et usages locaux" - 5 juin 2024</b>	Usages du territoire	Attentions aux collisions routières avec les animaux en proximité des routes. Il faut donc laisser aux animaux de la place pour circuler et ne pas avoir de grillages en proximité de la route - laisser un espace suffisant.
<b>Atelier "Transition agricole et usages locaux" - 5 juin 2024</b>	Préservation et renforcement de la biodiversité	Attention aux espèces suivies par le Conservatoire, sur les pelouses calcicoles et notamment vers les zones de fonds de vallées
<b>Atelier "Transition agricole et usages locaux" - 5 juin 2024</b>	Préservation et renforcement de la biodiversité	Attention à la zone inondable des deux côtés
<b>Atelier "Transition agricole et usages locaux" - 5 juin 2024</b>	Usages du territoire	Zone de calcaire, chemin très calcaire
<b>Atelier "Transition agricole et usages locaux" - 5 juin 2024</b>	Préservation et renforcement de la biodiversité Insertion paysagère et aménagements autour du projet	Grillage de sécurité du projet à enterrer, car de très nombreux blaireaux dans le périmètre (et un phénomène qui va s'empirer)
<b>Atelier "Transition agricole et usages locaux" - 5 juin 2024</b>	Préservation et renforcement de la biodiversité Insertion paysagère et aménagements autour du projet	Pas d'intérêt à mettre un grillage trop haut pour les espèces locales. 2m de hauteur suffisent, avec des chemins d'entretien intérieur et extérieur.
<b>Atelier "Transition agricole et usages locaux" - 5 juin 2024</b>	Insertion paysagère et aménagements autour du projet	Attention à ne pas coller les haies aux grillages.
<b>Atelier "Transition agricole et usages locaux" - 5 juin 2024</b>	Insertion paysagère et aménagements autour du projet	Concernant les haies, avoir une réflexion globale à l'échelle de la parcelle du projet
<b>Atelier "Transition agricole et usages locaux" - 5 juin 2024</b>	Activité agricole actuelle et projetée	« C'est des assolements simplifiés, blé, orge, colza, aujourd'hui peut-être de temps en temps. »
<b>Atelier "Transition agricole et usages locaux" - 5 juin 2024</b>	Préservation et renforcement de la biodiversité Usages du territoire	« Les animaux se déplacent plutôt en suivant les vallées. Les sangliers, on en voit beaucoup, parfois des groupes de 15 ou 20. »
<b>Atelier "Transition agricole et usages locaux" - 5 juin 2024</b>	Identité du territoire	« C'est un fond de vallée typique, les fonds de vallée sont des zones humides, historiquement c'est des zones avec des peupliers, c'est inondable, il n'y a pas de cultures. »
<b>Atelier "Transition agricole et usages locaux" - 5 juin 2024</b>	Préservation et renforcement de la biodiversité	"Comment cela peut-il affecter la gestion de la faune locale ?"
<b>Atelier "Transition agricole et usages locaux" - 5 juin 2024</b>	Usages du territoire	"Quelles mesures de sécurité doivent être mises en place pour les chasseurs et les promeneurs ?"
<b>Atelier "Transition agricole et usages locaux" - 5 juin 2024</b>	Préservation et renforcement de la biodiversité	"Quels types de passages sécurisés pour la faune peuvent être installés ici ?"
<b>Atelier "Transition agricole et usages locaux" - 5 juin 2024</b>	Usages du territoire Insertion paysagère et aménagements autour du projet	"Quelles infrastructures doivent être mises en place pour les chasseurs ?"
<b>Atelier "Transition agricole et usages locaux" - 5 juin 2024</b>	Préservation et renforcement de la biodiversité	"Comment le projet peut-il être harmonisé avec les objectifs de conservation de Natura 2000 ?"
<b>Atelier "Transition agricole et usages locaux" - 5 juin 2024</b>	Usages du territoire	"Comment peut-on intégrer les besoins des clubs de randonnée dans le projet ?"
<b>Atelier "Transition agricole et usages locaux" - 5 juin 2024</b>	Préservation et renforcement de la biodiversité	"Quels sont les arguments du Conservatoire et comment peuvent-ils être pris en compte ?"
<b>Atelier "Transition agricole et usages locaux" - 5 juin 2024</b>	Activité agricole actuelle et projetée	"Comment minimiser l'impact du projet sur les terres agricoles environnantes ?"
<b>Atelier "Transition agricole et usages locaux" - 5 juin 2024</b>	Préservation et renforcement de la biodiversité	"Quelles mesures de conservation spécifiques sont nécessaires pour protéger cette espèce ?"
<b>Atelier "Transition agricole et usages locaux" - 5 juin 2024</b>	Usages du territoire	"Quels matériaux durables peuvent être utilisés pour la réfection du chemin ?"

<b>Atelier "Transition agricole et usages locaux" – 5 juin 2024</b>	Activité agricole actuelle et projetée Préservation et renforcement de la biodiversité	"Quels sont les avantages écologiques de ces plantations ?"
<b>Atelier "Transition agricole et usages locaux" – 5 juin 2024</b>	Modalités et technologie associée au projet	"Qui sera responsable de l'entretien des haies à long terme ?"
<b>Atelier "Transition agricole et usages locaux" – 5 juin 2024</b>	Modalités et technologie associée au projet Règlementations	"Quelles infrastructures sont nécessaires pour assurer l'accès des secours ?"
<b>Atelier "Transition agricole et usages locaux" – 5 juin 2024</b>	Insertion paysagère et aménagements autour du projet	"Comment aménager les passages pour les visiteurs de manière sécurisée ?"
<b>Atelier "Transition agricole et usages locaux" – 5 juin 2024</b>	Préservation et renforcement de la biodiversité	"Comment intégrer les exigences de conservation des espèces locales dans le projet ?"
<b>Atelier "Transition agricole et usages locaux" – 5 juin 2024</b>	Insertion paysagère et aménagements autour du projet	"Quel type de grillage est le plus efficace et durable pour cette zone ?"
<b>Atelier "Transition agricole et usages locaux" – 5 juin 2024</b>	Modalités et technologie associée au projet	"Quelle distance minimale doit être respectée entre les haies et les grillages ?"
<b>Atelier "Transition agricole et usages locaux" – 5 juin 2024</b>	Insertion paysagère et aménagements autour du projet	"Quels types de haies sont les plus adaptés pour assurer le masquage et l'esthétique ?"
<b>Atelier "Transition agricole et usages locaux" – 5 juin 2024</b>	Préservation et renforcement de la biodiversité Identité du territoire	"Quels avantages offrent les haies en trois rangs pour la biodiversité et le paysage ?"
<b>Atelier "Transition agricole et usages locaux" – 5 juin 2024</b>	Usages du territoire	« Il n'y a pratiquement pas d'activité chasse sur l'espace du projet. Ce qui pourrait freiner serait une zone de tir, mais il n'y en a pas. Les enjeux de sécurité en proximité d'Issoudun empêchent la présence de chasse. »
<b>Visite-Atelier "Insertion Paysagère et Biodiversité" – 12 juin 2024</b>	Opportunité du projet	« Ce n'est pas dérangeant »
<b>Visite-Atelier "Insertion Paysagère et Biodiversité" – 12 juin 2024</b>	Insertion paysagère et aménagements autour du projet Modalités et technologie associée au projet	« Ce n'est vraiment pas haut 4m en réalité »
<b>Visite-Atelier "Insertion Paysagère et Biodiversité" – 12 juin 2024</b>	Insertion paysagère et aménagements autour du projet	« Vu comme c'est vallonné, on n'a même pas besoin de mettre des haies pour cacher. On ne verra vraiment rien »
<b>Visite-Atelier "Insertion Paysagère et Biodiversité" – 12 juin 2024</b>	Insertion paysagère et aménagements autour du projet Modalités et technologie associée au projet	« Ça ne fait pas haut (en parlant des panneaux) »
<b>Visite-Atelier "Insertion Paysagère et Biodiversité" – 12 juin 2024</b>	Insertion paysagère et aménagements autour du projet Modalités et technologie associée au projet	« Je pensais que ça serait beaucoup plus haut que ça »
<b>Visite-Atelier "Insertion Paysagère et Biodiversité" – 12 juin 2024</b>	Insertion paysagère et aménagements autour du projet	« On ne verra rien, vraiment rien »
<b>Visite-Atelier "Insertion Paysagère et Biodiversité" – 12 juin 2024</b>	Insertion paysagère et aménagements autour du projet	« Des haies pourraient être plantées »
<b>Visite-Atelier "Insertion Paysagère et Biodiversité" – 12 juin 2024</b>	Insertion paysagère et aménagements autour du projet	« Est-ce que c'est bien utile de planter des haies. On ne voit rien et il faudra les planter et les entretenir »
<b>Visite-Atelier "Insertion Paysagère et Biodiversité" – 12 juin 2024</b>	Activité agricole actuelle et projetée Modalités et technologie associée au projet	« Les panneaux sont favorables pour les cultures en dessous. Les gens disent que le terrain n'est pas terrible »
<b>Visite-Atelier "Insertion Paysagère et Biodiversité" – 12 juin 2024</b>	Activité agricole actuelle et projetée	« Ça protège vraiment de la sécheresse »

<b>Visite-Atelier "Insertion Paysagère et Biodiversité - 12 juin 2024</b>	Activité agricole actuelle et projetée Modalités et technologie associée au projet	« C'est vraiment bas. Comment vous allez cultiver dessous ? »
<b>Visite-Atelier "Insertion Paysagère et Biodiversité - 12 juin 2024</b>	Activité agricole actuelle et projetée Modalités et technologie associée au projet	« Quand les agri travailleront les champs, ils pourront du coup mettre les panneaux à la verticale ? »
<b>Visite-Atelier "Insertion Paysagère et Biodiversité - 12 juin 2024</b>	Concertation et information du territoire	« C'est vraiment impressionnant ces images (en parlant de l'application GLHD) »
<b>Visite-Atelier "Insertion Paysagère et Biodiversité - 12 juin 2024</b>	Concertation et information du territoire Insertion paysagère et aménagements autour du projet	« On voit vraiment comment les panneaux vont évoluer du matin au soir avec le film (en parlant de l'application) »
<b>Visite-Atelier "Insertion Paysagère et Biodiversité - 12 juin 2024</b>	Identité du territoire	« C'est de grandes plaines céréalières ici »
<b>Visite-Atelier "Insertion Paysagère et Biodiversité - 12 juin 2024</b>	Divers	« L'Union Européenne, elle fait quoi pour accélérer les productions d'énergie »
<b>Visite-Atelier "Insertion Paysagère et Biodiversité - 12 juin 2024</b>	Modalités et technologie associée au projet	« Les panneaux viennent quand même de loin »
<b>Visite-Atelier "Insertion Paysagère et Biodiversité - 12 juin 2024</b>	Modalités et technologie associée au projet	« Les rangs de panneaux sont espacés de combien ? »
<b>Visite-Atelier "Insertion Paysagère et Biodiversité - 12 juin 2024</b>	Modalités et technologie associée au projet	« Quelle est la surface d'un panneau ? sa largeur et hauteur ? »
<b>Visite-Atelier "Insertion Paysagère et Biodiversité - 12 juin 2024</b>	Modalités et technologie associée au projet	« Quelle est la surface du projet ? »
<b>Visite-Atelier "Insertion Paysagère et Biodiversité - 12 juin 2024</b>	Modalités et technologie associée au projet	« Les panneaux s'inclinent d'eux-mêmes ? »
<b>Visite-Atelier "Insertion Paysagère et Biodiversité - 12 juin 2024</b>	Modalités et technologie associée au projet	« Quelle est la distance entre les panneaux lorsqu'ils sont droits ? »
<b>Visite-Atelier "Insertion Paysagère et Biodiversité - 12 juin 2024</b>	Modalités et technologie associée au projet	« Y a-t-il une réglementation par rapport aux routes qui passent en proximité ? »
<b>Visite-Atelier "Insertion Paysagère et Biodiversité - 12 juin 2024</b>	Modalités et technologie associée au projet	« Combien de foyers un projet de ce type peut alimenter ? »
<b>Visite-Atelier "Insertion Paysagère et Biodiversité - 12 juin 2024</b>	Modalités et technologie associée au projet	« À quelle distance sont les panneaux les uns des autres ? »
<b>Visite-Atelier "Insertion Paysagère et Biodiversité - 12 juin 2024</b>	Modalités et technologie associée au projet	« Les pieux sont-ils soutenus par du béton ? »
<b>Visite-Atelier "Insertion Paysagère et Biodiversité - 12 juin 2024</b>	Activité agricole actuelle et projetée	« Attention aux pieux, dans la terre calcaire et très sèche »
<b>Visite-Atelier "Insertion Paysagère et Biodiversité - 12 juin 2024</b>	Identité du territoire	« Ici c'est une terre de pierriers, c'était plein de pierriers ici ? C'était plein de pierres que les gens ramassaient et mettaient sur les chemins »
<b>Visite-Atelier "Insertion Paysagère et Biodiversité - 12 juin 2024</b>	Identité du territoire	« Les arbres que l'on voit sont soutenus par les pierriers. C'est à cet endroit qu'étaient les vignes autrefois. »
<b>Visite-Atelier "Insertion Paysagère et Biodiversité - 12 juin 2024</b>	Identité du territoire Activité agricole actuelle et projetée	« Le projet agricole est très intéressant, car ce type de plantation n'existe plus en proximité »
<b>Visite-Atelier "Insertion Paysagère et Biodiversité - 12 juin 2024</b>	Identité du territoire Activité agricole actuelle et projetée	« Il y a très peu de réserve sur ces terres, uniquement 15 à 20 cm de profondeur de terres »
<b>Visite-Atelier "Insertion Paysagère et Biodiversité - 12 juin 2024</b>	Préservation et renforcement de la biodiversité	« Les grillages à moutons, c'est du 15x15, cela permet de laisser passer la biodiversité. Il peut aussi y avoir du 20x20 »

<b>Visite-Atelier "Insertion Paysagère et Biodiversité - 12 juin 2024</b>	Préservation et renforcement de la biodiversité	« Il y a une réflexion sur une volière anglaise. un exclos qui permettrait d'avoir une zone de protection pour la biodiversité »
<b>Visite-Atelier "Insertion Paysagère et Biodiversité - 12 juin 2024</b>	Préservation et renforcement de la biodiversité	« Les ilots seront comme des oasis. il pourrait y avoir plus de biodiversité que dans tes territoires hors de la zone projet. Quand on aménage, c'est comme des zones de repos pour la biodiversité. »
<b>Visite-Atelier "Insertion Paysagère et Biodiversité - 12 juin 2024</b>	Préservation et renforcement de la biodiversité	« C'est très intéressant le grillage pour la préservation du petit gibier notamment »
<b>Visite-Atelier "Insertion Paysagère et Biodiversité - 12 juin 2024</b>	Préservation et renforcement de la biodiversité	« Ici. il y avait beaucoup de perdrix autrefois »
<b>Visite-Atelier "Insertion Paysagère et Biodiversité - 12 juin 2024</b>	Préservation et renforcement de la biodiversité	« Autrefois. on trouvait des notamment des poiriers en fin de parcelle de vigne. Ils ont été enlevés. Des petites parcelles et de plus close constitueront des zones de protection. »
<b>Visite-Atelier "Insertion Paysagère et Biodiversité - 12 juin 2024</b>	Préservation et renforcement de la biodiversité	« Il faudrait essayer de réintégrer de la perdrix ou de la perdrix rouge. autrefois c'était une zone à perdrix rouge »
<b>Visite-Atelier "Insertion Paysagère et Biodiversité - 12 juin 2024</b>	Préservation et renforcement de la biodiversité	« On verra si les panneaux sont un frein à la colonisation des blaireaux »
<b>Visite-Atelier "Insertion Paysagère et Biodiversité - 12 juin 2024</b>	Préservation et renforcement de la biodiversité Activité agricole actuelle et projetée	« Les plantes qui poussent dans les pierriers sont très très résistantes »
<b>Visite-Atelier "Insertion Paysagère et Biodiversité - 12 juin 2024</b>	Préservation et renforcement de la biodiversité	« Il faut des haies dans le projet. sans haies. les perdrix ne resteront pas »
<b>Visite-Atelier "Insertion Paysagère et Biodiversité - 12 juin 2024</b>	Préservation et renforcement de la biodiversité	« Il faudrait des haies nourricières. cynégétiques. qui feront de l'ombre »
<b>Visite-Atelier "Insertion Paysagère et Biodiversité - 12 juin 2024</b>	Insertion paysagère et aménagements autour du projet	« Privilégier des haies partielles. discontinues a de longs linéaires »
<b>Visite-Atelier "Insertion Paysagère et Biodiversité - 12 juin 2024</b>	Insertion paysagère et aménagements autour du projet	« Prévoir plusieurs rangs de haies et pas un rang unique »
<b>Visite-Atelier "Insertion Paysagère et Biodiversité - 12 juin 2024</b>	Préservation et renforcement de la biodiversité	« Il faudrait des haies courtes. mais larges. pour que le gibier puisse passer à travers ce corridor »
<b>Visite-Atelier "Insertion Paysagère et Biodiversité - 12 juin 2024</b>	Insertion paysagère et aménagements autour du projet	« Créer des bandes de haies. les unes après les autres. en strate »
<b>Visite-Atelier "Insertion Paysagère et Biodiversité - 12 juin 2024</b>	Insertion paysagère et aménagements autour du projet	« Installer des buis en fin de haies »
<b>Visite-Atelier "Insertion Paysagère et Biodiversité - 12 juin 2024</b>	Insertion paysagère et aménagements autour du projet	« Du fusain d'Europe »
<b>Visite-Atelier "Insertion Paysagère et Biodiversité - 12 juin 2024</b>	Préservation et renforcement de la biodiversité	« Même s'il y a des trous. des passages dans les haies. ce n'est pas un problème »
<b>Visite-Atelier "Insertion Paysagère et Biodiversité - 12 juin 2024</b>	Insertion paysagère et aménagements autour du projet Préservation et renforcement de la biodiversité	« Pour les arbres fruitiers. on pourrait penser à des variétés locales à faire revivre et qui pourraient être à planter avec les scolaires. On a plusieurs variétés de pommes notamment. »
<b>Visite-Atelier "Insertion Paysagère et Biodiversité - 12 juin 2024</b>	Usages du territoire Préservation et renforcement de la biodiversité	« Il faudra juste faire attention aux collisions. prévoir des zones de jachère pour le petit gibier. plutôt que des zones de haies »
<b>Visite-Atelier "Insertion Paysagère et Biodiversité - 12 juin 2024</b>	Contexte autour du projet	« Il y a un parc photovoltaïque à Issoudun. il est sur une butte. mais on ne le voit pas »
<b>Visite-Atelier "Insertion Paysagère et Biodiversité - 12 juin 2024</b>	Activité agricole actuelle et projetée	« Le matériel agricole ne va pas changer »
<b>Visite-Atelier "Insertion Paysagère et Biodiversité - 12 juin 2024</b>	Activité agricole actuelle et projetée	« On a l'impression qu'il y a de l'eau. mais le sol est très drainant naturellement »

<b>Visite-Atelier "Insertion Paysagère et Biodiversité - 12 juin 2024</b>	Activité agricole actuelle et projetée	« Va pas une seule flaqué. même quand il pleut plusieurs jours »
<b>Visite-Atelier "Insertion Paysagère et Biodiversité - 12 juin 2024</b>	Activité agricole actuelle et projetée	« Le problème majeur de ce sol. c'est la sécheresse »
<b>Visite-Atelier "Insertion Paysagère et Biodiversité - 12 juin 2024</b>	Insertion paysagère et aménagements autour du projet	« On est vraiment sur une butte là »
<b>Visite-Atelier "Insertion Paysagère et Biodiversité - 12 juin 2024</b>	Insertion paysagère et aménagements autour du projet	« Depuis Issoudun. le projet est très atténué »
<b>Visite-Atelier "Insertion Paysagère et Biodiversité - 12 juin 2024</b>	Insertion paysagère et aménagements autour du projet	« La perspective seule va suffire pour cacher le projet »
<b>Visite-Atelier "Insertion Paysagère et Biodiversité - 12 juin 2024</b>	Insertion paysagère et aménagements autour du projet	« Ici. il y a très peu de haies à faire »
<b>Visite-Atelier "Insertion Paysagère et Biodiversité - 12 juin 2024</b>	Insertion paysagère et aménagements autour du projet	« Le paysage absorbe largement la visibilité du projet »
<b>Visite-Atelier "Insertion Paysagère et Biodiversité - 12 juin 2024</b>	Insertion paysagère et aménagements autour du projet	« Aucun intérêt à avoir une haie ici »
<b>Visite-Atelier "Insertion Paysagère et Biodiversité - 12 juin 2024</b>	Préservation et renforcement de la biodiversité	« Avoir une haie pour les oiseaux. c'est important »
<b>Visite-Atelier "Insertion Paysagère et Biodiversité - 12 juin 2024</b>	Insertion paysagère et aménagements autour du projet	« Quand on passe sur la route. on ne voit pas le projet »
<b>Visite-Atelier "Insertion Paysagère et Biodiversité - 12 juin 2024</b>	Insertion paysagère et aménagements autour du projet	« D'ici. la visibilité ne gêne absolument pas les habitations vers Issoudun. même s'il y a de nouvelles constructions. »
<b>Visite-Atelier "Insertion Paysagère et Biodiversité - 12 juin 2024</b>	Usages du territoire	« Le passage de saint jacques passe le long du champ ou du côté de la voie ferrée puis les gens vont à Thizay »
<b>Visite-Atelier "Insertion Paysagère et Biodiversité - 12 juin 2024</b>	Usages du territoire	« Les marcheurs de la route de Saint-Jacques longent du côté de la route et certains prennent le chemin entre les champs. Les autres prennent par Jean Varenne »
<b>Visite-Atelier "Insertion Paysagère et Biodiversité - 12 juin 2024</b>	Usages du territoire	« Les gens qui prennent le chemin de Saint-Jacques passent par le chemin de Jean Varenne qui longe la voie ferrée et puis par Thizay »
<b>Visite-Atelier "Insertion Paysagère et Biodiversité - 12 juin 2024</b>	Usages du territoire	« Les gens qui suivent le chemin de Saint-Jacques ne passent pas par ici. ils prennent la route et le chemin qui va à Thizay »
<b>Visite-Atelier "Insertion Paysagère et Biodiversité - 12 juin 2024</b>	Concertation et information du territoire	« C'est bien. ça m'a permis de découvrir un site que je ne connaissais pas sur la commune »
<b>Visite-Atelier "Insertion Paysagère et Biodiversité - 12 juin 2024</b>	Opportunité du projet	« Mon rêve c'est d'avoir un projet un projet comme ça vers chez moi »
<b>Visite-Atelier "Insertion Paysagère et Biodiversité - 12 juin 2024</b>	Concertation et information du territoire	« Ça aide à mieux comprendre cette visite »
<b>Visite-Atelier "Insertion Paysagère et Biodiversité - 12 juin 2024</b>	Concertation et information du territoireInsertion paysagère et aménagements autour du projet	« C'était le top du top cette visite. je pensais que les panneaux étaient beaucoup plus haut »
<b>Visite-Atelier "Insertion Paysagère et Biodiversité - 12 juin 2024</b>	Modalités et technologie associée au projetModalités et technologie associée au projet	« Le socle. comme ce n'est pas du béton. c'est vraiment bien »
<b>Visite-Atelier "Insertion Paysagère et Biodiversité - 12 juin 2024</b>	Modalités et technologie associée au projet	« Le seul inconvénient de ce projet. c'est que les panneaux viennent de chine »
<b>Visite-Atelier "Insertion Paysagère et Biodiversité - 12 juin 2024</b>	Insertion paysagère et aménagements autour du projet	« Les haies partielles. discontinues. c'est bien »

<b>Visite-Atelier "Insertion Paysagère et Biodiversité - 12 juin 2024</b>	Opportunité du projet Modalités et technologie associée au projet	« Ce projet, c'est le top du top. Je pensais qu'il y aurait une perte de 30% de production agricole), finalement, ce n'est que 10%. On pensait que la hauteur serait de 6m, elle n'est que de 4m. Il n'y a pas de béton. C'est que du plus »
<b>Visite-Atelier "Insertion Paysagère et Biodiversité - 12 juin 2024</b>	Insertion paysagère et aménagements autour du projet	« Ça se voit très peu »
<b>Visite-Atelier "Insertion Paysagère et Biodiversité - 12 juin 2024</b>	Opportunité du projet Activité agricole actuelle et projetée	« C'est bien que de jeunes agriculteurs se mettent dans ce projet, c'est positif pour leur avenir »
<b>Visite-Atelier "Insertion Paysagère et Biodiversité - 12 juin 2024</b>	Concertation et information du territoire	« Avec la topographie, on se rend vraiment mieux compte »
<b>Visite-Atelier "Insertion Paysagère et Biodiversité - 12 juin 2024</b>	Opportunité du projet	« On peut difficilement refuser un projet comme ça (en parlant du préfet sur la décision de valider le projet) »
<b>Visite-Atelier "Insertion Paysagère et Biodiversité - 12 juin 2024</b>	Concertation et information du territoire	« On a eu des explications, ça permet de comprendre ce qu'il se passe »
<b>Visite-Atelier "Insertion Paysagère et Biodiversité - 12 juin 2024</b>	Insertion paysagère et aménagements autour du projet	« La Crué. Terrain en pente, qui descend. Peut-être installer une haie »
<b>Visite-Atelier "Insertion Paysagère et Biodiversité - 12 juin 2024</b>	Préservation et renforcement de la biodiversité	« La Crué. Installer des prunelliers sauvages, qui pousseront seuls »
<b>Visite-Atelier "Insertion Paysagère et Biodiversité - 12 juin 2024</b>	Insertion paysagère et aménagements autour du projet	« Se questionner sur l'intérêt de faire des haies, à proximité de la route »
<b>Visite-Atelier "Insertion Paysagère et Biodiversité - 12 juin 2024</b>	Préservation et renforcement de la biodiversité	« Ne pas avoir des haies qui servent juste de masque, mais avoir des haies nourricières également »
<b>Visite-Atelier "Insertion Paysagère et Biodiversité - 12 juin 2024</b>	Insertion paysagère et aménagements autour du projet	« Zone en proximité de route, ne pas mettre de haies Route de Thizay ou prévoir des zones discontinues de haies, des tronçons ET en retrait de la route, tous les 25 à 30 m »
<b>Visite-Atelier "Insertion Paysagère et Biodiversité - 12 juin 2024</b>	Modalités et technologie associée au projet Activité agricole actuelle et projetée	« Toutes les haies devront être accessibles en tracteur, à la fois côté droit et gauche »
<b>Visite-Atelier "Insertion Paysagère et Biodiversité - 12 juin 2024</b>	Modalités et technologie associée au projet Activité agricole actuelle et projetée	« Il faut mettre les haies à distance de la clôture, pour pouvoir l'entretenir convenablement et laisser circuler les engins d'entretien et les engins agricoles »
<b>Visite-Atelier "Insertion Paysagère et Biodiversité - 12 juin 2024</b>	Insertion paysagère et aménagements autour du projet	« Se garder la possibilité d'avoir une haie de masquage »
<b>Visite-Atelier "Insertion Paysagère et Biodiversité - 12 juin 2024</b>	Insertion paysagère et aménagements autour du projet	« Prévoir une zone de transparence et une zone de découverte du site avec panneaux pédagogiques »
<b>Visite-Atelier "Insertion Paysagère et Biodiversité - 12 juin 2024</b>	Usages du territoire	« Partie de chemin qui ne va pas bouger avec le projet et sur lequel on pourra circuler. Prévoir un chemin pédagogique qui pourrait être du long de la route au chemin »
<b>Visite-Atelier "Insertion Paysagère et Biodiversité - 12 juin 2024</b>	Insertion paysagère et aménagements autour du projet Usages du territoire	« Bande enherbée (gel environnemental) qui permettrait de mettre un chemin pédagogique. Sert également aux randonneurs de Saint-Jacques-de-Compostelle. »
<b>Visite-Atelier "Insertion Paysagère et Biodiversité - 12 juin 2024</b>	Modalités et technologie associée au projet	« Dans les aménagements, faire attention aux obligations pompiers, notamment pour les haies »
<b>Visite-Atelier "Insertion Paysagère et Biodiversité - 12 juin 2024</b>	Insertion paysagère et aménagements autour du projet	« Pas de demande de photomontages »
<b>Visite-Atelier "Insertion Paysagère et Biodiversité - 12 juin 2024</b>	Concertation et information du territoire	« Je n'étais pas trop au courant, mais maintenant on sait »
<b>Permanence d'information - 28 juin 2024</b>	Modalités et technologie associée au projet Activité agricole actuelle et projetée	« On peut continuer à travailler la terres avec les panneaux ? On peut planter quoi ?
<b>Permanence d'information - 28 juin 2024</b>	Modalités et technologie associée au projet	« Ça va être basé où ? »
<b>Permanence d'information - 28 juin 2024</b>	Opportunité du projet Contexte autour du projet	« Je trouve ça génial, je sais qu'il y a eu des invectives par rapport à l'éolien. C'était une source de tension. »

<b>Permanence d'information – 28 juin 2024</b>	Modalités et technologie associée au projet Contexte autour du projet	« Y'aura pas d'éolienne grâce à ce projet ? »
<b>Permanence d'information – 28 juin 2024</b>	Modalités et technologie associée au projet	« Y'aura une recherche de sol ? sur l'archéologie ? »
<b>Permanence d'information – 28 juin 2024</b>	Activité agricole actuelle et projetée	« Tous ces champs, à la base se sont de la jachère. Je pensais que les champs n'étaient pas travaillés et qu'à ce titre-là, on pouvait y intégrer un projet agrivoltaïque ».
<b>Permanence d'information – 28 juin 2024</b>	Opportunité du projet	« En termes de mentalités, c'est excellent, par rapport à l'éolien »
<b>Permanence d'information – 28 juin 2024</b>	Opportunité du projet Activité agricole actuelle et projetée	« On s'est vu avec Cédric. Les agriculteurs ont plein d'idée: ils méritent vraiment ! le bio, l'agrivoltaïsme... C'est très bien. »
<b>Permanence d'information – 28 juin 2024</b>	Préservation et renforcement de la biodiversité Activité agricole actuelle et projetée	« On le voit, dans ceux qui respectent la nature parmi les agriculteurs, on voit des bandes de jachère et ceux qui sont plus soucieux de l'environnement et de la Nature.
<b>Permanence d'information – 28 juin 2024</b>	Modalités et technologie associée au projet Activité agricole actuelle et projetée	Concrètement, qu'est-ce qu'il y aura sur ces champs en dessous ? Ça va être exploité après ou laissé dans le champs ? »
<b>Permanence d'information – 28 juin 2024</b>	Concertation et information du territoire	« Si je croise quelqu'un, je lui en parlerai »
<b>Permanence d'information – 28 juin 2024</b>	Concertation et information du territoire	« Je n'avais pas connaissance de ce projet, j'habite à Issoudun »
<b>Permanence d'information – 28 juin 2024</b>	Concertation et information du territoire	« C'est bien de faire participer les habitants, je crois qu'on ne le voyait pas trop avant »
<b>Permanence d'information – 28 juin 2024</b>	Concertation et information du territoire	« Je vois bien où se situe le projet »
<b>Permanence d'information – 28 juin 2024</b>	Contexte autour du projet	« Les éoliennes c'est vrai que les gens en ont un peu marre »
<b>Permanence d'information – 28 juin 2024</b>	Préservation et renforcement de la biodiversité	« Si ça permet de planter des arbres c'est une bonne chose »
<b>Permanence d'information – 28 juin 2024</b>	Concertation et information du territoire	« Je vais en parler à mon fils, il sera intéressé »
<b>Permanence d'information – 28 juin 2024</b>	Concertation et information du territoire	« Merci pour toutes ces informations »
<b>Permanence d'information – 28 juin 2024</b>	Concertation et information du territoire	« Ce que vous appelez concertation, c'est pour informer les gens ? »
<b>Permanence d'information – 28 juin 2024</b>	Activité agricole actuelle et projetée	« Ça va permettre aux agriculteurs de mieux gagner leur vie ? »
<b>Permanence d'information – 28 juin 2024</b>	Insertion paysagère et aménagements autour du projet	« On le verra depuis la route ? »